

LA
BONNE NOUVELLE

annoncée aux enfants



VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1886



VEVEY
F. GUIGNARD, ANCIENS-MOULINS, 13

Vevey. — Imprimerie Alph. Recordon.

LA BONNE NOUVELLE

annoncée aux enfants

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Un appel.

1^{er} janvier 1886.

Mes chers jeunes lecteurs,

Au moment où j'écris ces lignes, l'année 1885 est sur le point d'achever sa course, et, quand vous les lirez, une année nouvelle se sera ouverte pour nous. Ainsi s'écoule et fuit le temps, toujours plus rapide, semble-t-il, à mesure que nous avançons ; il se hâte vers la fin : la fin pour nous, la fin pour la scène où nous nous trouvons, la fin des choses muables, c'est-à-dire changeantes et passagères, et qu'est-ce qui suivra ? L'ÉTERNITÉ, où rien ne change plus.

Avez-vous quelquefois pensé à cela, mes chers enfants, et surtout, avez-vous pensé que vous entrez dans l'ÉTERNITÉ, quand le temps aura pris fin ?

Ici-bas, le soleil vient et disparaît tour à tour ; il a été établi de Dieu pour mesurer le temps — les jours, les saisons et les années. Il éclaire la scène de ce monde où se passent tant de choses, où se succèdent

tant d'événements divers, soit dans notre vie individuelle, soit dans les familles ou les peuples. Il voit les pleurs comme les joies, le bien comme le mal, car tout est mélangé. Le soir, il descend et la nuit répand ses ombres ; c'est le temps du repos, bien que, pour un grand nombre, ce soit la continuation du mal et de la souffrance. Ensuite, revient un nouveau jour, avec ses joies, mais aussi avec ses soucis, ses fatigues et ses douleurs, que vous connaissez encore peu, mes chers enfants.

Ici, sur cette scène, se trouve le mal qui surgit du méchant cœur de l'homme et de l'action de Satan ; car c'est une terre de péché, et c'est pour cela qu'il y a la souffrance et la mort. Mais ici aussi agit l'Esprit de Dieu pour parler aux âmes et les conduire au Sauveur, qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu ; car cette terre est la scène où Dieu a manifesté son grand amour, et où il déploie sa grâce envers les pauvres pécheurs.

Ici on peut changer de voie : de la route large, où nous sommes tous par nature et qui conduit à la perdition, on peut passer dans la route étroite qui mène à la vie ; d'enfants de colère, on peut devenir enfants de Dieu, de morts être faits vivants, de citoyens de l'enfer devenir citoyens du ciel.

Mais tout cela va prendre fin ; le temps ne sera plus. L'ÉTERNITÉ se sera ouverte pour chacun de nous ; et là, il n'y aura pas de jour et de nuit, de mélange de maux et de peines, pas de changement possible. Les deux uniques chemins, l'étroit comme le large, auront abouti à leur fin, la vie ou la perdition.

D'un côté, il n'y aura pas de nuit : ce sera le jour éternel, sans nuage. Sur une terre nouvelle, sous un ciel nouveau, où le péché ne sera plus, la sainte cité, la nouvelle Jérusalem sera descendue. C'est

l'habitation de Dieu qui sera ainsi avec les hommes, et cette habitation n'a pas besoin du soleil, ni de la lune, ni d'aucune lumière artificielle pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'a illuminée et l'Agneau est sa lampe. Il n'y aura plus de maux, car toute malédiction sera ôtée ; Dieu essuiera toute larme des yeux et la mort ne sera plus ; plus de deuil, ni de cri, ni de peine ; les premières choses où nous sommes maintenant, sont passées pour toujours. C'est un repos parfait, le repos de Dieu. Là Dieu régnera dans l'amour. Il n'y a plus de changement possible ; c'est le bonheur de Dieu, et ceux qui s'y trouvent régneront *aux siècles des siècles*, aussi longtemps que Dieu même, TOUJOURS.

C'est là, Seigneur, que tout est allégresse,
Chants de triomphe, ineffables plaisirs ;
Là, plus de deuil, plus de maux, de tristesse,
Là, plus d'ennuis, de langueurs, de soupirs.

Là, près de Toi, nous n'aurons plus d'orage,
Là, nous serons abrités à jamais ;
Un calme entier sera notre partage,
Nous jouirons de l'éternelle paix.

Mais, d'un autre côté, quel tableau terrible ! *Une nuit éternelle*, loin de Dieu qui est lumière ; les ténèbres de dehors, éclairées seulement par les sombres lueurs de l'étang de feu et de soufre, le feu inextinguible ; point de repos, ni jour, ni nuit, leur ver ne meurt point ; ce sont les peines éternelles, loin de Celui qui aura dit : « Retirez-vous de moi, maudits ! » La fumée de leurs tourments montera *aux siècles des siècles*, à JAMAIS.

Sort affreux du pécheur ! Quand, dans la nuit obscure,
La nuit où ses péchés l'auront précipité,
Il gémira sans fin, devenu la pâture
Du ver qui ne meurt point ! Terrible éternité !

Voilà, mes chers enfants, les deux seules fins vers lesquelles le temps rapide nous entraîne, dont chaque année, chaque jour, chaque instant, nous rapproche, et qui peut dire à quel moment le temps prendra fin pour vous ou pour moi? Verrons-nous une autre année? Rappelez-vous l'histoire de Fanny D.

Aussi, mes chers jeunes lecteurs, la plus grande preuve que je puisse vous donner de mon affection, c'est de vous presser d'examiner, au commencement de cette nouvelle année, dans quelle voie vous vous trouvez — voie *large* ou voie *étroite* : il n'y a pas de milieu. Tous nous marchons vers l'ÉTERNITÉ; elle est là, tout près de nous, le moment où nous y entrerons est incertain, mais nous y serons, cela est CERTAIN, et dans l'une ou l'autre des deux places que je vous ai décrites.

Oh! mon cher jeune lecteur, as-tu quitté la voie large où l'on marche, chargé de ses péchés, vers un jugement éternel? Es-tu entré dans la voie étroite que Jésus a ouverte par sa mort, où tu marcheras sous les soins de son amour, jusqu'à ce qu'il te reçoive dans le ciel près de Lui?

Où ES-TU, cher enfant? Ne néglige pas cette question d'un ami qui désire ardemment te voir heureux. Es-tu encore dans la voie large? Hâte-toi d'en sortir. Écoute Jésus qui t'appelle, qui est mort sur la croix pour que les flammes éternelles ne soient pas ton partage.

Mais hâte-toi ! le temps fuit, l'heure avance,
Où le Seigneur redescendra des cieux ;
Près de Lui cherche une sûre espérance,
Reçois de Lui le salut précieux.

Es-tu dans la voie étroite? Que tu es heureux, mon enfant; déjà tu possèdes la vie éternelle. Atta-

che-toi à l'Ami fidèle qui veut te guider, suis la voix du bon Berger qui te gardera des pièges du monde, et pour t'encourager, regarde resplendir au bout du sentier la gloire qui couronne Jésus et qui t'attend aussi.

Oh! quelle allégresse!
 Nos yeux le verront,
 Près de Lui sans cesse,
 Nos cœurs jouiront.

Chers jeunes amis, mon vœu de nouvel-an pour vous, c'est que cette année vous voie marcher dans la voie étroite en servant le Seigneur, et, quand il viendra, que vous soyez tous ravis à sa rencontre avec les saints.

Votre ami A. L.

Pour toujours !

Pour toujours, pour toujours, avec Toi, Dieu mon Père !
 Avec Toi, Jésus-Christ, qui t'es donné pour moi !
 Avec Toi, Dieu de paix, d'amour et de lumière,
 Pour toujours avec Toi !

Dans la sainte cité que la gloire illumine,
 Rayonnant de ton front, Fils de Dieu, mon Sauveur,
 Je goûterai le fruit de ta grâce divine,
 Toujours près de ton cœur.

Ravissements sans fin ! éternelle allégresse !
 Bientôt le temps rapide aura fini son cours ;
 Dans ton repos, ô Dieu, savourant ta tendresse,
 Je serai pour toujours !

Pour toujours loin de Toi, Dieu saint, Dieu de justice,
 Le pécheur dont le cœur n'a pas reçu la foi,
 Qui méprisa ton Fils, son sang, son sacrifice,
 Pour toujours loin de Toi !

Indicible tourment, sans fin, sans espérance,
 Qu'endurera celui qui maintenant te fuit ;
 Il subira l'arrêt de ta juste sentence,
 Dans l'éternelle nuit.

Mais le jour du pardon brille encor sur la terre ;
 Pécheur, tourne les yeux vers le céleste but :
 Le Dieu d'amour t'appelle ; il veut être ton Père ;
 Ah ! saisis le salut !

Et selon les desseins de sa grâce éternelle,
 Lorsque, du jour sans fin, la lumière aura lui,
 Pour toujours s'ouvrira la maison paternelle ;
 Tu seras avec Lui !

La demi-couronne

C'était par une froide après-midi d'hiver ; la neige couvrait la terre par places, et tout annonçait qu'il allait en tomber encore. Une jeune fille, nommée Effie, s'était, néanmoins, mise en route pour aller à la ville située à une assez grande distance. Un étroit sentier y conduisait en serpentant, et, à environ un demi-mille de la ville, faisait un coude brusque

* Monnaie anglaise. La couronne vaut cinq shillings, ou 6 francs 25 centimes.



et passait devant une rangée de chaumières d'un aspect misérable. Ce n'étaient pas les vieilles maisons propres, quoique couvertes de chaume, des villages de la pleine campagne ; on aurait dit plutôt quelques-unes des sales constructions des plus mauvais quartiers de Londres, transportées telles quelles

sur le bord de ce chemin champêtre. Les gens qui y habitaient ne ressemblaient pas non plus aux paysans et paysannes que l'on voit vêtus de leurs habits simples mais propres ; ils portaient ces vêtements sales et déguenillés qui couvrent les pauvres dans les ruelles borgnes de Londres, avec des lambeaux d'ornements fixés ici et là sur les chapeaux des femmes et des filles. Mais plusieurs n'avaient ni bonnets ni chapeaux ; leurs longs cheveux en désordre tombaient autour de leurs visages.

Comme Effie tournait le coin à l'extrémité de cette rangée de maisons, elle se trouva au milieu d'un rassemblement de ces gens, hommes, femmes et enfants, se pressant pêle-mêle, les uns riant et d'autres criant. A son grand soulagement, un agent de police, qu'elle connaissait, se fraya un chemin à travers la foule, et lui dit : « Je vais vous faire passer, mademoiselle. Il y a là une bataille, et je dois l'arrêter ; mais auparavant, je veux vous voir en sûreté. » Il la conduisit à travers la foule vers la barrière qui fermait l'entrée du sentier sur la route, et en passant, Effie eut l'affreux spectacle d'un homme et d'une femme qui se battaient avec fureur. Leurs manches étaient retroussées et leurs poings fermés. Ils se précipitaient justement l'un contre l'autre, lorsque l'agent de police, qui avait vu Effie de l'autre côté de la barrière, saisit l'homme et l'emmena dans sa misérable demeure, puis en ayant fermé la porte sur lui, il ordonna à la foule de se disperser. La femme resta debout sur la route. Elle était encore toute jeune, avec une figure rude, mais non pas absolument laide. Son vieux chapeau de paille était en pièces, et ses cheveux noirs en désordre, flottaient au gré du vent après qui soufflait.

L'agent de police revint auprès d'Effie et lui dit : « J'espère que vous n'avez pas été effrayée. »

— Non, répliqua la jeune fille, mais c'était un triste spectacle.

— Et ce qui est encore plus triste, continua-t-il, c'est que les deux combattants sont un père et sa fille.

Comme il disait ces mots, une fenêtre s'ouvrit à l'étage supérieur de la maison, et la figure furieuse du père y apparut. En lui montrant le poing, il cria à sa fille : « Va-t'en, et ne remets plus les pieds ici. Va-t'en, méchante coquine, propre à rien ! »

— Si je suis méchante et propre à rien, dit la jeune fille d'une voix sombre, c'est votre faute. Pourquoi m'avez-vous ainsi mal élevée ?

Le père ne répondit rien ; il ferma brusquement la fenêtre et disparut. La jeune fille resta un moment à regarder la maison, puis elle se tourna vers la ville et se mit à marcher lentement, en trainant, dans la neige à demi fondue, ses pieds chaussés de misérables souliers éculés. Sa robe était en lambeaux, et elle n'avait pour se couvrir qu'un vieux châle mince et usé.

Effie marchait derrière cette pauvre jeune fille et l'atteignit bientôt : « Où allez-vous ? » lui dit-elle.

— Je ne sais pas ; je n'ai nulle part où aller.

— Où coucherez-vous ce soir ?

— Je ne sais pas ; je n'ai aucun endroit pour coucher.

— N'avez-vous point de parents ni d'amis dans la ville ?

— Non, je ne connais personne plus près qu'à St-Albans, et il y a dix milles* jusque-là.

— Pensez-vous pouvoir y aller ce soir ?

— Non ; c'est trop loin pour moi, et il fera nuit dans une heure ou deux.

Effie était embarrassée. Elle ne connaissait per-

* Plus de 16 kilomètres.

sonné dans la ville à qui elle pût s'adresser pour procurer à la jeune fille un abri ; mais elle pensait que le Seigneur Jésus n'aimerait pas qu'elle la laissât errer dans la neige sans asile. Effie savait que toute méchante qu'était la jeune fille, le Seigneur avait pour elle de la sollicitude. Tout à coup elle se souvint qu'il y avait dans la ville cinq bonnes vieilles demoiselles qui étaient sœurs, qui vivaient ensemble, et étaient très charitables envers les pauvres pour l'amour du Seigneur Jésus-Christ. Elle ne les connaissait pas, mais résolut d'aller leur demander ce qu'il y avait à faire.

— Comment vous nommez-vous ? dit-elle à la jeune fille.

— Anne.

— Eh bien, Anne, venez avec moi. Dites-moi, depuis quand n'avez-vous rien mangé ?

Anne réfléchit un moment, puis elle répondit :

— Depuis hier, à peu près à cette heure.

— Vous n'avez rien mangé aujourd'hui ? Comme vous devez avoir faim ! Voilà la boutique du boulanger ; prenez ces deux pence*, achetez du pain, et vous m'attendrez là jusqu'à ce que je revienne.

Anne parut bien contente, mais je ne suis pas sûr qu'elle ait eu l'idée de dire merci.

Effie courut à la maison des cinq vieilles sœurs, mais, hélas ! même par cette froide après-midi, elles étaient toutes sorties et ne devaient pas être bientôt de retour. Effie reprit lentement le chemin de la boutique du boulanger. Elle se demandait ce qu'elle pourrait faire, lorsque, passant devant le cordonnier, elle vit chez lui deux dames qui essayaient des chaussures. Elle ne les connaissait que de vue, mais elle avait souvent entendu dire que c'étaient des

* Environ 20 centimes.

personnes qui aimaient le Seigneur Jésus, et elle eut la confiance que, pour l'amour de Lui, elles lui viendraient en aide. Elle entra donc, leur raconta la triste histoire d'Anne, et ajouta qu'elle attendait chez le boulanger.

Les deux dames allèrent aussitôt avec Effie pour voir ce qu'il y avait à faire, mais, comme le soir avançait, elles lui dirent : « Il faut retourner chez vous, car vous avez loin à aller. Laissez-nous la jeune fille ; nous lui trouverons un logement sûr, et nous penserons ensuite à ce qui sera le mieux pour elle. Nous vous ferons savoir demain ce que nous aurons trouvé, après avoir pris des informations sur son compte. »

Effie les remercia avec effusion pour leur bonté, et Anne avait l'air tout à fait adoucie en voyant qu'il y avait pourtant dans le monde des personnes qui s'inquiétaient de ce qu'elle deviendrait.

Le jour suivant, les bonnes dames écrivirent à Effie. Elles lui disaient que le missionnaire de la ville était allé voir le père d'Anne pour l'engager à la reprendre chez lui et à la bien traiter pendant quelques jours ; mais qu'il ne le voulait pas, et que ç'aurait été bien fâcheux s'il y avait consenti, tant la famille entière était dégradée et méchante. Le seul espoir pour Anne était qu'elle fût placée dehors, chez des amis chrétiens, qui prendraient soin d'elle et essaieraient de la former pour faire d'elle une domestique propre et rangée. Telle qu'elle était, personne n'aurait voulu la prendre pour servante, et elle n'aurait pas été capable de faire quelque ouvrage que ce fût dans une maison honnête, « mais, » ajoutait la dame qui écrivait, « il y a à Londres de bonnes maisons où l'on instruit et où l'on forme les jeunes filles pour être domestiques ; nous nous informerons et vous ferons savoir quand nous aurons trouvé ce qui convient. »

Quelques jours après, Effie reçut l'avis que l'on avait trouvé une maison où l'on pourrait recevoir Anne immédiatement, et où elle resterait quelques mois, jusqu'à ce qu'elle eût fait un apprentissage suffisant pour être placée. Le prix de pension était de cinq shillings * par semaine. Effie, à ce moment, n'avait pas d'argent, mais elle savait qu'il n'y avait pas de temps à perdre et que Dieu pourvoirait à tout; elle se rendit donc à la misérable demeure des parents d'Anne, et demanda à voir sa mère. Une grande femme maigre, à l'expression dure, avec des cheveux frisés, se présenta, et Effie lui fit part du plan que l'on avait formé pour sa fille, en lui demandant si elle consentirait à la laisser aller.

— J'y consens certainement, dit Mme B. Elle ne fait ici que des sottises, et je ne sais que faire avec elle.

— Très bien, dit Effie. Il y aura de la place pour elle jeudi prochain; ainsi j'écrirai qu'on l'attende.

— On l'attendrait en vain, répliqua la mère, à moins que je n'aille avec elle sans la quitter d'un pas; car, aussitôt qu'elle sera à Londres, elle ira courir dans les rues, et se gardera de tout endroit où l'on voudra la placer pour faire quelque chose.

— Alors, vous irez avec elle, dit Effie. Voulez-vous me promettre de l'y conduire jeudi prochain?

— Eh bien oui, si je peux, répondit Mme B. Mais voyez-vous, mademoiselle, je n'ai pas un sou pour payer mon billet, et il me faut un billet de retour pour moi. Cela fera tout ensemble une demi-couronne, et où la prendrai-je?

— Je vous enverrai une demi-couronne jeudi, répliqua Effie, et la chose fut ainsi arrangée.

Effie n'avait pas une demi-couronne; elle avait

* Environ 6 francs 25 centimes.

donné son dernier penny à Anne, pour que celle-ci s'achetât du pain, et elle ne connaissait personne à qui elle aurait voulu s'adresser pour être aidée. La plupart de ses amies étaient choquées de la voir s'occuper de gens qui demeureraient dans ce coin mal famé. Mais je ne pense pas que l'idée même lui vint de demander à quelqu'un cette demi-couronne ; elle n'en parla à personne, se confiant en Dieu qui pourvoit toujours à tout ce qui est réellement nécessaire.

Jour après jour se passa. Le lundi soir arriva, et une parente d'Effie lui demanda de l'accompagner à Londres le lendemain matin pour y passer quelques heures. Elles devaient prendre le train à une station distante de deux ou trois milles. Effie préféra y aller à pied, et promit à sa parente de se trouver à la station à l'heure où la voiture y arriverait ; mais la neige était tout à fait fondue, les routes étaient dans un affreux état, et elle réfléchit que ses bottines de campagne couvertes de boue, feraient un effet déplorable dans les salons de Londres. Elle mit donc des bottines minces et, par-dessus, de hautes galoches de caoutchouc. À la station, elle ôta ses galoches et demanda à l'employé de vouloir bien les lui garder jusqu'à son retour. Dans l'après-midi, elle les reprit et retourna à la maison, où, les ôtant dans sa chambre, elle entendit quelque chose qui tombait de l'une d'elle : c'était une demi-couronne.

« C'est pour Anne, » fut sa première pensée.

La seconde fut : « La demi-couronne appartient à la compagnie des chemins de fer. L'employé trouvera, ce soir, une faute dans ses comptes ; il doit avoir laissé tomber cet argent dans la galoche. »

Elle se rappela que le jardinier, qui était sur le point de retourner chez lui, demeurait tout près de la station ; elle courut vite lui donner la demi-couronne, en le priant de la rendre à l'employé, et de

lui expliquer comment elle l'avait trouvée. Eût-elle su ce qu'elle apprit plus tard, que le jardinier était à la fois un voleur et un ivrogne, elle se fût bien gardée de lui donner cette commission ; mais une puissance plus forte que l'amour de la boisson agit ce soir-là sur cet homme. Il passa devant deux cabarets et s'acquitta fidèlement de son message.

Le matin suivant, le jardinier rapporta la demi-couronne. « L'employé, » dit-il, « a trouvé ses comptes en règle ; il m'a prié de vous dire qu'il n'avait aucun droit de garder cet argent, et qu'il serait impossible d'en retrouver le possesseur, qui, sans doute, était quelque voyageur qui l'avait laissé tomber et qui maintenant se trouvait bien loin. »

Effie n'eut donc aucun scrupule d'envoyer la demi-couronne à M^{me} B. Elle sentait aussi d'autant plus qu'elle n'avait pas besoin de se faire de soucis touchant les cinq shillings à payer pour chaque semaine de la pension d'Anne. Elle laissa la chose entièrement entre les mains de Celui à qui appartiennent tout l'or et tout l'argent, sur la terre et au-dessous.

Quelques jours plus tard, elle reçut une lettre de la directrice de l'établissement. Anne allait bien et se conduisait convenablement ; mais l'objet principal de la lettre était de lui demander si elle permettrait à un monsieur qui avait visité la maison, de payer la pension d'Anne. Il était venu avec un ami, avait été très satisfait de tout ce qu'il avait vu, et avait dit qu'il désirait payer la pension d'une jeune fille. Elles étaient alors assises toutes ensemble, occupées à leur travail, et le monsieur les ayant parcourues du regard, dit, en montrant Anne : « Voilà la jeune fille pour laquelle je désire payer. »

Ainsi tout était arrangé, et Effie n'avait qu'à rendre grâces au Seigneur pour avoir pourvu à tout. Que devint Anne ? C'est une triste partie de son histoire,

bien qu'extérieurement tout allât mieux. Elle avait appris assez pour entrer en service, mais elle ne resta pas longtemps dans la place qu'on lui avait procurée, et retourna chez ses parents, où Effie la revit. Elle était étonnamment changée. Elle avait une apparence propre et respectable, l'expression de sa figure n'était plus dure comme auparavant ; au contraire, elle avait pris quelque chose d'aimable et de doux. Peu de temps après son retour, elle vint dire à Effie que sa petite sœur, âgée de neuf ans, était très malade.

— Je pense qu'elle va mourir, dit Anne, mais elle est tout à fait heureuse. Elle dit qu'elle veut mourir et aller vers Jésus. C'est un petit livre d'hymnes que j'ai rapporté à la maison, qui l'a fait sentir comme cela. Elle me demande de lui lire et de lui chanter les hymnes, et elle dit que le Seigneur Jésus l'aime et l'a lavée de tous ses péchés. C'est beau de la voir et de l'entendre.

Un jour ou deux plus tard, la petite fille laissa sa misérable demeure pour aller vers le bon Berger qui était venu la chercher et la sauver. Mais on ne vit, chez la pauvre Anne, aucun signe qu'elle fût sauvée. Ce n'était plus la jeune fille rude et grossière d'autrefois, mais elle reconnaissait elle-même qu'elle ne pouvait éprouver la même chose que sa petite sœur, parce qu'elle n'avait jamais cru, comme elle, à l'amour de Jésus. Elle n'avait pas pris Dieu au mot, quand il dit, dans sa Parole, qu'il a mis sur son Fils bien-aimé les iniquités des pécheurs perdus, et que par Lui tous ceux qui croient sont parfaitement justifiés de toutes choses.

« Christ est mort pour nos péchés. » Six petits mots seulement ! Et cependant croire ce qu'ils disent, c'est être sauvé. Anne quitta la maison bientôt après, et, je crois, épousa un homme sans piété. Il se peut

que quelques-uns des textes et des hymnes qu'elle avait appris durant son apprentissage, lui soient ensuite revenus en mémoire, et que le pain jeté sur la face des eaux se soit trouvé après bien des jours ; il se peut aussi que ce soit à cause de sa petite sœur qu'Anne fut conduite, pour un temps, là où elle pouvait entendre parler du Seigneur Jésus et recevoir le petit livre d'hymnes qui fut le moyen d'amener la petite fille au Sauveur. Nous le saurons un jour. En attendant, apprenons par tout ce que le Seigneur fait, comment il peut pourvoir à tous nos besoins réels, et allons à Lui avec une entière confiance, pour les Lui dire, ne fût-ce que pour moins encore qu'une demi-couronne.

L'oiseleur.

« Notre âme est échappée, comme l'oiseau du lacs des oiseleurs ; le lacs a été rompu, et nous sommes échappés. » (Psaume CXXIV, 7.)

Vous savez tous, mes enfants, ce que c'est qu'un oiseleur. C'est un homme qui prend les petits oiseaux. Il dresse ses pièges, étend ses filets, se met au guet, et le petit oiseau, attiré par l'appât de quelques graines répandues près du piège et par la vue d'un autre oiseau apprivoisé qui en mange, arrive et tout d'un coup se trouve pris.

Par le monde se promène un terrible oiseleur. Vous ne le voyez pas, mais il agit sans cesse. C'est Satan. Il a tendu pour la première fois son filet dans

le beau jardin d'Eden ; il y a répandu la graine de la convoitise et de l'amour de l'indépendance, et la pauvre Ève ainsi qu'Adam y ont été pris. Et depuis lors tous ceux qui sont nés d'Adam, et vous et moi aussi, mes enfants, nous sommes venus au monde emprisonnés sous ce filet.

N'y a-t-il aucun moyen d'échapper ? Quand un petit oiseau a été pris sous le filet, en vain il s'efforce, en vain il bat des ailes. Le filet habilement et fortement tissé le retient, et il ne peut sortir. Mais si le filet est rompu en quelque endroit, s'il y a un trou dans les mailles et que l'oiseau le voie, ah ! tout joyeux il s'élançe et sort : il a échappé, il est sauvé.

Le filet sous lequel Satan retient les grands et les petits, est si fort, que ce serait en vain que vous et moi, avec tous les hommes ensemble, nous nous efforcerions de le rompre et d'en sortir. Beaucoup de personnes, enfants ou autres, ne s'aperçoivent même pas qu'ils sont pris. Ils sont comme un oiseau captif qui becquêterait tranquillement les graines sans se soucier de sa prison. Mais s'il veut prendre la volée, il ne le peut pas. Il doit attendre son sort.

Quand une fois l'âme se sent captive sous la puissance de Satan, qu'elle est dégoûtée des graines amères du péché et voit que la fin en est la mort, elle voudrait bien sortir du filet, mais elle ne le peut pas. Prières, supplications, repentir, efforts, tout est vain, rien ne peut la délivrer. Avez-vous fait cette expérience, mes enfants ?

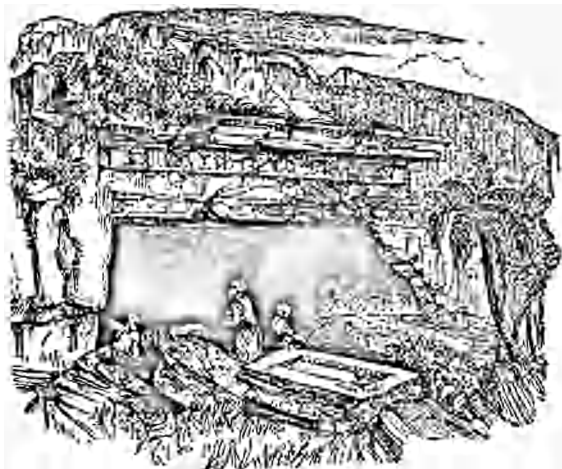
Mais quel bonheur ! Ce filet a été rompu. Il y a une ouverture, une seule par laquelle on peut échapper. C'est le Seigneur Jésus qui l'a faite par sa mort. Satan croyait tenir aussi sous son filet le Fils de Dieu, qui s'était fait homme et qui était mort sur la croix. Mais c'est justement la mort de Jésus qui a rompu le filet de Satan. « Par la mort, il a rendu impuissant

celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable. » (Hébreux II, 14.) C'est le seul moyen d'échapper ; il est *la porte*, et, jusqu'à ce que l'on y ait passé, on reste sous le filet de Satan, on marche vers la perdition.

Ainsi pour être délivré, mes enfants, il faut passer par Jésus, croire en Lui, qui est « mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. » Trouver l'ouverture et y passer ; c'est croire Dieu, qui a dit qu'il reçoit, pardonne et donne la vie éternelle à tous ceux qui s'attachent à son Fils bien-aimé.

Et quand le petit oiseau a trouvé l'ouverture et qu'il est en liberté, que fait-il ? Reste-t-il auprès du terrible filet ? A-t-il souci des graines ? Non, non ; il monte, monte vers les cieux ; les airs sont sa patrie, et il s'élève en chantant sa délivrance. Et de même, quand une âme a trouvé la porte, qu'elle a passé par la mort de Christ, elle ne reste pas sur la terre, occupée des choses de la terre et du péché, et y trouvant son plaisir ; non, elle monte, monte vers Christ qui est là-haut, à la droite de Dieu, et elle s'occupe des choses du ciel. Le ciel est sa patrie, en s'y élevant, elle chante les louanges de Celui qui l'a sauvée. Elle est en liberté pour louer et servir Dieu.

Cher jeune lecteur, es-tu sorti du filet ? As-tu échappé au lacs de l'oiseleur. Si tu es encore captif, je t'ai montré la porte pour échapper ; hâte-toi d'y passer, viens à Christ, car tu ne sais pas à quel moment la main du ministre de l'oiseleur, la mort viendra te saisir.



Mœurs et coutumes bibliques.

LES FUNÉRAILLES CHEZ LES ÉGYPTIENS

LA TANTE. — Je vous ai dit que, ce soir, nous parlerions des coutumes que les Égyptiens observent dans les funérailles.

CHARLES. — Nous en serons bien aises, chère tante. J'aimerais beaucoup savoir, si c'est parce qu'ils croyaient que les morts ressusciteraient que les Égyptiens embaumaient leurs corps. Je pensais à cela l'autre jour, quand j'étais avec l'oncle Alfred au musée, et que je voyais les momies enveloppées de bandelettes de toile. Il nous a dit que ces bandes ont quelquefois près de mille mètres de longueur, et que l'on pensait qu'elles avaient une signification cachée. Mais les Égyptiens embaumaient aussi des chats et d'autres animaux. Penses-tu qu'ils croyaient à la résurrection ?

LA TANTE. — D'un côté, on sait beaucoup et d'un autre très peu, touchant les Égyptiens. Beaucoup de choses se rattachent à leurs rites religieux et sont si mystérieuses qu'on ne peut que deviner leur signification. Je vous dirai cependant quelque chose de ce qu'ils faisaient à l'égard des morts, afin que vous puissiez voir la différence qui existe, pour la vie future, entre la triste incertitude de ceux qui sont assis dans « les ténèbres de l'ombre de la mort, » et la sûre et positive espérance du chrétien, maintenant que « la vie et l'incorruptibilité » ont été mises en évidence par l'évangile.

MARIE. — La Bible dit que « Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens *, » mais j'ai de la peine à me figurer qu'ils fussent si sages, puisqu'ils adoraient des scarabées. Oncle Alfred nous a montré un anneau sur lequel était gravé un scarabée, et il nous disait que les Égyptiens croyaient être protégés contre tous les dangers, en portant de tels anneaux.

CHARLES. — Je me le rappelle, Marie, mais tandis que tu étais occupée à regarder autre chose, oncle Alfred m'a encore parlé de ces scarabées. Il m'a dit qu'il les avait souvent observés quand ils déposaient leurs œufs sur les bords du Nil. Ils les entourent d'une pelote de boue, qu'ils façonnent de manière à bien l'arrondir, ensuite ils prennent cette boule avec leurs pattes de derrière, dont ils se servent comme d'un essieu pour la faire rouler, et l'amènent ainsi jusqu'au désert. Là, ils creusent un trou profond, l'enterrent et eux avec, et là des œufs sortent des chrysalides ou espèces de vers, qui se transforment ensuite en insectes ailés.

LA TANTE. — Votre oncle vous a-t-il dit *pourquoi*

* Actes VII, 22.

on suppose que les Égyptiens révéraient cette sorte de scarabée ?

CHARLES. — Non, tante ; il nous a dit seulement que l'on a trouvé sur quelques momies, une figure de ce scarabée, les ailes étendues, comme prêt à s'envoler. Ne penses-tu pas que les Égyptiens avaient quelque espérance que la momie serait transformée un jour, comme la chrysalide qui devient un beau scarabée avec des ailes ?

LA TANTE. — Je ne pourrais pas te le dire, Charles, mais quelques personnes pensent que les Égyptiens voyaient un symbole de la puissance créatrice dans ce petit animal, faisant rouler avec lui la boule de terre qui contenait les germes de la vie. On croit aussi que la galerie profonde de plus d'un pied, que creuse cet insecte pour lui-même, a pu donner la première idée de ces galeries remarquables au fond desquelles les Égyptiens enterraient leurs morts, et que l'apparence de la chrysalide a été reproduite dans les momies emmaillotées dans leurs bandelettes bien serrées.

CHARLES. — Oncle Alfred nous a dit que plusieurs de ces momies avaient quatre mille ans d'existence, et en nous en montrant une qui semblait encore plus ancienne que les autres, il disait : « Peut-être qu'elle a été autrefois portée à la ronde devant les convives d'un banquet égyptien, pour leur rappeler qu'au milieu de la vie nous sommes dans la mort. » Il me parla aussi d'un ancien livre très curieux, le « livre des morts, » que l'on a trouvé enseveli avec les momies. En sais-tu quelque chose, chère tante ?

LA TANTE. — Oui, mais avant de parler de ce livre étrange, qui semble avoir été enseveli avec le mort pour guider celui-ci dans son passage à travers les dangers du monde invisible, je vous raconterai la solennelle cérémonie qui avait lieu avant l'enterre-

ment. On gardait souvent la momie dans la maison pendant une année, durant laquelle on célébrait des fêtes en l'honneur du mort et l'on préparait sa tombe. Nous lisons dans la Bible que Joseph fut embaumé et mis dans un cercueil en Égypte *. On trouve encore dans cette contrée des cercueils de pierre ou de bois de sycomore. Mais être mis dans un cercueil était un honneur réservé aux grands hommes seulement ; la plupart des morts étaient simplement embaumés et emmaillotés dans les bandelettes, puis placés côte à côte dans des galeries creusées. Enfin, le jour arrivait où la caisse qui contenait la momie, était sortie de la maison, mise sur un brancard, et menée au moyen d'un traîneau jusqu'au lac sacré, à l'autre bord duquel devait la transporter un batelier nommé Charon, afin qu'elle pût être placée dans une tombe. C'est avant cette traversée qu'avait lieu la scène étrange et solennelle du jugement du mort devant quarante-deux juges. Chacun pouvait apporter une accusation devant ce tribunal, auquel le Pharaon lui-même ne pouvait se soustraire.

CHARLES. — Et si le mort était trouvé coupable, que lui arrivait-il ?

LA TANTE. — On mesurait à la grandeur de ses crimes le nombre des années durant lesquelles il devait rester sans sépulture, et l'on croyait que son esprit passait ces années dans l'effroi et les ténèbres, errant du corps d'un animal dans un autre.

MARIE. — Mais s'il n'était pas déclaré coupable, ou lui faisait traverser le lac et on l'ensevelissait, et ses amis pensaient alors qu'il était tout à fait heureux, n'est-ce pas ?

LA TANTE. — On croyait qu'après avoir été acquitté à la barre de la justice humaine, il devait paraître

* Genèse I, 26.

devant la justice divine qui récompense et punit, que là, dans des balances qui ne pouvaient tromper, on plaçait d'un côté, la figure de la justice divine, et de l'autre, l'âme de la momie, et que devant Osiris, juge des morts, l'homme attendait la sentence redoutable.

CHARLES. — Ce devait être terrible pour un homme qui allait mourir, de voir devant lui de telles scènes. Mais tu ne nous dis rien du livre des morts qu'on ensevelissait avec les momies.

LA TANTE. — Il n'y a pas de peuple qui ne croie que l'âme continue à vivre après avoir quitté le corps; il n'est donc pas étonnant que tant de rites funéraires nous montrent la sollicitude des survivants à l'égard du bien-être de l'esprit délogé, et leur désir de pourvoir aux besoins de son voyage vers le monde invisible. Ainsi, les Indiens de l'Amérique du nord enterrent avec leurs morts une chaudière, un arc et des flèches, une paire de mocassins avec un morceau de peau de daim pour les raccommoder, s'ils venaient à s'user; les Lapons mettent avec le mort une pierre à fusil, un briquet et de l'amadou, pour qu'il puisse se procurer de la lumière; quand un Groenlandais a perdu un de ses enfants, il enterre à côté de lui un chien pour lui servir de guide, en disant: « Un chien sait toujours trouver son chemin; » de même, les Égyptiens mettaient dans les replis des bandes qui enveloppaient la momie, un livre qui devait montrer au mort comment il pourrait passer, sain et sauf, à travers tous les dangers qu'il rencontrerait avant d'atteindre le séjour de la lumière.

MARIE. — Et que disait ce livre? Le sais-tu, chère tante?

LA TANTE. — Il contenait des sentences, d'après lesquelles l'accusé pouvait répondre à ce qui était avancé contre lui devant le redoutable tribunal, ainsi que des mots mystiques qu'il fallait dire, quand la

momie, dont l'âme aurait été trouvée pure dans la balance divine, traverserait la région des ténèbres, entourée de pièges et de dangers de tous côtés, allant d'une salle gardée par des démons à une autre, jusqu'à ce qu'enfin elle fût arrivée à la porte du soleil et admise dans la région de la pure lumière, habitation du dieu-soleil. Ce livre contenait aussi des hymnes et des prières que l'on récitait en descendant la momie dans la tombe.

MARIE. — Ce ne pouvait pas être des hymnes de triomphe, comme celles que chantaient les amis des martyrs. Quelle terrible religion que celle des Égyptiens !

LA TANTE. — La voix de la conscience, parlant dans le cœur, faisait sentir à ces savants et orgueilleux Égyptiens, quelque petite que fût la connaissance qu'ils avaient de Dieu, qu'il y avait quelqu'un au-dessus d'eux, qui connaissait toutes leurs voies, et auquel ils auraient assurément à rendre compte. Ils cherchaient, par leur livre des morts, à fournir à l'âme qui passait dans les grandes ténèbres, des paroles pour se justifier, si par quelque moyen elle pouvait l'être, quand elle serait pesée dans la balance de la justice divine ; mais avec toute leur sagesse, aucun d'eux ne pouvait répondre à la question posée par Job : « Comment l'homme sera-t-il juste devant Dieu ? » Le plus pauvre et le plus simple chrétien, sait que Dieu lui-même justifie celui qui croit en Jésus* ; et, au lieu d'attendre un jour sombre et terrible où il sera pesé dans la balance de l'éternelle justice, il sait qu'il a déjà été pesé et trouvé léger, mais que le jugement qu'il méritait a été subi par un autre, par Jésus, et qu'à toute

* Job IX, 2.

** Romains III, 26.

accusation portée contre lui, il peut dire : « Toi, Éternel, tu as répondu pour moi. »

CHARLES. — C'est bien vrai, chère tante, que la religion des Égyptiens nous fait mieux voir tout le prix de celle que la Bible nous enseigne, et je pensais combien les martyrs étaient plus heureux de mourir, même en étant déchirés par les bêtes sauvages, que ces pauvres gens qui ne connaissaient rien de mieux que ce que leur enseignait leur livre des morts. Les martyrs savaient que leurs noms étaient écrits dans le livre de vie ; il leur importait donc peu de quelle mort ils mouraient, car la souffrance n'était que pour un moment, mais la joie était éternelle *.

LA TANTE. — Oui, Charles, et il faut nous rappeler que l'aiguillon de la mort, même de la mort sous sa forme la plus terrible, a été ôté par Christ **, et que lorsque les serviteurs de Christ, « fidèles jusqu'à la mort, » souffraient pour Lui, il se tenait près d'eux dans leur heure d'épreuve. Maintenant, j'ajouterai seulement que, dans la merveilleuse cité des morts, à Thèbes, l'on a découvert la tombe du grand roi Séthos, le Pharaon du temps de Joseph. Elle est taillée dans le flanc d'une montagne, et de chaque côté du passage qui y conduit, se voient des sculptures. La tombe fut préparée durant la vie du grand roi, et la dernière chambre n'est pas terminée, car il mourut avant que les sculptures, dont on voit les traits esquissés en rouge, eussent été exécutées. Le sarcophage, c'est-à-dire le cercueil en pierre, de ce roi Séthos est maintenant à Londres. Il est en albâtre et couvert de belles sculptures. Mais nous avons assez causé ce soir ; la prochaine fois, nous

* Voyez 2 Corinthiens IV, 17, 18.

** 1 Corinthiens XV, 55-57.

verrons ce qui est dit dans la Bible touchant les sépulcres et les funérailles.



Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — La dernière fois, Sophie, nous avons parlé des trois grandes fêtes annuelles, auxquelles tous les Israélites devaient se rendre pour adorer l'Éternel. Mais nous n'avons rien dit de la fin du chapitre XVI, qui se lie au chapitre XVII, et parle d'un autre sujet. Lis au chapitre XVI, depuis le verset 18, et continue le chapitre suivant.

SOPHIE (après avoir lu). — Je vois, maman, qu'il s'agit des juges et de la manière dont ils devaient rendre la justice ; puis aussi des rois, si les enfants d'Israël voulaient en avoir un. Mais je me demande pourquoi Moïse parle ici de l'idolâtrie.

LA MÈRE. — La première chose, la plus importante pour les Israélites, c'était de ne pas oublier que leur Dieu était le seul vrai Dieu. L'affaire la plus sérieuse sur laquelle les juges pouvaient avoir à décider, c'était celle de personnes qui seraient tombées dans l'idolâtrie. Voilà pourquoi Dieu avertit encore son peuple à ce sujet. Et il ne s'agissait pas seulement de ne point dresser des idoles ; le culte de l'Éternel devait être gardé parfaitement pur, sans aucune res-

semblance quelconque avec le culte des faux dieux.

SOPHIE. — Que veux-tu dire, chère maman ?

LA MÈRE. — Les païens plaçaient souvent leurs temples, ou dressaient les autels de leurs fausses divinités, dans des bocages qu'ils appelaient des bois sacrés, à l'ombre desquels ils commettaient toutes sortes d'abominations, et ils mettaient, à côté des autels les statues de leurs idoles. Les Israélites ne devaient point avoir de bocage près de l'autel de leur Dieu, ni dresser de statue. L'Éternel déclare qu'il hait ces choses.

SOPHIE. — Cela me fait penser, chère maman, aux pauvres catholiques-romains qui ont des images et des statues dans leurs églises et chez eux. Ils font donc des choses que Dieu hait ?

LA MÈRE. — Hélas ! oui, mon enfant. Le cœur de l'homme a toujours été le même. Après le déluge, les hommes n'ont pas conservé la connaissance de Dieu et se sont fait des idoles *. Alors Dieu s'est choisi un peuple, Israël, auquel il s'est fait connaître, qu'il a tiré d'Égypte et introduit dans Canaan pour le servir Lui, le seul vrai Dieu. Et ce méchant peuple, ainsi que ses rois, s'est tout de suite détourné de Dieu, et a fini par remplir le pays et même le temple de Dieu d'idoles de toutes sortes **. Aussi Dieu a fait tomber sa colère sur lui. On aurait pu croire que l'Église de Dieu, à qui Jésus avait laissé ces paroles : « Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité, » et à qui l'apôtre Jean avait laissé comme dernier avertissement : « Mes petits enfants, gardez-vous des idoles *** », ne risquerait pas de tomber dans l'idolâtrie. Et cette église qui se dit chrétienne, a multiplié les images et les statues

* Romains I, 18-22. — ** Ésaïe II, 8; Ézéchiel VIII, 5-16; 2 Chron. XXXIII, 1-9. — *** Jean IV, 24; 1 Jean V, 21.

des saints qu'elle a établis, qu'elle prie, et auxquels elle rend un culte ; elle a exalté la mère de Jésus jusqu'à en faire une sorte de divinité dont on voit partout les représentations, et, chose plus affreuse encore, elle a fait une idole de Christ lui-même, et d'un morceau de pain, l'hostie, un Dieu que le prêtre crée, pour ainsi dire, en prononçant certaines paroles. Aussi l'Apocalypse nous parle-t-elle du jugement terrible qui doit atteindre cette église, qu'elle nomme Babylone*. Mais, mon enfant, dans nos versets, nous voyons qu'il ne fallait pas seulement, en rendant culte à l'Éternel, éviter tout ce qui ressemblait aux coutumes païennes ; tout en gardant pur l'autel de l'Éternel, que devait-on y offrir ?

SOPHIE. — Rien que de bon et de parfait, maman, comme nous l'avons déjà vu ; et cela est bien juste et seul digne de Dieu.

LA MÈRE. — En effet ; et cela nous montre que si nous condamnons les catholiques-romains, chez lesquels, avec toutes leurs erreurs, on voit souvent beaucoup de dévouement, il nous faut aussi prendre garde à nous, de peur qu'avec la connaissance de la parole de Dieu, qui nous montre que nous devons adorer Dieu, notre Père, en esprit et en vérité, nous ne soyons parcimonieux en donnant, froids à l'égard de ceux qui souffrent, et formalistes dans le culte que nous rendons à Dieu. Relis maintenant les versets 2 à 5, pour voir ce que l'on devait faire à ceux qui tombaient dans l'idolâtrie.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Ils devaient être lapidés.

LA MÈRE. — L'Éternel voulait que la gloire de son nom fût ainsi maintenue par son peuple. Mais tu vois qu'avant de condamner quelqu'un, on devait s'assurer avec soin de la réalité de l'accusation. Moise

* Apocalypse XVII, XVIII.

dit : « Tu t'en enquerras exactement. » Nous ne devons jamais nous hâter de juger qu'une personne est coupable, parce que quelqu'un l'a dit. On peut s'être trompé ou avoir voulu nuire. Mais quand le mal est manifeste, nous avons à nous en séparer.

SOPHIE. — Tu m'as dit, maman, que les chrétiens n'ont pas à mettre à mort le méchant ; mais que si quelqu'un, dans une assemblée de chrétiens, a fait le mal, il faut qu'il en soit exclu.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et on le fait dans l'espérance qu'il se repentira, et alors sa faute sera pardonnée, et il rentrera dans l'assemblée *. La loi, sous laquelle étaient placés les Israélites, ne pardonnait pas ; mais nous sommes sous la grâce et, « si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés ** , » et nous devons nous pardonner aussi les uns aux autres. Maintenant, nous nous occuperons de ce que Moïse recommande relativement aux juges et à la manière de rendre la justice. Peux-tu me le dire ?

SOPHIE. — Oui, maman. Chaque ville devait avoir des juges, et ceux-ci devaient juger justement.

LA MÈRE. — Dieu recommande cela, parce qu'il connaît le cœur de l'homme qui peut se laisser facilement influencer par des motifs qui empêchent de juger selon la justice. Le juge aurait pu être tenté de donner raison au riche ou au puissant contre le pauvre, alors même que celui-ci aurait eu le droit pour lui ; ou encore, favoriser quelqu'un parce qu'il aurait été son parent ou son ami — c'est faire acception de personnes. Il aurait pu aussi se laisser gagner par des présents et juger en faveur de celui

* Comparez 1 Corinthiens V, 4, 5, 13, et 2 Corinthiens II, 6-8; 10-11. — ** 1 Jean I, 9.

qui lui en aurait fait. Dieu mettrait les juges de son peuple en garde contre les deux dangers.

SOPHIE. — Il me semble, maman, que c'est ce que faisait le gouverneur Félix. Il savait bien que Paul n'avait rien fait de mal, et, cependant, il le laisse en prison, espérant que Paul lui donnerait de l'argent, et ensuite pour faire plaisir aux Juifs *.

LA MÈRE. — Ce n'était pas seulement parmi les païens que se trouvaient des juges injustes. Nous lisons dans les Psaumes et dans les prophètes, comment Dieu reproche aux principaux du peuple d'Israël leur injustice et leur amour du gain **. Et de tout temps, on peut voir que l'injustice et non la justice règne sur cette pauvre terre. Mais un temps va venir où « un Roi régnera en justice, et où les princes présideront avec équité. » C'est quand le Seigneur Jésus aura établi son règne sur la terre. « Il jugera justement le peuple de Dieu... et fera droit aux affligés. » Quel temps heureux pour la terre après tant d'injustices, de crimes et de violences, d'oppression du faible par les forts, du pauvre par les puissants, quand régnera Celui qui aura « la justice pour ceinture de ses reins ***. »

SOPHIE. — J'aime toujours, chère maman, entendre parler de ces temps du règne du Seigneur Jésus ; il me semble voir la terre toute florissante de beauté, tous les hommes heureux, et partout faisant entendre les louanges de Dieu.

LA MÈRE. — Cela viendra bientôt, Sophie, et, dans le ciel, nous jouirons de voir la gloire de notre Sauveur se répandre sur la terre. En attendant, le chrétien remet tout entre les mains de Dieu. Main-

* Actes XXIV, 22-27. — ** Voyez Ésaïe II, 23 ; X, 1, 2 ; Michée VII, 3 ; Psaume LXXXII, 1, 2. — *** Ésaïe XXXII, 1 ; Psaume LXXII, 2, 4 ; Ésaïe XI, 1-5.

tenant continuons. Lorsqu'on avait à juger d'un crime digne de mort, il fallait le témoignage de deux ou de trois personnes, et ces personnes devaient être les premières à exécuter le jugement.

SOPHIE. — Mais, maman, les témoins pouvaient être des menteurs. Je me rappelle l'histoire du pauvre Naboth. Deux méchants hommes témoignèrent faussement contre lui, disant qu'il avait blasphémé contre Dieu et le roi, et on le fit mourir *.

LA MÈRE. — C'est vrai, mon enfant, et cela montre toute la perversité de notre cœur. Il y a, dans la parole de Dieu, d'autres exemples de ces faux témoignages. Tu te les rappelles, peut-être ?

SOPHIE. — Oh ! oui, maman. Étienne fut condamné sur la déposition de deux faux témoins, qui mirent leurs habits aux pieds de Saul. Je pense qu'ils avaient ôté leurs vêtements pour lapider Étienne, et que Saul montrait, en les gardant, qu'il approuvait leur méchante action **.

LA MÈRE. — Ce fut aussi sur le rapport de deux faux témoins que notre adorable Sauveur fut condamné ***. Mais, chère Sophie, tu verras plus loin que l'Éternel, qui connaît le cœur, a prévu le cas où il y aurait des faux témoins, et dit ce qu'il faut leur faire, et, s'ils échappent au jugement des hommes, ils ne peuvent se soustraire à celui de Dieu. La loi et les lois supposent toujours la méchanceté de l'homme, mais elle ne détruit pas ce que Dieu établit. Nous trouvons dans le Nouveau Testament les mêmes recommandations, non pour faire mourir le coupable, mais quand il s'agit de confirmer une chose. Ainsi l'apôtre Paul dit à Timothée : « Ne reçois pas d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de

* 1 Rois XXI, 1-16. — ** Actes VI, 11-14; VII, 58; VIII, 1.
— *** Matthieu XXVI, 60, 61.

deux ou de trois témoins. » Il dit autre part : « Par la bouche de deux ou de trois témoins, toute affaire sera établie, » et le Seigneur dit la même chose *. C'est ainsi que Dieu agit dans ses voies ; pour rendre témoignage à l'évangile, les serviteurs de Dieu sont envoyés deux à deux ; Pierre avec Jean, Paul avec Barnabas ou Silas ; contre l'iniquité de l'homme de péché et de ceux qui le suivent, les deux témoins prophétisent ; et pour ce qui concerne la certitude de notre salut, du fait que les croyants ont la vie éternelle, « il y en a trois qui rendent témoignage, l'Esprit, l'eau et le sang, et les trois sont d'accord pour un même témoignage, » savoir, « que Dieu nous a donné la vie éternelle **. » Le Seigneur Jésus lui-même disait aux Juifs : « Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai. Moi, je rends témoignage de moi, et le Père qui m'a envoyé, rend aussi témoignage de moi. » Et autre part, il montre qu'il a pour Lui les quatre témoignages du Père, de ses œuvres, de Jean Baptiste et des Écritures ***. Tu vois donc que Dieu maintient ce qu'il a établi pour confirmer la vérité.

SOPHIE. — Maman, tu as dit que le chrétien doit s'en remettre à Dieu ; mais si quelqu'un fait tort à un autre, ne faut-il pas s'adresser aux juges, car il y en a aussi maintenant ?

LA MÈRE. — Avant de te répondre, mon enfant, je te demanderai ce qu'il fallait faire, lorsque, pour les juges ordinaires, il y avait des cas trop difficiles ? Lis aux versets 9-13.

SOPHIE (après avoir lu). — Il fallait aller aux sacri-

* 1 Timothée V, 19 ; 2 Corinthiens XIII, 1 ; Matthieu XVIII, 16. — ** Luc X, 1 ; Actes XIII, 2 ; XV, 40 ; Apocalypse XI, 3-8 ; 1 Jean V, 7, 8, 11. — *** Jean VIII, 17, 18 ; V, 31-39.

ficateurs et au juge. Je pense, maman, que ce juge était celui qui était établi sur tout Israël, comme Samuel, par exemple.

LA MÈRE. — Oui ; mais en tout cas, il fallait aller en la présence de Dieu, au lieu que l'Éternel avait choisi, et s'adresser à ceux qui vivaient plus près de Dieu, le sacrificateur et le juge. Ceux-là prononçaient le jugement auquel il fallait se soumettre sous peine de mort. Penses-tu qu'un Israélite aurait porté sa cause devant les juges des nations ?

SOPHIE. — Oh ! non, maman, ils étaient le peuple de Dieu.

LA MÈRE. — Eh bien, maintenant, nous verrons comment doivent agir les chrétiens. D'abord, mon enfant, il faut nous rappeler que, bien qu'étant dans le monde, ils ne sont pas du monde *, de même que les Israélites étaient tout à fait séparés des nations. Ensuite, les chrétiens sont appelés à manifester ici-bas la vie de Christ qui est en eux ; Christ était doux et humble de cœur, ne faisait tort à personne et ne faisait pas valoir ses droits **. Nous avons à suivre ses traces. Et voici ce que nous dit ce précieux Sauveur : « Si ton frère pèche contre toi, va, reprends-le, entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère ; mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que, par la bouche de deux ou trois témoins toute parole soit établie. Et s'il ne veut pas les écouter, dis-le à l'assemblée ; et s'il ne veut pas écouter l'assemblée, qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain ***. » Tu vois qu'il n'est pas question d'aller devant les tribunaux. C'est l'assemblée qui juge en dernier lieu, comme autrefois le sacrificateur. Main-

* Jean XVII, 16. — ** Matthieu XI, 29; 1 Pierre II, 23. —

*** Matthieu XVIII, 15-17.

tenant, voici ce que dit l'apôtre Paul au sujet des procès : « Quelqu'un de vous, quand il a une affaire avec un autre, ose-t-il entrer en procès devant les injustes, et non devant les saints?... Si vous avez des procès pour les affaires de cette vie, établissez pour juges ceux-là qui sont peu estimés dans l'assemblée.... C'est de toute manière une faute en vous, que vous ayez des procès entre vous. Pourquoi ne supportez-vous pas plutôt des injustices ? pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt faire tort ? » N'est-ce pas bien clair ?

SOPHIE. — Oui, chère maman, je comprends cela. Je pensais, en t'entendant, aux paroles du Seigneur Jésus : « Ne résistez pas au mal ; mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre ; et à celui qui veut plaider contre toi et t'ôter ta tunique, laisse-lui encore le manteau. » Je pensais aussi qu'il ne doit pas y avoir de procès et de querelles entre les enfants du même Père et qui appartiennent au ciel. Mais il y a des magistrats et des juges, que doivent faire les chrétiens s'ils sont appelés devant eux ?

LA MÈRE. — D'abord, mon enfant, les magistrats et les princes sont l'autorité établie de Dieu pour gouverner le monde et réprimer le mal dans le monde. Nous devons leur être soumis en tout ce qui ne touche pas aux droits de Dieu. Mais les chrétiens doivent marcher de telle sorte qu'ils ne soient jamais amenés devant les juges pour avoir commis une injustice ou un crime. « Que nul de vous, » dit l'apôtre, « ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou comme faisant le mal, ou s'ingérant dans les affaires d'autrui ; mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait

* I Corinthiens VI, 1-8.

** Matthieu V, 38-42.

pas honte, mais qu'il glorifie Dieu en ce nom. * » Les chrétiens ne doivent pas non plus appeler personne devant les magistrats pour soutenir leurs droits ; il faut plutôt souffrir que l'on nous fasse tort. « Que votre douceur, » dit Paul, « soit connue de tous les hommes ** . » Et si quelqu'un est appelé devant les tribunaux, il doit s'attendre à Dieu pour répondre comme il faut.

SOPHIE. — Merci, maman ; je vois que les chrétiens ont une seule chose à faire ici-bas, c'est de suivre Jésus dans toute leur vie et, s'ils ont à souffrir de la part du monde, que ce soit pour Lui. Maintenant, nous avons encore à parler du roi.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, mais nous le ferons une autre fois, s'il plaît à Dieu, en nous occupant du chapitre XVIII.

Avez-vous confessé Christ ?

J'étais encore un tout jeune homme, occupé dans un bureau, à L., lorsque je tombai dangereusement malade. Sur l'avis de mon patron, je retournai à B., dans ma famille, et fus soigné par notre médecin qui, après quelque temps, jugea que mon cas était désespéré. Un autre docteur fut appelé en consultation, mais tous deux prononcèrent que le mal était au-dessus des ressources de leur art.

* 1 Pierre IV, 14-16.

** Philippiens IV, 5.

Mon père était un homme de grande piété, et, ayant appris le résultat de la consultation, il demanda aux médecins :

— Vous abandonnez donc absolument mon fils ?

— Oui, nous ne pouvons plus rien faire.

— Je puis donc le traiter moi-même, et lui donner les remèdes simples que je trouverai bon ?

— Certainement.

Mon père, après cette conversation, prit quelques herbes, et, avant de les employer pour moi, alla dans sa chambre et supplia Dieu de rétablir son enfant, si c'était sa volonté.

Il n'était pas depuis longtemps sur ses genoux devant Dieu, que toute sollicitude pour le bien de mon corps avait disparu de son esprit, et qu'un sentiment extraordinairement puissant du prix de mon âme et du danger qu'elle courait, le remplit d'un si ardent désir que je fusse sauvé, qu'il ne put faire autre chose que de crier à Dieu pour mon salut. Après avoir cessé de prier, il vint dans ma chambre, me donna le remède qu'il avait préparé, et dit à ma mère : « Nous n'avons point pris de repos depuis bien des nuits ; laissons maintenant notre enfant entre les mains du Seigneur, et essayons de dormir quelques moments. »

Mais ma mère ne pouvait point se reposer, et, vers minuit, elle entra dans ma chambre. Elle ne put retenir une exclamation de surprise et appela mon père. Il fut bientôt là, et, tous deux, frappés d'étonnement, contemplaient la prompte et miséricordieuse réponse de Dieu à la prière de mon père. La maladie était tout à fait tombée ; je dormais d'un profond sommeil, et quand je me réveillai, tout danger avait disparu. Mon père me parla alors de sa prière, et me dit surtout avec quelle instance il avait demandé à Dieu de sauver mon âme.

Ce fut le commencement de l'œuvre de Dieu en moi. Je recouvrai mes forces et fus capable de reprendre mes occupations. Je croyais maintenant du cœur au Seigneur Jésus, mais je ne l'avais pas confessé des lèvres. (Romains X, 9, 10.) Je ne pouvais pas dire : « Je suis sauvé, » mais les choses de Dieu avaient de l'attrait pour mon âme.

Un jour, mon patron me dit : « S..., voici deux billets pour l'Opéra ; je suis sûr que vous serez bien aise d'y aller. Choisissez un brave garçon de vos amis pour vous accompagner, et j'espère que vous jouirez d'une agréable soirée. »

Je n'eus pas le courage de refuser, et promis à mon patron de faire ce qu'il désirait.

Le soir, un ami vint avec moi et jouit extrêmement de la musique. Pour moi, j'étais triste et malheureux ; rien ne me semblait avoir d'attrait. Mon ami me dit :

— Qu'avez-vous ? Vous paraissez mal à votre aise.

— Non, répliquai-je, je suis malheureux. Je ne devrais pas être ici. Dieu a produit en moi de nouvelles pensées et de nouveaux sentiments qui me rendent tout à fait impropre à me trouver dans un lieu tel que celui-ci. C'est la plus triste soirée que j'aie jamais passée.

Le secret était maintenant découvert : « De la bouche j'avais fait confession à salut, » j'avais reconnu ouvertement que j'étais du côté de Christ. Depuis ce moment, je n'ai plus jamais mis le pied dans un lieu de divertissement, et il y a de cela bien des années, comme le témoignent mes cheveux gris.

Puisse ce récit conduire mes jeunes lecteurs, qui seraient croyants, mais encore en secret, à confesser ouvertement le Seigneur. Le vrai bonheur ne se trouve qu'en étant hors du monde, et hors du monde pour Christ. Le monde n'a pas de joie à mettre en parallèle avec celle qui nous est décrite dans la para-

bole du fils prodigue, quand le Père le reçoit et le conduit dans sa maison. Celui qui a goûté le bonheur d'être ainsi reçu, et qui a entendu dans son âme la « mélodie céleste » qui salue son arrivée, ne trouvera plus dans aucun « opéra, » ni dans aucun autre divertissement, rien qui le satisfasse.

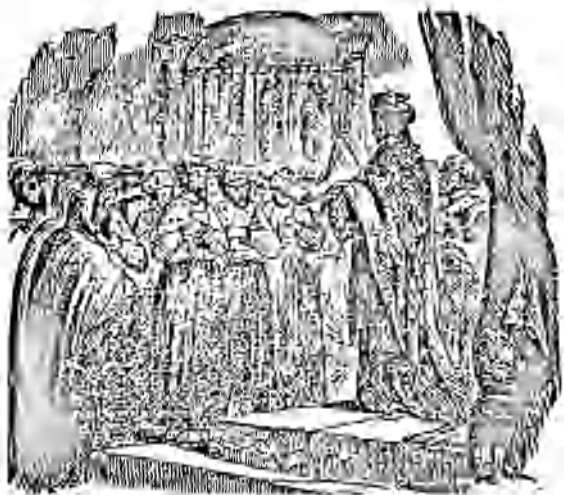
La parole de Dieu a rattaché la « confession » au salut. Si vous n'avez pas encore confessé Christ, faites-le maintenant ouvertement. Craignez-vous les railleries de ceux qui vous entourent ? Celui qui écrit ces lignes les a éprouvées, mais la joie qu'il a trouvée en Christ vaut bien l'opprobre de la croix que l'on rencontre en suivant le Seigneur. Ainsi, chers jeunes amis qui croyez, n'ayez pas honte de Lui, mais soyez tout entiers dévoués à Lui, corps et âme : Il en est digne.



Prière d'un jeune garçon.

Seigneur, vois à tes pieds un pauvre enfant coupable ;
Sur lui daigne abaisser tes yeux avec faveur ;
Ote tous ses péchés par ta grâce ineffable,
Donne-lui ton Esprit, attire à toi son cœur.

Que je marche abrité sous l'ombre de ton aile ;
Conduis-moi chaque jour et me garde à jamais,
Que je suive ta voix, ô mon Berger fidèle,
Et que ton faible agneau près de toi vive en paix.



Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

SOPHIE. — Tu m'as dit qu'aujourd'hui nous parlerions de ce qui est dit relativement au roi, si les Israélites en demandaient un. Je sais qu'ils ont voulu avoir un roi, mais penses-tu qu'ils aient bien fait ?

LA MÈRE. — Non, mon enfant ; l'Éternel était leur Roi *, et n'était-il pas le meilleur ? C'était une grande faveur de sa part de les vouloir pour son peuple, et ils auraient dû être trop heureux de dépendre, non d'un homme, mais de Dieu seul ; leur désir ne pou-

* 1 Samuel XII, 12.

vait venir que de ce qu'ils voulaient imiter les nations*, et le peuple de Dieu doit être et rester séparé du monde. Quand ils demandèrent un roi, Samuel sentit vivement le mal qu'ils faisaient et en fut très affligé ; Dieu lui dit : « C'est moi, et non pas toi, qu'ils ont rejeté, » ce qui montre bien que Dieu ne les approuvait pas. Samuel chercha à les détourner de ce mal, mais ils ne voulurent pas l'écouter. Il leur dit encore : « Voyez combien le mal est grand que vous ayez demandé un roi ** ; » et Dieu plus tard dit : « Je t'ai donné un roi dans ma colère ***. » Mais Dieu qui prévoyait tout ce que le méchant cœur des Israélites ferait, donne ici, dans sa bonté, des directions pour la conduite du roi qu'ils demanderaient. Relis les versets 14 à 20 du chapitre XVII, et dis-moi ce qui s'y trouve.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Premièrement, maman, le roi devait être un Israélite ; ensuite, il ne devait ni faire des amas de chevaux, ni ramener dans ce but le peuple en Égypte, ni avoir un grand nombre de femmes, ni amasser des richesses. Et il y avait une chose qu'il devait faire, c'était d'écrire une copie de la loi, la garder près de lui et la lire tous les jours.

LA MÈRE. — C'est cela ; et c'était afin qu'il ne se crût pas au-dessus des autres Israélites pour faire ce qui lui plairait, mais afin qu'il demeurât dans la dépendance de Dieu et dans l'obéissance. En faisant ainsi, il devait être heureux. Maintenant, Sophie, peux-tu me dire si les rois d'Israël ont agi de cette manière ?

SOPHIE. — Je pense, maman, que le premier roi, Saül, ne connaissait pas beaucoup la loi de Dieu, car

* 1 Samuel VIII, 5-7. — ** 1 Samuel XII, 17. — *** Osée XIII, 10, 11.

il a été bien méchant, mais je suis sûre que David la connaissait et l'aimait. Dans un des psaumes qu'il a écrits, il dit : « Oh ! combien j'aime ta loi ; tout le jour je la médite ! » »

LA MÈRE. — Je crois cela comme toi, Sophie ; mais quand nous lisons l'histoire du roi Salomon qui fut si béni de Dieu, nous voyons qu'il fit toutes les choses défendues dans ces versets du Deutéronome que nous avons lus. Il est dit de lui : « Il fit amas de chariots et de gens de cheval ; » « et quant aux chevaux de Salomon, il les tirait d'Égypte. » Il envoya en Ophir chercher de l'or, un poids d'or immense ; les pierres précieuses et toutes sortes de richesses abondaient chez lui. Et enfin, pour mettre le comble, il est encore écrit : « Le roi Salomon aima beaucoup de femmes étrangères, outre la fille du Pharaon. » » Et quel fut le résultat de cette négligence de la parole de Dieu ?

SOPHIE. — Bien triste, maman. Ses femmes firent détourner son cœur après d'autres dieux, et il remplit Jérusalem d'idoles ; il en éleva en présence même de ce temple qu'il avait bâti et où Dieu était venu habiter.

LA MÈRE. — Oui, Sophie ; voilà ce qu'est le méchant cœur de l'homme, même au milieu des plus riches bénédictions. Tel est aussi le nôtre, et nous devons prendre bien garde de ne pas négliger la parole de Dieu, et de ne pas nous laisser détourner de ce qu'elle prescrit. Satan et le monde entreraient bientôt et rempliraient notre âme d'idoles. Or nous sommes aussi le temple de Dieu.

SOPHIE. — Maman, je me rappelle encore une autre chose qui montre bien que les rois de Juda n'observaient pas ce que Moïse avait dit. Dans l'his-

* Psaume CXIX, 97. — ** 1 Rois IX, X, XI.

toire de Josias qui fut un bon roi, quoique bien jeune, il est dit que l'on retrouva le livre de la loi dans le temple et qu'on le lut à Josias, qui fut tout effrayé de ce que la loi disait *. Cela fait bien voir qu'il ne l'avait pas copiée.

LA MÈRE. — Et nous voyons par là aussi combien le peuple, et même les sacrificateurs avaient mis en oubli la parole de Dieu. Il est vrai qu'avant Josias, il y avait eu deux méchants rois, Manassé et Amon, et Dieu voulait reconnaître la piété de Josias en lui révélant sa parole, et donner au peuple, auquel elle fut lue, un dernier avertissement. Mais ce fut en vain ; après Josias, ils retombèrent dans le mal, et Dieu les fit transporter à Babylone. Telle fut la triste fin de la royauté demandée par les enfants d'Israël.

SOPHIE. — C'est bien triste, en effet, maman ; mais je me réjouis à la pensée qu'un jour les enfants d'Israël auront le meilleur et le plus grand des rois, c'est-à-dire Jésus lui-même, comme Nathanaël le reconnaissait déjà quand il disait : « Tu es le Fils de Dieu ; tu es le Roi d'Israël **. »

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et celui-là ne manquera en rien. Maintenant nous allons nous occuper du chapitre XVIII. Lis-le.

SOPHIE (après avoir lu). — Je veux te dire, chère maman, de quoi parle ce chapitre. D'abord, Moïse dit aux Israélites ce qui devait revenir aux sacrificateurs et aux Lévites qui n'avaient pas d'héritage avec le reste d'Israël, mais qui s'occupaient du service de Dieu ; ensuite, Moïse défend qu'il y ait parmi le peuple des sorciers et des gens qui prétendent deviner l'avenir ; et puis, il promet que Dieu suscitera un prophète comme lui.

* 2 Rois XXII. — ** Jean I, 49.

LA MÈRE. — Ma chère fille a très bien dit, et ces trois parties du chapitre renferment beaucoup de leçons importantes pour nous. D'abord, comme tu l'as remarqué, nous y voyons les soins de l'Éternel pour ceux qui s'occupaient particulièrement du service de sa maison. Penses-tu, Sophie, qu'il y ait encore de nos jours des hommes occupés spécialement du service de Dieu ?

SOPHIE. — Certainement, maman. Il y a tous ceux qui annoncent l'évangile et qui expliquent la parole de Dieu.

LA MÈRE. — Oui, l'Écriture parle d'évangélistes, de pasteurs et docteurs que Christ donne à son Église pour l'édifier et en vue de la perfection des saints *. Ces serviteurs doivent s'attendre uniquement au Seigneur qui les envoie, et ne dépendre que de Lui ; mais il pourvoit à leurs besoins, et il le fait par le moyen des chrétiens, de même qu'il pourvoyait aux besoins des sacrificateurs et des Lévites par les offrandes des Israélites. C'est ce que l'apôtre enseigne aux Corinthiens et aux Galates, quand il leur dit : « Le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile, de vivre de l'Évangile ; » et « Que celui qui est enseigné dans la parole fasse participer celui qui enseigne à tous ses biens temporels **. » C'est un grand privilège pour les chrétiens de participer ainsi à l'œuvre que les serviteurs du Seigneur accomplissent pour leur divin Maître, en les recevant et en les aidant pour qu'ils puissent se livrer entièrement à leur service. Nous voyons comme l'apôtre Paul est reconnaissant envers les Philippiens qui lui avaient envoyé leurs dons par Epaphrodite. Lis au chapitre IV de cette épître, versets 16 et 18.

* Éphésiens IV, 11, 12. — ** 1 Corinthiens IX, 14 ; Galates VI, 6.

SOPHIE (*lit*). — « Car même à Thessalonique, une fois, et même deux fois, vous m'avez fait un envoi pour mes besoins.... Or j'ai amplement de tout et je suis dans l'abondance ; je suis comblé, ayant reçu d'Epaphrodite ce qui m'a été envoyé de votre part, un parfum de bonne odeur, un sacrifice acceptable, agréable à Dieu. » Je vois, chère maman, que c'est une chose qui plaît à Dieu, et je serai bien contente de pouvoir donner quelque chose quand on fera une collecte pour les ouvriers du Seigneur. Je me rappelle que, lorsque le Seigneur Jésus était sur la terre et qu'il allait de lieu en lieu prêcher l'évangile, il y avait des femmes qui l'assistaient de leurs biens *.

LA MÈRE. — Oui, ce précieux Sauveur qui était le Créateur de toutes choses, ne voulait rien posséder sur la terre, mais il donnait ainsi occasion à ceux qui l'aimaient de lui témoigner leur dévouement. Nous avons à faire de même. Maintenant continuons notre chapitre. Que renferme la seconde partie ?

SOPHIE. — Elle parle des devins, des sorciers, des diseurs de bonne aventure, et de ceux qui consultent les esprits et qui interrogent les morts ; mais je me rappelle que tu m'en as parlé quand nous avons lu le Lévitique **.

LA MÈRE. — C'est vrai, Sophie, nous pouvons donc passer à la troisième partie.

SOPHIE. — Oui, maman ; Moïse y annonce que Dieu suscitera au peuple un prophète tel que lui.

LA MÈRE. — Et sais-tu qui est ce prophète ?

SOPHIE. — Je pense que c'est le Seigneur Jésus, chère maman.

LA MÈRE. — Tu as raison, mon enfant. L'apôtre Pierre, parlant aux Juifs du Sauveur, cite ce passage du Deutéronome. Lis Actes III, verset 22.

* Luc VIII, 3. — ** *Bonne Nouvelle*, année 1882, page 13.

SOPHIE (*lit*). — « Moïse déjà a dit : Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera un prophète tel que moi ; vous l'écoutez dans tout ce qu'il pourra vous dire. »

LA MÈRE. — Il y a eu en Israël bien des prophètes qui parlaient de la part de l'Éternel, mais il nous est dit à la fin du Deutéronome, que « il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse, que l'Éternel ait connu face à face, selon tous les signes et les merveilles que l'Éternel l'envoya faire dans le pays d'Égypte. » (Chapitre XXXIV, 10, 11.) Moïse avait des communications directes avec Dieu, sur la montagne, et quand il en descendit, sa face resplendissait de gloire ; l'Éternel lui parlait au tabernacle d'assignation, bouche à bouche, et non pas en vision, comme à un autre prophète, puis Moïse répétait au peuple les paroles de l'Éternel : il était médiateur entre Dieu et le peuple ; il fut le libérateur d'Israël, celui que Dieu employa pour le tirer d'Égypte et le conduire à travers le désert. Nul autre prophète n'eut cette gloire ; il fallait attendre celui que Moïse avait annoncé, et quand il vint, il se trouva être plus grand que Moïse ; Moïse était serviteur, mais Christ était le Fils de Dieu *.

SOPHIE. — Je pense, maman, que les Juifs attendaient le prophète annoncé par Moïse, car les foules, après avoir été rassasiées avec cinq pains et deux poissons, dirent : « Celui-ci est véritablement le prophète qui vient dans le monde **. » Ils se rappelaient, sans doute, que Moïse avait nourri les Israélites au désert.

LA MÈRE. — Tu as raison, Sophie, et nous le voyons encore par la question que firent à Jean Baptiste des sacrificateurs et des Lévites : « Es-tu le prophète ? »

* Hébreux III, 1-6. — ** Jean VI, 14 ; I, 21.

SOPHIE. — Explique-moi, chère maman, je te prie, comment le Seigneur Jésus fut un prophète tel que Moïse ?

LA MÈRE. — Il fut tel par ce qu'il accomplit, Sophie, mais en toutes choses plus grand. Ainsi il connaissait Dieu parfaitement, Lui, le Fils unique qui est dans le sein du Père, et il est venu nous le faire connaître; il est le grand Libérateur envoyé pour sauver son peuple de leurs péchés et pour détruire les œuvres du diable; il est le Médiateur parfait entre Dieu et les hommes, étant à la fois Dieu et homme: les Israélites tremblaient en entendant la voix de l'Éternel et avaient peur qu'elle ne les fît mourir; mais Dieu nous parle dans son Fils et c'est une voix pleine de douceur qui fait vivre ceux qui l'écoutent. Aussi, de même que Moïse avait dit: « Vous l'écouteriez, » Dieu dit aussi aux disciples: « Écoutez-le. » Si quelqu'un ne l'écoute pas et désobéit, la colère de Dieu demeure sur lui*. Les Juifs ne voulurent pas écouter ce grand prophète annoncé par Moïse, et ils sont tombés sous le jugement; et c'est ce qui arrivera maintenant aussi à ceux qui ne veulent pas l'écouter**.

SOPHIE. — Merci, maman. Je comprends mieux maintenant ce que Moïse annonçait d'avance. Je vois aussi que ces paroles « d'entre tes frères, » ont été accomplies, car Jésus naquit en Israël, et dans l'évangile de Jean il est dit: « Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu***. »

LA MÈRE. — Et tu peux voir aussi l'accomplissement de ces paroles de Moïse: « Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je

* Jean I, 18; Matthieu I, 21; 1 Jean III, 8; 1 Timothée II, 5; Hébreux I, 1; Jean V, 24, 25; Matthieu XVII, 5; Jean III, 36. — ** 2 Thessaloniens I, 8. — *** Jean I, 11.

lui commanderai. » Le Seigneur Jésus disait aux Juifs : « Selon que mon Père m'a enseigné, je dis ces choses, » et encore : « Le Père qui m'a envoyé, lui-même m'a commandé ce que je devais dire et comment j'avais à parler. Les choses donc que je dis, je les dis comme le Père m'a dit *. » Voilà, Sophie, de quelle manière excellente le Seigneur Jésus était un prophète tel que Moïse.

SOPHIE. — Oui, maman, et nous sommes heureux d'avoir à écouter un Maître si doux, si bon, et qui donne la vie éternelle à ceux qui écoutent sa voix **.

Le message du mômier.

Il y a environ soixante ans, dans l'après-midi d'un beau jour d'été, la brillante lumière du soleil, pénétrant par les fenêtres de la salle de justice de la ville de G., éclairait une scène solennelle. Ses brillants rayons tombaient sur les visages d'une foule curieuse, sur la figure sévère du juge et sur la face pâle et agitée du misérable assis au banc des prévenus. Il était là sous une accusation terrible de meurtre ; le verdict de culpabilité venait d'être rendu, et le juge prononçait les paroles redoutables qui ôtaient au meurtrier toute espérance de vie, le condamnant à être enfermé durant vingt-huit jours dans un cachot souterrain avant d'être exécuté publiquement.

* Jean VIII, 28 ; XII, 49, 50. — ** Jean X, 27, 28.

Lorsque le juge eut cessé de parler, le silence solennel qui régnait dans la salle fut tout à coup interrompu par le cri déchirant et plein d'angoisse de : « Grâce ! grâce ! » poussé par le criminel. Hélas ! il n'y avait point lieu d'exercer la grâce ; le tribunal ne pouvait que rendre la justice, et le malheureux savait que sa sentence était juste.

Parmi les personnes présentes se trouvait un de ceux que le peuple de G. appelait des mômiers. Il éprouvait la plus profonde compassion pour le condamné, et aurait voulu faire quelque chose pour adoucir sa misère. Il n'avait aucune influence à faire valoir pour obtenir un sursis en sa faveur ; mais il désirait ardemment pouvoir porter à celui qui périssait, la bonne nouvelle du Sauveur qui peut purifier le plus vil des pécheurs, et rendre le plus coupable propre à être avec Lui dans le paradis. Jour après jour, le brave homme se rendait à la prison et se promenait autour de ses sombres murailles sans trouver le moyen d'accomplir son dessein de miséricorde. On lui avait dit que personne, sauf le geôlier, n'était admis dans la cellule du condamné, et que ce serait inutile de chercher à obtenir, pour y entrer, la permission des autorités. Sans se laisser décourager par les difficultés, il s'enquit de la partie de la prison où le meurtrier était enfermé et découvrit qu'une petite grille près du sol, dans l'un des murs, était l'ouverture par laquelle quelques rayons de lumière pénétraient dans le cachot. Il avait trouvé ce qu'il avait demandé dans ses prières.

Il s'assit aussitôt par terre près de la grille et commença à lire d'une voix claire et distincte le troisième et le quatrième chapitre de l'épître aux Romains. Il lut sans interruption jusqu'à ce qu'il fut arrivé au cinquième verset du chapitre IV : « A celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en

celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice ; » alors une voix rauque et creuse sortant de l'intérieur, dit : « Lisez encore ces paroles. » Il les relut lentement, puis, comme aucun son ne venait plus rompre le silence, il s'en alla avec une lueur d'espérance dans son cœur. N'était-il pas écrit dans la Bible : « L'entrée de tes paroles illumine ? » Il retourna fréquemment près de la grille, jusqu'à ce que l'attention ayant été attirée sur ses lectures, il fut appelé devant le gouverneur de la prison et interrogé sur sa manière de faire.

— Je désirais faire connaître au prisonnier où il pourrait trouver la grâce qu'il implorait, fut sa réponse.

— Et où est-ce ? demanda le gouverneur avec un sourire.

— En Jésus, répondit le momier avec simplicité et courage, car « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle. »

— C'est bon, si vous avez à lui porter quelque chose qui lui fasse du bien, dit le gouverneur, je vous accorderai la permission de le voir pendant une demi-heure chaque jour dans sa cellule. Ce sera mieux que de risquer de causer du trouble au dehors.

C'était une grande faveur ; mais le momier savait que tous les cœurs sont dans la main de Dieu, et il l'accepta comme une réponse à sa prière. Il fut introduit dans la prison et conduit par le geôlier près du condamné, qu'il trouva assis sur son lit de paille, les jambes chargées de chaînes ; toute son attitude témoignant l'abattement profond de son esprit.

Le momier parla, et sa voix fut aussitôt reconnue par le pauvre prisonnier qui s'écria : « Vous êtes le brave homme qui m'avez lu ces merveilleuses paroles. Oh ! parlez-moi davantage de Celui qui, sans

œuvres, justifie l'impie. » C'était une tâche joyeuse d'annoncer le glorieux message du salut à une âme ainsi préparée, et, s'étant assis dans le sombre cachot, le mômier parla de Jésus, l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde ; il dit que c'est Lui qui a subi le châtement dû au péché et qui a ainsi satisfait aux droits de Dieu, afin que ceux qui « n'avaient pas de quoi payer, » pussent être pardonnés gratuitement.

— Et il y a de l'espérance pour moi ? demanda le condamné. J'ai été un grand pécheur ; vous voyez comment l'homme me juge, et que dois-je être aux yeux du Dieu saint ?

— Il y a de l'espérance, répondit le messager de miséricorde ; car Jésus est *puissant pour sauver*. Vous êtes ici condamné à mourir pour le crime de meurtre ; mais si quelqu'un vous aimait assez pour subir la mort et être puni à votre place, ne pensez-vous pas que la loi serait satisfaite et que vous pourriez être pardonné avec justice ? C'est ce que Jésus a fait pour sauver les pécheurs de la mort éternelle ; et, parce qu'il est mort pour les pécheurs, Dieu est prêt à vous pardonner. (Romains V, 7-9.)

Le pauvre homme écoutait comme si c'eût été l'annonce de son pardon de la part d'une autorité suprême, et, comme le mômier se taisait, ce cri s'échappa du cœur de son auditeur : « Continuez, oh ! dites-m'en davantage. »

Jour après jour, le mômier put revenir, et bientôt les demi-heures passées dans la sombre cellule furent pour lui les plus radieux moments de la journée, car à chaque visite il voyait le prisonnier comprendre plus parfaitement la voie du Seigneur.

Le jour qui précéda l'exécution, le mômier vint encore voir le condamné. Celui-ci était tellement rempli de la pensée du pardon de Dieu et de la grâce

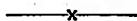
merveilleuse qui se trouve en Jésus qui l'avait racheté, qu'il semblait avoir surmonté toute crainte quant à la mort terrible dont il était si rapproché. « Si seulement je pouvais parler aux autres prisonniers de cette bienheureuse espérance, » s'écriait-il ; et, se tournant vers le geôlier qui venait d'entrer, il dit : « J'ai une dernière demande à faire ; voulez-vous l'accorder à un homme qui va mourir ? Je désire que vous me conduisiez à travers la prison, afin que je puisse parler à chacun de Jésus et de la miséricorde de Dieu. »

— Je n'ai pas le droit de vous ôter vos fers, dit le geôlier, sans quoi je vous accorderais volontiers votre requête, car vous ne m'avez presque pas donné de peine ; la seule chose dont j'aie à me plaindre est que vous avez chanté si haut des cantiques ces quelques derniers jours ; cela semblait contre nature, vu ce qui vous attend ; mais, je le répète, je n'ose pas prendre sur moi de vous ôter vos fers.

— Je ne le demande pas, dit le prisonnier ; laissez-moi aller tel que je suis. Et ainsi, bien que marchant avec peine sous le poids des chaînes, il alla de cellule en cellule, disant à leurs habitants surpris que Dieu, pour l'amour de Christ, lui avait pardonné tous ses péchés et qu'il avait une espérance de gloire si brillante et si heureuse, qu'il s'inquiétait peu de la honte et de la souffrance qu'il aurait à subir sur l'échafaud le lendemain. Après avoir rendu ce témoignage à la puissance de Jésus pour sauver jusqu'à la fin, il retourna dans sa cellule passer ses dernières heures d'obscurité et de solitude. Ensuite vint la peine cruelle et l'infamie de la mort d'un malfaiteur, — mais avec la consolation apportée par l'espérance de la vie et de l'incorruptibilité par Jésus.

Cher jeune lecteur, si tu avais été parmi la foule qui assista aux derniers moments de ce meurtrier,

peut-être aurais-tu rendu grâces à Dieu de ne pas être un si grand pécheur ; et cependant ce pécheur avait cherché et trouvé grâce et miséricorde. Es-tu aussi sûr que l'était ce pauvre homme que tu es purifié et pardonné ? Il avait été, sans doute, un grand coupable. Il avait violé la loi et avait mérité le châ-timent. La loi fut ainsi satisfaite. Il avait violemment ôté la vie à l'un de ses semblables et, par une juste rétribution, il subissait la mort à son tour. Mais, béni soit Dieu ! ici se voit la différence entre la loi humaine et la loi divine. A la barre de la justice humaine il n'y avait pas de grâce pour le coupable ; mais Dieu a trouvé un moyen, tout en restant juste, de justifier celui qui croit en Jésus. (Romains III, 21.) Devant Dieu tu es, comme cet homme, un pécheur coupable et perdu ; comme lui as-tu cru en Celui qui justifie l'impie ? Hors de là, il n'y a point d'espérance pour le pécheur, quel qu'il soit.



Mœurs et coutumes bibliques.

LES FUNÉRAILLES DANS LES ÉCRITURES

LA TANTE. — Vous rappelez-vous, enfants, où il est fait mention, pour la première fois dans la Bible, d'un sépulcre et d'un ensevelissement ?

MARIE. — Je sais que la première mort dont il est parlé est celle d'Abel, mais je ne me rappelle pas qu'il soit rien dit de la sépulture d'Adam ou d'Ève.

LA TANTE. — Tu as raison, Marie ; il n'est pas fait mention de funérailles avant le déluge, ni même après, jusqu'au temps d'Abraham.

CHARLES. — Oh ! maintenant je sais, tante. Les premières funérailles dont il est parlé, sont celles de Sara.

LA TANTE. — Oui, c'est au chapitre XXIII de la Genèse. Abraham était un étranger dans le pays de Canaan ; il n'y avait « pas d'héritage, pas même où poser son pied, » mais Dieu lui avait promis que cette terre lui appartiendrait et que ses enfants en auraient la possession, et il montra sa foi en la promesse de Dieu ainsi que son entier renoncement au pays de ses pères par le soin qu'il mit à acquérir, même à un prix élevé, un lieu qui fût à lui dans la terre promise, et où il pût enterrer son mort.

CHARLES. — Il aurait pu ne rien payer, puisque les gens du pays lui dirent d'enterrer son mort dans le meilleur de leurs sépulcres. Mais qui étaient les fils de Heth ?

LA TANTE. — C'était une famille de la race de Cham *, les ancêtres des Héthiens, l'une des sept nations qui habitaient le pays de Canaan et qui furent détruites plus tard. Abraham ne pouvait rien accepter des peuples idolâtres de Canaan ; il refusa leur offre et ne voulut prendre que la caverne et le champ de Macpéla pour le prix qu'Éphron en demandait. Lis, Charles, depuis le verset 17.

CHARLES (*lit*). — « Et le champ d'Éphron, qui était à Macpéla devant Mamré, le champ et la caverne qui y était, et tous les arbres qui étaient dans le champ, dans toutes ses limites, tout à l'entour, furent assurés en propriété à Abraham, aux yeux des fils de Heth, devant tous ceux qui entraient par la porte de la ville. Et, après cela, Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne du champ de Macpéla, devant Mamré, qui est Hébron, dans le pays de Canaan. Et le champ

* Genèse X, 15.

et la caverne qui s'y trouve furent assurés à Abraham pour les posséder comme sépulcre de la part des fils de Heth. »

MARIE. — Était-ce la même ville de Hébron où plus tard David fut établi roi * ?

LA TANTE. — Oui, et c'est un endroit très intéressant. Nous trouvons dans le livre des Nombres qu'Hébron fut bâtie sept ans avant Tsoan en Égypte ** ; elle devait être bien connue quand Abraham vint demeurer au pays de Canaan, il y a près de 4000 ans.

CHARLES. — On l'appelait alors Kiriath-Arba, car il est dit : « Kiriath-Arba » qui est Hébron. Mais sur la carte dans ma Bible, je trouve Hébron, un peu au sud de Jérusalem.

LA TANTE. — Elle tirait son ancien nom *** d'Arba, père de Anak, de la race des géants.

CHARLES. — Oui, je me rappelle que Caleb déposéda les trois fils de Anak.

LA TANTE. — Et tu dois te rappeler aussi que, lorsque le pays fut partagé entre les tribus, « Arba, qui est Hébron, » fut donné aux Kéthathites de la famille d'Aaron.

CHARLES. — Je ne me le rappelais pas, mais je sais qu'Hébron était une des villes de refuge ****.

LA TANTE. — Vous serez bien aises, je pense, d'apprendre comment se nomme maintenant Hébron. Les Mahométans appellent Abraham . El Khulil, « l'Ami, » et la ville porte le même nom.

MARIE. — C'est merveilleux, chère tante ! Il semble qu'ils aient appris qu'Abraham était réellement appelé « Ami de Dieu *****. »

LA TANTE. — Auprès de la ville moderne se trouve

* 2 Samuel II, 2, 4. — ** Nombres XIII, 23. — *** Kiriath-Arba veut dire « ville d'Arba. » — **** Josué XV, 13, 14; XXI, 10, 11; XX, 7. — ***** Jacques II, 23.

un bâtiment entouré d'une haute muraille. C'est une mosquée qui a été construite sur la caverne de Macpéla, au lieu même où furent enterrés Sara, Abraham, Isaac, Rebecca, Léa et Jacob.

CHARLES. — Est-on bien certain que la mosquée couvre la caverne ? Est-ce que quelqu'un l'a explorée ?

LA TANTE. — Les Mahométans la gardent avec un tel soin et une telle jalousie, qu'il est tout à fait impossible à un voyageur d'explorer la caverne elle-même. Il peut entrer dans l'enclos où sont montrés les sépulcres des patriarches couverts de magnifiques voiles de soie, mais aucun Européen n'a jamais pénétré dans la caverne au-dessous du sol, où l'on croit que sont les vrais sépulcres. Un Italien, nommé Pierotti, obtint la permission d'aller avec le pacha et de regarder à travers la grille de fer qui en ferme l'entrée, et il vit une grotte profonde ; mais on ne permit pas au prince de Galles, qui avait désiré d'explorer la caverne, d'aller même aussi loin.

MARIE. — Eh bien, Dieu sait où est le corps d'Abraham ; les Mahométans ne peuvent pas le Lui cacher. Après avoir été si longtemps caché dans le sépulcre, il en sortira en gloire, à l'appel de Christ, quand le jour de la résurrection viendra *. Quelle chose merveilleuse de penser que nous ressusciterons.

LA TANTE. — Oui, mon enfant, Christ a aboli la mort pour ceux qui sont à Lui. Le roi des terreurs lui-même devient le messenger envoyé par le Seigneur de la vie pour les conduire à travers la tombe qui ne peut plus les retenir, dans la gloire du jour éternel. Vous rappelez-vous ce qui est dit des patriarches dans le onzième chapitre de l'épître aux Hébreux ?

CHARLES. — Oui, tante. Au verset 13, il est dit :

* 1 Thessaloniens IV, 16.

« Tous ceux-ci sont morts dans la foi, » et, au verset 10, Abraham « attendait la cité qui a des fondements, de laquelle Dieu est l'architecte et le créateur. » Je pensais à l'instant, chère tante, au sépulcre de Rachel. Elle ne fut pas enterrée dans la caverne de Macpéla, car elle mourut comme Jacob arrivait à Bethléhem et il dressa une stèle * sur son sépulcre **. Peut-on voir cette stèle encore maintenant ?

LA TANTE. — On montre un bâtiment que l'on nomme « sépulcre de Rachel, » mais personne ne croit que ce soit la vraie tombe.

MARIE. — En lisant le dernier chapitre de la Genèse, chère tante, j'ai trouvé ce qui se rapporte aux funérailles de Jacob. Quelle suite nombreuse il devait y avoir, lorsqu'on transporta son corps en Canaan.

LA TANTE. — En effet, et cela nous montre combien Joseph était honoré. Nous voyons aussi que les Égyptiens le pleurèrent soixante-dix jours, et le grand historien grec Hérodote, qui vivait environ 460 ans avant Jésus-Christ, rapporte qu'à l'ordinaire le deuil chez les Égyptiens était de 70 jours. Quand Joseph, ses frères et ceux qui l'accompagnaient furent arrivés au terme de leur voyage, « ils s'y lamentèrent de grandes et profondes lamentations » qui durèrent une semaine et firent une si forte impression sur les habitants du pays, qu'ils nommèrent cet endroit Abel-Mitsraïm, c'est-à-dire « le deuil des Égyptiens. » Nous qui avons plutôt l'habitude de cacher notre douleur, nous avons une faible idée de la manière dont les Orientaux se lamentent en public, se frappant la poitrine, poussant des cris perçants, pleurant à haute voix et faisant entendre des chants lugubres de lamentation.

* Stèle, pierre en forme de pilier. — ** Genèse XXXV, 16-19.

MARIE. — Quel cri a dû remplir le pays d'Égypte quand l'Éternel fit mourir leurs premiers-nés ! Je frissonne en y pensant.

LA TANTE. — Ce devait être bien terrible en effet. Nous pouvons nous faire quelque idée du deuil de cette nuit de jugement, d'après ce que rapporte un voyageur moderne en parlant des cérémonies funèbres qui ont lieu aujourd'hui en Égypte. « Après la mort d'une personne, » dit-il, « les femmes de la famille éclatent en lamentations, poussent des cris perçants en invoquant le nom du mort, et disant : « O mon maître, ô ma ressource ! ô ma gloire ! Quelle infortune ! » Toutes les femmes du voisinage viennent se joindre à ces démonstrations, tandis que les pleureuses publiques battent des tambourins en criant : « Hélas ! Hélas ! » Tous les parents, les serviteurs, et quelquefois les amis, avec leurs vêtements déchirés, se frappent la poitrine et crient aussi : Hélas ! Hélas ! » Je me rappelle aussi avoir lu qu'un voyageur à Ispahan fut réveillé par un cri soudain et terrible. Sortant en toute hâte, il apprit qu'une femme venait de mourir dans la maison voisine. Le cri continua pendant longtemps et cessa aussi soudainement qu'il avait commencé, mais pour se faire entendre de nouveau le lendemain au point du jour. Plusieurs voix se joignaient à ces lamentations qui durèrent quatre jours, et diminuèrent par degrés.

MARIE. — Je pense que c'était quelque chose de semblable, quand « les joueurs de flûte et la foule qui faisaient un grand bruit, » étaient chez Jaïrus, et que le Seigneur les fit sortir de la chambre où était la petite fille.

LA TANTE. — C'étaient sans doute des pleureurs et pleureuses loués pour faire entendre leurs plaintes funèbres.

CHARLES. — Je sais qu'une des marques de dou-

leur était de se vêtir d'un sac ; même les rois le faisaient. Le roi de Ninive se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre *, et il ordonna que les hommes et les bêtes fussent recouverts de sacs.

MARIE. — Oui, et quand le roi Achab se repentit en entendant les paroles d'Élie, il mit un sac sur lui. Mais il est dit qu'il « marchait doucement ; » qu'est-ce que cela signifie, chère tante ** ?

LA TANTE. — C'était une manière de marcher lente et solennelle, qui exprimait une douloureuse humiliation. Pour en revenir aux morts, la douleur se montrait presque toujours publiquement. Jérémie prononça des lamentations sur Josias, et tous les chanteurs et les chanteuses parlaient de lui dans leurs lamentations. Vous vous rappelez aussi la belle complainte de David sur Saül et Jonathan ***.

(A suivre.)

* Jonas III, 6. — ** 1 Rois XXI, 27. — *** 2 Chroniques XXXV, 24, 25 ; 2 Samuel I, 17-27.

O Sauveur adorable,
 Tu portas sur la croix,
 Pour moi, vil et coupable,
 Du péché tout le poids.
 Par ta mort, ta souffrance,
 Tu me donnas la paix
 Et la douce assurance
 D'être au ciel pour jamais.

« Cette parole est certaine et digne de toute acceptation, que le Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs. »

Entretiens sur le Deutéronôme.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — Dans le chapitre XIX que nous venons de lire, tu vois, ma chère Sophie, qu'il est d'abord question des villes de refuge, où pouvait s'enfuir celui qui, par mégarde, avait causé la mort de son prochain.

SOPHIE. — Je me rappelle, maman, que nous en avons déjà parlé en lisant le livre des Nombres *. Mais ici il n'est parlé que de trois villes, tandis que, dans les Nombres, l'Éternel dit qu'il fallait en établir six.

LA MÈRE. — C'est qu'il y en avait trois au delà du Jourdain pour les deux tribus et demie qui s'y étaient établies. Moïse les a nommées au chapitre quatre ; c'étaient Betser pour la tribu de Ruben, Ramoth en Galaad, pour les Gadites, et Golan pour ceux de Manassé. Mais, dans notre chapitre, il parle seulement de celles qui devaient se trouver dans le pays de Canaan, de l'autre côté du Jourdain, et de trois autres que l'on établirait si l'Éternel, selon les promesses faites à Abraham **, étendait les limites du pays de son peuple, ce qui aurait lieu si les Israélites demeuraient fidèles.

* Voyez *Bonne Nouvelle*, année 1884, pages 229, 230. —

** Voyez Genèse XV, 18-21.

SOPHIE. — Est-ce que cela arriva, chère maman ?

LA MÈRE. — Non, Sophie ; les Israélites ne furent pas obéissants, et Dieu, au lieu de les bénir, fut obligé de les châtier. Cependant, il nous est dit du roi Salomon qu'il dominait sur les rois depuis les frontières d'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate *. Mais cela ne dura point après lui ; Salomon était un type du Seigneur Jésus qui doit régner sur Israël, et alors les limites du pays des Israélites seront telles que l'Éternel l'avait promis à Abraham.

SOPHIE. — Sait-on, maman, quelles sont les trois villes de refuge qui furent établies selon le commandement de Moïse ?

LA MÈRE. — Oui ; elles sont nommées dans le livre de Josué (chapitre XX). C'étaient Kédès au nord, Sichem au centre, et Hébron au midi. Regarde sur la carte, et tu verras qu'elles sont à peu près à égale distance l'une de l'autre, et placées de telle manière que l'ordre de Moïse fut bien exécuté : « Tu sépareras trois villes au milieu du pays, » et « tu diviseras en trois parties les contrées de ton pays. » Chaque ville était au milieu de l'une de ces trois parties. C'était pour que le meurtrier pût facilement s'y réfugier, de quelque part qu'il vint.

SOPHIE. — C'est bien beau, chère maman, de voir comme Dieu pensait à tout pour la sécurité de celui qui avait tué quelqu'un par mégarde. Il devait être déjà bien malheureux qu'un si terrible accident lui fût arrivé. Et comme il devait se hâter de s'enfuir et être dans l'angoisse jusqu'au moment où il avait atteint la ville de refuge !

LA MÈRE. — Sans doute, mais tu peux encore voir les soins de Dieu pour ce malheureux, dans ce que Moïse dit : « Tu dresseras le chemin. » Le chemin devait

* 2 Chroniques IX, 26.



être comme indiqué, préparé avec soin, sans obstacles qui auraient embarrassé celui qui fuyait, afin qu'il ne périt pas, mais qu'il vécût.

SOPHIE. — Oh ! maman, cela me fait penser au lieu

de refuge assuré que Dieu a établi pour tout pauvre pécheur qui craint d'être perdu. C'est Jésus.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et le chemin est tout dressé et tout simple. C'est : « *Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé* ». Mais tous les meurtriers n'avaient point part à cette sécurité des villes de refuge.

SOPHIE. — Non, maman; elles n'étaient que pour ceux qui avaient tué quelqu'un sans le vouloir. Si quelque autre meurtrier venait à s'y réfugier, il devait en être tiré et mis à mort.

LA MÈRE. — Nous voyons par là que le Dieu juste voulait que la justice s'exerçât au milieu de son peuple, et que le coupable ne pouvait pas s'échapper. Et maintenant aussi, mon enfant, si la justice de Dieu se montre en pardonnant aux pécheurs qui croient en Jésus, elle se montrera à l'égard des pécheurs qui volontairement refusent le salut. Le jugement les attend *. De même qu'il est tombé sur les malheureux Juifs qui ont rejeté le fils de Dieu, il atteindra ceux qui le méprisent aujourd'hui. Il y a, dans l'épître aux Hébreux, un beau passage qui nous fait voir la sécurité de ceux qui ont fui vers Jésus, le refuge assuré du pécheur. Lis-le au chapitre VI, aux versets 18 à 20.

SOPHIE (*lit*). — « Afin que, par deux choses immuables, dans lesquelles il était impossible que Dieu mentît, nous ayons une ferme consolation, nous qui nous sommes enfuis pour saisir l'espérance proposée, laquelle nous avons comme une ancre de l'âme, sûre et ferme, et qui entre jusqu'au dedans du voile, où Jésus est entré comme précurseur pour nous, étant devenu souverain sacrificateur pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédec. »

* Actes XVI, 31. — ** 2 Thessaloniens I, 8.

LA MÈRE. — Tu le vois, notre ville de refuge est dans le ciel même, là où Jésus est entré; quelle sécurité pour nous! Mais continuons notre chapitre. Au verset 14, nous voyons le soin que Dieu prenait de la propriété du moindre des Israélites. C'est Lui qui en avait fixé les bornes, et si quelqu'un avait voulu les déplacer, c'est contre Dieu même qu'il aurait agi.

SOPHIE. — Et ensuite, maman, Moïse parle de nouveau des témoins, et je vois là ce que tu m'as dit l'autre jour au sujet des faux témoins; ils devaient être punis de la même peine à laquelle ils voulaient faire condamner ceux contre lesquels ils rendaient un faux témoignage.

LA MÈRE. — La parole de Dieu dit que : « Dieu hait le faux témoin » et qu'il « ne demeurera point impuni ». Il se peut que des faux témoins aient échappé au jugement des hommes, mais on ne saurait échapper au jugement de Dieu. Les Juifs en sont un exemple terrible. Ils avaient faussement accusé Jésus et l'avaient injustement jugé digne de mort, et ils ont subi et subissent encore la peine de leur crime. Nous avons à prendre garde, mon enfant, puisque Dieu hait tout ce qui n'est pas selon la vérité, de n'être jamais un faux témoin à l'égard de personne, de ne jamais dire, au sujet de quelqu'un, une chose qui serait fausse. Maintenant, nous passerons au chapitre XX. Peux-tu me dire de quoi il parle?

SOPHIE (*après avoir lu*). — Oui, maman, il parle de la manière dont les Israélites devaient faire la guerre. Et je vois d'abord qu'ils ne devaient avoir peur d'aucun ennemi, quelque puissant et nombreux qu'il fût, parce que l'Éternel était avec eux. C'était bien encourageant pour eux, chère maman, car il est le Tout-Puissant.

* Proverbes VI, 19; XIX, 5.

LA MÈRE. — En effet; mais as-tu remarqué que Moïse dit : « *L'Éternel, ton Dieu, qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte, est avec toi?* » Cela devait rappeler au peuple comment la grande puissance de Dieu s'était manifestée pour le délivrer du terrible esclavage d'Égypte. Les Israélites étaient faibles, sans armes, et l'Éternel avait pris leur défense en main; il les avait garantis de la colère du Pharaon, de la puissance de son armée, de la mort qu'ils auraient trouvée dans la mer Rouge, mais qu'il leur avait fait traverser à pied sec. Alors ils avaient chanté : « *L'Éternel est un vaillant guerrier; il a jeté dans la mer les chariots de Pharaon et son armée,* » et c'était le même Dieu duquel le sacrificateur disait : « *L'Éternel, votre Dieu, marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis;* » ils pouvaient donc être sans crainte. Et il en est de même pour nous, chère Sophie; Dieu, notre Père, qui nous a délivrés du pouvoir des ténèbres, c'est-à-dire de la puissance de Satan, est Celui qui est pour nous, et alors qui sera contre nous *?

SOPHIE. — Cela est bien consolant, chère maman. Mais nous n'avons pas à combattre comme les Israélites.

LA MÈRE. — C'est vrai, Sophie; nous combattons bien, mais pas de la même manière. Ce n'est pas « *contre le sang et la chair,* » mais contre Satan, et les armes de « *notre guerre ne sont pas charnelles* ** ». Paul, dans l'épître aux Éphésiens, nous apprend quelles sont ces armes du chrétien. Lis au chapitre VI, versets 14-18.

SOPHIE (*lit*). — « *Tenez donc ferme, ayant ceint vos reins de la vérité et ayant revêtu la cuirasse de*

* Colossiens I, 12, 13; Romains VIII, 31. — ** Éphésiens VI, 10-12; 2 Corinthiens X, 4.

la justice ; et ayant chaussé vos pieds de la préparation de l'évangile de paix ; par-dessus tout, prenant le bouclier de la foi par lequel vous pourrez éteindre tous les dards enflammés du méchant. Prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu : priant par toutes sortes de prières et de supplications en tout temps, par l'Esprit. »

LA MÈRE. — Nous voyons aussi que l'apôtre Paul exhorte les Philippiens à combattre avec la foi de l'Évangile sans avoir peur des adversaires, et il dit aux Colossiens qu'Epaphras combattait toujours pour eux par des prières, afin qu'ils fussent parfaits et accomplis dans toute la volonté de Dieu *. Nous apprenons ainsi comment le chrétien combat. Le même Dieu qui fortifiait les Israélites et combattait pour eux pour les conserver, nous fortifie aussi, de sorte que, comme le dit l'apôtre : « En toutes choses nous sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous aime ». » Les Israélites pouvaient être tranquilles et remplis de confiance, et nous aussi.

SOPHIE. — Mais, maman, les officiers invitaient certains Israélites à s'en aller du combat.

LA MÈRE. — C'est vrai, mon enfant. C'étaient ceux qui avaient quelque possession, quelque bien de la terre, quelque affection naturelle dont ils n'avaient pas joui, et qui pouvaient faire faiblir leur cœur. Un soldat, pour bien combattre, « ne doit pas s'embarasser des affaires de la vie *** ; » il en est de même du bon soldat de Jésus-Christ : il ne s'appartient plus ; il est à son Maître ; il doit tout lui sacrifier****. Pour le service de Dieu, il faut un cœur tout à Lui. Et tu vois aussi que ceux dont le cœur était timide

* Philippiens I, 27 ; Colossiens IV, 12. — ** Rom. VIII, 37.
*** 2 Timothée II, 4. — **** Lisez 2 Timothée II, 3 ; 2 Corinthiens VI, 19 ; Luc XIV, 26, 33.

devaient s'en retourner chez eux. Pour servir le Seigneur et combattre le bon combat de la foi, nous avons besoin d'énergie et de décision. Et Dieu nous donne cette énergie, comme le disait l'apôtre à son cher fils Timothée : « Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de puissance, d'amour et de conseil * . »

SOPHIE. — Je sens, maman, combien j'ai besoin de me rappeler cela, car j'ai quelquefois de la peine à confesser que je connais le Seigneur Jésus et que je désire le servir ; j'ai peur que l'on ne se moque de moi.

LA MÈRE. — Le Seigneur, mon enfant, te fortifiera si tu le lui demandes. En continuant notre chapitre, tu peux voir, Sophie, que, lorsqu'il s'agissait de villes éloignées, qui n'appartenaient point aux nations coupables que l'Éternel avait commandé de détruire, les Israélites devaient d'abord leur offrir la paix. C'était la bonté de Dieu qui leur donnait l'occasion d'échapper à la ruine, et c'est ce que Dieu fait maintenant aussi à l'égard des pécheurs. Il use de patience et leur fait offrir la paix par ses ambassadeurs, je veux dire les évangélistes. Ils supplient pour Christ et disent : « Soyez réconciliés avec Dieu ** . » Mais si les villes refusaient la paix, que leur arrivait-il ?

SOPHIE. — Elles étaient détruites, maman. Je pense que c'est parce qu'elles se déclaraient alors ouvertement ennemies de Dieu et de son peuple.

LA MÈRE. — Tu as raison ; et c'est ce qui arrivera aussi maintenant aux pécheurs qui refusent l'Évangile. Ils n'ont à attendre que « le jugement et l'ardeur d'un feu qui va dévorer les adversaires *** . » Mais si les habitants de ces villes acceptaient la paix, ils

* 2 Timothée I, 7. — ** 2 Pierre III, 9 ; 2 Corinthiens V, 20.
*** Hébreux X ; 27, 29.

avaient le privilège de devenir tributaires et sujets du peuple de Dieu, c'est-à-dire de Dieu lui-même ; ils jouissaient de la paix et de la protection que Dieu étendait sur son peuple.

SOPHIE. — Pourquoi donc, chère maman, les Israélites ne devaient-ils pas traiter de la même manière les villes du pays de Canaan ?

LA MÈRE. — D'abord, c'est parce que les habitants de Canaan avaient épuisé la patience de Dieu. Le temps de la miséricorde était passé pour eux *. Ils sont un exemple de ce qui arrivera aux pécheurs obstinément rebelles. La seconde raison, c'est que si les Israélites avaient laissé vivre au milieu d'eux ces idolâtres livrés à la plus horrible corruption, ils auraient été entraînés dans leurs péchés. C'est, en effet, ce qui arriva aux Israélites. Ils laissèrent vivre plusieurs de ces nations, se contentant de les rendre tributaires quand ils pouvaient, et ils tombèrent bientôt eux-mêmes dans l'idolâtrie **.

SOPHIE. — Je comprends cela, maman, et il me semble que nous pouvons en tirer une leçon pour nous. D'abord, c'est de ne pas rechercher, mais au contraire d'éviter la société des personnes qui n'aiment pas le Seigneur Jésus. Je sais que, lorsque je me suis laissé aller à écouter les conversations légères de certaines de mes compagnes, je suis malheureuse parce que ma tête se remplit de ce que j'ai entendu.

LA MÈRE. — L'apôtre Paul a donc bien raison quand il dit : « Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs, » et qu'il écrit à Timothée : « Évite les discours vains et profanes ***. » Il dit encore : « Sortez du milieu d'eux et vous séparez ****. » Le

* Genèse XV, 16. — ** Lisez Juges I, 19-36 et II. —
 *** 1 Corinthiens XV, 33 ; 2 Timothée II, 16. — **** 2 Corinthiens VI, 17.

chrétien n'est pas appelé à détruire les méchants, mais à s'en séparer.

SOPHIE. — Ne penses-tu pas, maman, que dans cet ordre donné aux Israélites de ne pas laisser de ces nations méchantes en Canaan, il y a pour nous cette leçon que nous ne devons nourrir en nous aucune mauvaise pensée ou aucun mauvais sentiment?

LA MÈRE. — C'est vrai, ma chère enfant, et je suis bien aise que tu voies cela. De même que la terre de Canaan qui appartenait à Dieu, devait être nettoyée de toute idole et de toute abomination, nos cœurs aussi doivent être « purifiés de toute souillure de chair et d'esprit ». Dès que nous apercevons une mauvaise pensée ou un mauvais sentiment, nous avons à les juger devant Dieu; les détruire ainsi à la façon de l'interdit. Comme nous lisons dans le Cantique de Salomon, il faut avoir soin de prendre « les renards, les petits renards qui ravagent les vignes »; ne rien tolérer ou caresser en nous qui détruisse le fruit de l'Esprit.

SOPHIE. — Je vois, maman, que nous avons bien besoin du secours continu de Dieu.

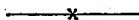
LA MÈRE. — Sans doute; mais il ne manque pas à ceux qui regardent à Lui, et le Seigneur Jésus, notre grand souverain Sacrificateur devant Dieu, notre Avocat auprès du Père, ne cesse d'intercéder pour nous

SOPHIE. — Dieu montre aussi ses soins dans l'ordre qu'il donne aux Israélites de ne pas couper les arbres fruitiers devant une ville assiégée, n'est-ce pas, maman?

LA MÈRE. — Oui, Sophie. Il connaît le cœur de l'homme qui a besoin d'être dirigé en toutes choses.

* 2 Corinthiens VII, 1. — ** Cantique II, 15. — *** Hébreux VII, 25; 1 Jean II, 1.

Dans leur zèle, les Israélites auraient pu dire : C'est un arbre d'une terre ennemie, il faut le détruire ; mais Dieu dit : Non, tu en pourras manger ; il peut te servir. L'apôtre Paul dit aussi : « Toute créature de Dieu est bonne, et il n'y en a aucune qui soit à rejeter, étant prise avec actions de grâces * . » Ce qui porte du fruit est conservé, ce qui n'en porte pas est coupé ; c'est encore là une grande leçon **. Et enfin, nous pouvons voir par là que nous ne devons rien gaspiller de ce que Dieu nous donne pour notre usage. Le Seigneur Jésus, qui pouvait à sa volonté multiplier les pains, disait cependant aux disciples : « Ramassez les morceaux qui sont de reste, afin que rien ne soit perdu. » (Jean VI, 12.)



Mœurs et coutumes bibliques.

LES FUNÉRAILLES DANS LES ÉCRITURES

(Suite et fin de la page 60.)

CHARLES. — Je ne me rappelle pas qu'il soit parlé dans la Bible de sculptures ou de peintures ornant les tombes, et cependant je suppose qu'il devait y en avoir ; car j'ai vu une photographie de ce qui est appelé « les sépulcres des rois, » et on y voit des bas-reliefs représentant des grappes de raisins. Penses-tu que ce soient les tombeaux des rois de Juda ou peut-être d'Israël ?

LA TANTE. — C'est, en effet, un très beau monument, bien que très dégradé par le temps, mais son ornementation même prouve qu'il est d'une date beaucoup plus récente que les rois de Juda. On pense

* 1 Timothée IV, 4. — ** Matthieu III, 10; Luc XIII, 7-9.

que toutes les tombes architecturales près de Jérusalem appartiennent au temps où la Judée était sous la puissance des Romains, et celles dont nous parlons sont souvent appelées « le sépulcre d'Hérode. »

MARIE. — Où donc étaient ensevelis les rois, chère tante ?

LA TANTE. — Les rois de Juda l'étaient « dans la cité de David, avec leurs pères, » mais il nous est expressément dit de plusieurs qui avaient fait le mal aux yeux de l'Éternel, qu'ils ne furent pas ensevelis dans les sépulcres des rois. En examinant de près, vous verrez que le sentiment du peuple envers les rois méchants et oppresseurs trouve son expression dans le lieu assigné pour leur sépulture. Par exemple, de Joram il est écrit non seulement qu'il ne fut point enterré dans les sépulcres des rois, mais que « son peuple ne fit pas brûler pour lui des aromates comme on en avait fait brûler pour ses pères ; » tandis que d'Asa il est dit : « On le coucha dans un lit qu'on remplit d'aromates et d'un mélange d'épices composé selon l'art du parfumeur ; et on en brûla pour lui en très grande abondance * . »

CHARLES. — Mais tu ne nous as pas encore dit, chère tante, si l'on peut encore voir ces sépulcres des rois, ni où les rois d'Israël étaient enterrés.

LA TANTE. — On croit que les sépulcres des onze rois et du fidèle souverain sacrificateur Jéhoïada, étaient sur Sion, près du temple ; mais on n'en trouve aucune trace, ce qui ne saurait nous étonner, quand nous nous rappelons combien ce lieu a subi de changements sous la domination des Romains, des chrétiens et des musulmans. L'apôtre Pierre pouvait dire du sépulcre de David, qu'il était « au milieu »

* Lisez 2 Chroniques XVI, 14 ; XXI, 19, 20 ; XXIV, 25 ; XXVI, 23 ; XXVIII, 27.

d'eux « jusqu'à ce jour ; » mais la face entière du pays a été changée depuis lors. Quant à ton autre question, Charles, la Bible nous dit que plusieurs des rois d'Israël furent enterrés à Samarie *, leur capitale, mais je ne sache pas que l'on ait trouvé aucune trace de leurs sépulcres.

MARIE. — Ne reste-t-il donc pas d'anciens sépulcres dans la Palestine ?

LA TANTE. — Les plus anciens ont été rebâtis et ainsi tellement changés, qu'il est difficile de pouvoir assigner l'époque où ils furent construits. Il y en a un grand nombre dispersés dans la vallée de Josaphat. Ils sont taillés dans un rocher plat, et couverts avec des plaques de pierre oblongues, qui peuvent être très anciennes. Il y en a aussi plusieurs sur le mont Hor, près de l'endroit que l'on croit être le sépulcre d'Aaron. Les restes les plus remarquables de sépulcres, contenant des chambres creusées dans le roc et reliées par des galeries, sont ceux du mont des Oliviers. On les nomme les « sépulcres des prophètes, » et l'on pense que plusieurs datent du temps des rois et ont pu être des sépultures royales.

MARIE. — Est-ce que les Juifs mettent encore leurs morts dans des sépulcres taillés dans le roc, comme on le fit pour le Seigneur Jésus ?

LA TANTE. — Je ne le crois pas, mais je sais que le peuple resta longtemps attaché à ses anciens cimetières dans la vallée de Josaphat, et qu'après qu'ils eurent été dispersés, c'était le grand désir de tous les Juifs d'être enterrés dans le pays qui leur avait appartenu. « Celui qui repose en Palestine, » avaient-ils coutume de dire, « est comme s'il était enterré sous l'autel. » J'ai aussi entendu dire qu'ils nomment leur lieu de sépulture Beth-Hachaïm, ou « la maison du vivant. »

* 1 Rois XVI, 28; 2 Rois X, 35; XIII, 9; XIV, 16.

CHARLES. — Je me rappelle que Jésus a dit : « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car pour Lui tous vivent * . » J'aimerais bien savoir, chère tante, la signification de ces paroles de l'évangile : « Comme les Juifs ont coutume d'ensevelir ** . »

LA TANTE. — Elles se rapportent à la coutume d'envelopper les corps de bandes de lin couvertes de couches épaisses d'aromates et de parfums. La première partie du verset que tu as cité porte : « Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de linges, avec les aromates. »

CHARLES. — C'est vrai, tante, j'aurais dû le comprendre, si j'avais pensé à tout le verset.

MARIE. — Je me rappelle que les femmes venant au sépulcre de Jésus de grand matin, trouvèrent que la grande pierre qui en fermait l'entrée était roulée. Est-ce toujours ainsi que l'on fermait les sépulcres ?

LA TANTE. — Quelquefois ils étaient fermés par des portes en pierre qui glissaient sur un rebord jusqu'à l'ouverture à laquelle elles s'adaptaient, mais elles étaient difficiles à faire et rarement employées.

CHARLES. — Il est dit dans le chapitre qui raconte la résurrection de Lazare, que son sépulcre « était une grotte et qu'il y avait une pierre dessus *** . »

LA TANTE. — Oui, la table de pierre mise sur ou contre l'ouverture du sépulcre taillé, fut enlevée quand le Seigneur dit : « Otez la pierre, » et à l'appel puissant de Jésus : « Lazare, sors dehors, » le mort, enveloppé de ses vêtements de tombeau, quitta son lit de pierre et revint à la lumière du jour.

MARIE. — Combien Marthe et Marie devaient être heureuses, quand Lazare revint avec elles à leur maison. Il n'était plus nécessaire que personne vint « les consoler au sujet de leur frère. » Mais quel est

* Luc XX, 38. — ** Jean XIX, 40. — *** Jean XI, 38.

aujourd'hui l'aspect de Béthanie? Peux-tu le dire, chère tante?

LA TANTE. — C'est maintenant un pauvre village arabe, situé sur la route de Jéricho, et que les Arabes nomment El Azirazeh en mémoire de Lazare. Ils prétendent y montrer sa maison et son sépulcre; mais ce dernier est une espèce de cellier situé au centre du village, et qui n'a aucune ressemblance avec les sépulcres anciens.

CHARLES. — Quand les Juifs virent Marie se lever promptement et sortir, ils dirent : « Elle va au sépulcre pour y pleurer. »

LA TANTE. — Cela n'est pas étonnant, car c'est encore la coutume des femmes d'aller visiter les tombeaux trois jours après les funérailles, portant quelquefois avec elles une branche de palmier qu'elles brisent en morceaux sur la tombe, ou bien elles la jonchent de fleurs.

CHARLES. — Je pense que cet homme, qui demeurait dans les sépulcres et qui était si furieux que personne n'osait passer par là *, devait rester dans quelques anciens tombeaux creusés dans le roc.

LA TANTE. — C'est d'autant plus probable, Charles, qu'il y a encore plusieurs de ces sépulcres sur la rive du lac de Tibériade où se trouvait Gadara. Et comme les Juifs stricts évitaient les sépulcres comme étant impurs, ce pauvre homme pouvait y demeurer sans crainte d'être molesté. On dit que les petits monuments que l'on élève sur les tombeaux d'hommes pieux, en marque de respect, servent encore de refuge aux pauvres êtres qui ont perdu la raison. Un voyageur dit avoir vu dans un cimetière musulman un fou tout à fait nu, extrêmement sauvage, disputant un os à un chien.

* Matthieu VIII, 28.

MARIE. — C'est affreux, tante, ce que les voyageurs rencontrent parfois dans leurs courses.

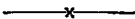
LA TANTE. — Avant de terminer notre soirée, Marie, je veux encore vous dire une des coutumes des Juifs ; c'est d'écrire sur la tête de ceux qui sont morts ce mot « Le-hovah, » c'est-à-dire : « Je suis à l'Éternel, » pour exprimer le désir que la personne décédée soit du nombre de ceux qui sont écrits pour la vie.

MARIE. — Merci, chère tante, cela est très intéressant ; mais j'espère que tu voudras bien répondre encore à une question. La ville de Nain où demeurait la veuve qui avait perdu son fils unique, existe-elle encore ?

LA TANTE. — Elle n'est mentionnée qu'une fois dans la Bible ; mais il semble bien que c'était un endroit très connu au temps des croisades. Maintenant pour finir, je vous lirai le récit que fait une dame de funérailles musulmanes. « Un matin, de très bonne heure, » dit-elle, « regardant par ma fenêtre, je vis une bière près de la porte d'une maison voisine. C'était une sorte de table, avec deux longues perches partant des coins à chaque bout ; au-dessus se dressait un dais formé de branches de palmiers fraîchement cueillies, courbées en demi-cercle, entrelacées et maintenues dans le sens de la longueur avec des feuilles droites. Comme j'en faisais l'esquisse, je vis apporter le corps d'un homme bien habillé que l'on plaça sur la bière ; sa figure était couverte d'un châle. Quatre hommes soulevèrent la bière et, plaçant les perches sur leurs épaules, la portèrent à la mosquée. Après quelque temps on la transporta lentement vers le cimetière musulman, précédée d'une quarantaine d'hommes s'avancant dans un silence solennel, tandis qu'une cinquantaine de femmes et d'enfants suivaient en poussant des cris aigus et en chantant. Entre les branches de palmier je pouvais

voir la figure du mort dont la tête était en avant, et je ne pouvais m'empêcher de penser que si la voix puissante qui réveillait les morts se faisait entendre pour dire à la mère et à la femme de ne pas pleurer, aux porteurs de s'arrêter, et au mort : *Lève-toi!* ce serait vêtu de ses habits de fête qu'il s'assiérait sous le dais et commencerait à parler. »

C'était un cortège funèbre musulman ; mais au temps du Seigneur, près de Naïn, les choses étaient sans doute les mêmes : les pleureurs et pleureuses suivant la bière en poussant leurs tristes lamentations, tandis que des trompettes, des flûtes et des tambourins faisaient résonner leurs airs lugubres, et ceux qui rencontraient le cortège s'y joignant, car montrer du respect pour les morts était regardé comme un acte de piété.



La victoire d'un enfant.

Il y a quelque temps, je passai quelques semaines chez des amis. La petite fille de la maison, nommée Emma, était une enfant très emportée et opiniâtre. Souvent, s'il lui arrivait d'être contredite en quelque chose, elle entraînait tout d'un coup dans une grande colère, puis restait des heures de temps à grommeler entre ses dents dans un coin. Tous les efforts des parents pour briser cette volonté rebelle, semblaient sans effet.

Emma devait apprendre chaque jour quelques passages de la Bible, et le faisait habituellement auprès de moi pendant le temps de ma visite chez ses parents. Un matin qu'elle était ainsi venue s'asseoir sur un tabouret à mes pieds, et qu'elle répétait ses passages à demi-voix, je m'aperçus qu'elle apprenait.

le Psaume vingt-troisième. Au bout d'une demi-heure, elle me pria de le lui faire réciter, mais je m'aperçus bientôt qu'elle le savait moins bien qu'elle ne l'avait présumé, et je lui dis : « Tu ne sais pas encore bien ton psaume ; apprends encore, car j'aimerais beaucoup que tu le saches sans une faute quand ta maman reviendra. »

— Oui, oui, répondit-elle, il faut que je le sache très bien avant que maman rentre, pour pouvoir le lui réciter tout à fait bien.

Je savais que cela lui donnerait beaucoup de peine, parce qu'elle n'aimait pas à étudier et que, d'ailleurs, elle retenait très difficilement dans sa mémoire ce qu'elle apprenait.

Elle se mit à répéter le psaume à demi-voix, mais, chaque fois, elle faisait quelques fautes au quatrième verset : « Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal ; car tu es avec moi : ta houlette et ton bâton, ce sont eux qui me consolent. »

— Emma, lui dis-je, il te faut répéter ce quatrième verset jusqu'à ce que tu puisses le dire sans faute.

Après l'avoir répété trois fois, toujours avec les mêmes fautes, elle s'arrêta tout d'un coup et dit d'un ton de voix résolu : « A présent, c'est fini ; je ne le répéterai plus ; je ne puis pas l'apprendre, et, après tout, je n'en ai pas besoin. »

Sans faire autrement attention à ses paroles, je lui ordonnai de le répéter encore une fois ; mais, en me lançant un regard méchant, elle s'écria : « Je vous ai dit que je ne le dirais plus une seule fois ; je ne le ferai pas, parce que je ne veux pas l'apprendre par cœur. » Comme elle disait ces paroles, sa petite figure, un instant auparavant si rayonnante de joie à la pensée de réciter « très bien » à sa maman, se couvrit d'une si sombre expression de colère que

j'en fus involontairement effrayé. Je m'aperçus avec une profonde douleur qu'Emma avait de nouveau un de ses accès de colère, aussi fut-ce avec beaucoup de douceur que je l'engageai à me réciter encore une fois le verset. Mais, de nouveau, elle refusa de là manière la plus obstinée à faire ce que je lui demandais.

Pour le moment, il était inutile d'insister. Je savais combien il est difficile d'agir avec sagesse devant la propre volonté et l'obstination ; aussi je pensai que le mieux à faire était de diriger d'un autre côté les pensées d'Emma, afin que, sa colère une fois passée, on pût arriver à un bon résultat. Puisque je lui avais dit qu'elle devait répéter son verset jusqu'à ce qu'elle le sût très bien, je désirais y tenir, mais j'étais en même temps convaincu que, pour briser cette volonté rebelle, il fallait une puissance plus grande que la mienne.

Je restai quelques moments silencieux, demandant au Seigneur de me montrer ce que j'avais à faire et à dire, et enfin je dis :

— Emma, peux-tu me raconter ce que fit le Seigneur Jésus lorsqu'il était sur la terre, et que Satan vint le tenter de faire quelque chose de très mal et qui aurait déshonoré Dieu ?

— Non, répondit-elle.

— Veux-tu que je te le dise ?

— Oui.

Et en quelques mots, je lui racontai comment le Seigneur Jésus, après avoir été tenté par le diable dans le désert, lui dit enfin : « Va-t'en, Satan ! » et que le diable se retira de Lui. Je cherchai à faire comprendre à l'enfant, du mieux que je pus, que Jésus avait pleinement vaincu le tentateur au moyen de la parole de Dieu. Emma sembla très frappée de mon histoire ; la sombre expression de colère qui était répandue sur son visage disparut peu à peu, et ses

yeux se dirigèrent vers moi comme si elle attendait encore quelque chose.

— Le Seigneur Jésus désire-t-il que nous lui ressemblions ? lui demandai-je alors ?

— Oui, dit-elle.

— C'est, en effet, le désir de Dieu de nous rendre conformes à son Fils en toutes choses, continuai-je. Il y travaille constamment, et tout ce qui arrive aux enfants de Dieu est destiné à cela. Mais dis-moi, Emma, si Satan venait me tenter d'être très méchant et que je lui dise : « Va-t'en, Satan, » crois-tu qu'il s'en irait ?

Elle me regarda pendant un long moment en réfléchissant, puis elle dit : « Oui, je crois qu'il s'en irait parce que Dieu lui-même le lui commanderait. » Après avoir dit cela, elle se détourna, joignit ses petites mains, et baissa la tête.

Elle m'avait compris. Avec une joie profonde, je vis au mouvement de ses lèvres qu'elle priait. Mais qu'était ma joie en comparaison de celle que le Seigneur trouvait dans cette enfant à peine âgée de six ans, qui, par la puissance du Saint-Esprit, avait remporté la victoire sur sa mauvaise disposition !

Un moment après, Emma leva vers moi ses yeux pleins de larmes et dit : « A présent je répéterai le verset aussi souvent que vous le voudrez — jusqu'à ce que je le sache tout à fait bien par cœur. »

La victoire était remportée, l'enfant était heureuse et Dieu glorifié. En silence, je rendis grâces au Seigneur qui avait montré ainsi sa puissance dans le cœur de l'enfant. Puissent mes jeunes lecteurs apprendre par ce récit comment l'on peut être vainqueur de Satan et de son propre méchant cœur.

« DANS TOUTES CES CHOSES, NOUS SOMMES PLUS QUE VAINQUEURS PAR CELUI QUI NOUS A AIMÉS. »



L'enfant obéissant.

Je passais, il y a quelques jours, près d'une maison d'école. Les classes venaient de finir; et la bande bruyante des écoliers se précipitait vers la place ordinaire de leurs récréations. Au milieu des enfants qui jouaient, j'en remarquai deux qui avaient saisi un de leurs camarades par le collet et qui le traînaient

ça et là sans pitié. Le pauvre garçon pleurait et faisait de vains efforts pour se dégager. A mon approche, cependant, ses deux persécuteurs le lâchèrent, le petit garçon sécha ses larmes et leva vers moi un regard reconnaissant comme pour me remercier de mon heureuse intervention.

— Ces garçons t'ont maltraité, lui dis-je.

— Oh ! monsieur, répondit-il, c'est que mes parents m'ont dit que je devais revenir à la maison aussitôt après l'école. Mais les garçons me tourmentent toujours et se moquent de moi, parce que je ne veux pas jouer avec eux dans la rue. Et quand je leur ai dit que nous devons OBÉIR A NOS PARENTS DANS LE SEIGNEUR, comme le dit la Bible, ils ont ri de moi.

— Est-ce que tu n'aimes pas à jouer avec les autres garçons ? demandai-je.

— Oh ! oui ; mais je n'aimerais pas à être désobéissant. Quand le Seigneur Jésus était sur la terre, il était obéissant envers ses parents.

— Sais-tu où cela est dit ?

— Je ne sais pas bien le chapitre, mais je crois que c'est dans l'évangile de Luc. On nous l'a dit dernièrement à l'école du dimanche, et depuis ce moment j'ai demandé tous les jours à Dieu de me donner aussi d'être obéissant comme notre cher Sauveur l'a été.

— Sais-tu encore autre chose du Seigneur Jésus ? continuai-je.

— Oh ! oui, répondit mon petit ami avec un regard joyeux. Il est le Fils de Dieu qui est venu dans le monde pour sauver les pécheurs. Pour cela, il a même donné sa vie.

— Mais tu es encore si jeune ; as-tu donc déjà péché ?

— Oui, monsieur ; j'ai beaucoup péché, et j'ai été très souvent désobéissant. Mais le Seigneur Jésus

m'a pardonné mes péchés ; c'est pour cela qu'il est mort sur la croix, et maintenant je désire lui obéir. J'ai appris ce passage : « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste, » et je voudrais faire ce qui plaît au Seigneur.

— C'est bien, mon cher enfant, lui dis-je, j'espère que la grâce de Dieu te fortifiera pour que tu sois toujours obéissant envers le Seigneur et envers tes parents. Et si tes camarades se moquent de toi à cause de cela et s'ils essaient de t'empêcher d'obéir, confie-toi seulement toujours au Seigneur, car il sera près de toi et te viendra en aide.

Je lui donnai quelques petits traités pour enfants ; il en fut très heureux, me remercia en me serrant amicalement la main, et prit congé de moi.

Je vous ai tracé ce simple récit, mes jeunes lecteurs, pour vous montrer ce que la grâce de Dieu peut opérer dans l'âme d'un enfant de dix ans. Savez-vous ce que c'est que d'obéir à vos parents dans le Seigneur ? Si vous croyez au Seigneur Jésus et que vous l'aimiez, vous le savez ; sinon, vous l'ignorez. Celui qui ne croit pas en Lui, n'a pas un nouveau cœur et s'il obéit, ce n'est le plus souvent que par crainte d'être puni, et non pas pour plaire à Dieu. La parole de Dieu dit que de notre cœur naturel sort toute espèce de mal, et entre autres choses la désobéissance. C'est pourquoi le Seigneur dit qu'il faut naître de nouveau, avoir un nouveau cœur. Dieu seul peut le donner et il est tout disposé à le faire. Il pardonne tous les péchés de celui qui vient à Lui au nom de Jésus, et il lui donne un cœur pour l'aimer et pour lui obéir.

Connais-tu le bon Berger ?
 Enfant, c'est Celui qui t'aime ;
 Son cœur ne saurait changer :
 Crois à son amour suprême.

C'est Lui, le Sauveur divin,
 Dont la mort sur le Calvaire
 T'acquies un bonheur sans fin
 Dans la maison de son Père.

Viens à Lui, viens sans tarder ;
 Sa grâce aujourd'hui t'attire.
 Te sauver et te garder
 Est ce que Jésus désire.

Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNÉ AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — Nous voici arrivées au chapitre vingt et unième de notre livre. Veux-tu, Sophie, en lire les neuf premiers versets.

SOPHIE (après avoir lu). — Pourquoi, chère maman, devait-on sacrifier cette génisse, puisqu'on ne savait pas quel était le coupable ?

LA MÈRE. — C'est que la terre d'Israël qui appartenait à l'Éternel et le peuple qui était à lui ne devaient pas être souillés par un crime, lors même que l'auteur en était inconnu. Le crime rejaillissait, pour ainsi dire, sur tout le peuple. Nous le voyons par la confession des anciens : « Pardonne, ô Éternel, à ton peuple Israël. » Et il n'y avait que l'offrande et la mort d'une victime qui pouvaient expier le péché commis : « Vie pour vie, » est-il écrit *.

* Deutéronome XIX, 21.

SOPHIE. — Est-ce que ce sacrifice représente aussi, comme les autres, celui du Seigneur Jésus ?

LA MÈRE. — Sans doute, mon enfant. Jésus était le seul homme sans tache, qui n'avait jamais été asservi au joug du péché. Et il a été immolé dans cette vallée de misère, aride et sans fruit, pour Dieu, mais où cependant coule un fleuve qui ne tarit pas, celui de la grâce. Mais l'homme tué représente aussi le Seigneur Jésus mis à mort en Israël, crime qui pèse sur ce malheureux peuple. C'est le sang innocent qui a été versé sur cette terre, et qui rend l'homme coupable. Mais c'est aussi à cause du sacrifice de Christ que Dieu peut pardonner au coupable. Te rappelles-tu, Sophie, ce que le Seigneur Jésus disait lorsqu'on le crucifiait ?

SOPHIE. — Oui, maman ; il disait : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font * . »

LA MÈRE. — Pierre aussi disait aux Juifs, en les exhortant à croire au Seigneur : « Vous avez mis à mort le Prince de la vie... Et je sais que vous l'avez fait par ignorance, de même que vos chefs aussi ; mais Dieu a ainsi accompli ce qu'il avait prédit par la bouche de tous les prophètes, savoir que son Christ devait souffrir. Repentez-vous donc et vous convertissez, afin que vos péchés soient effacés ** . » Ainsi, en recevant Christ, ils pouvaient être pardonnés ; mais la masse de la nation et les chefs ne crurent pas et se rendirent coupables d'un crime volontaire, et ils en subirent les conséquences. Le sang de Christ fut sur eux et y est encore. Mais plus tard, mon enfant, il y aura des Israélites dont le cœur sera touché, qui attendront le Messie, qui reconnaîtront Celui que leurs pères ont percé et qui en mèneront deuil *** . Ils

* Luc XXIII, 34. — ** Actes III, 15, 17-19.

*** Zacharie XII, 10.

pourront dire : « Nos mains n'ont pas versé ce sang, et nos yeux ne l'ont pas vu. Pardonne, ô Éternel, à ton peuple Israël que tu as racheté, et n'impute pas à ton peuple Israël le sang innocent. Et le sang leur sera pardonné. » Ils diront comme David : « Délivre-moi de la coulpe du sang, ô Dieu, Dieu de mon salut * . » Et Dieu les recevra en grâce à cause du sang de la nouvelle alliance « versé pour plusieurs en rémission de péchés ** . »

SOPHIE. — Maman, je vois que d'abord, les anciens et les juges sortent vers l'homme tué, et mesurent jusqu'à la ville la plus rapprochée, qui semble ainsi être la plus soupçonnée de la culpabilité. J'aimerais bien comprendre cela.

LA MÈRE. — Je pense, mon enfant, que le fait que le Fils de Dieu a été mis à mort par des hommes, montre ce dont le cœur de l'homme est capable et fait voir la culpabilité qui pèse sur tous. Mais si l'on mesure, pour ainsi dire, on trouve qu'Israël est le plus rapproché, puisqu'il avait la parole de Dieu, et ainsi est plus responsable.

SOPHIE. — Mais quand les anciens et les juges sont venus, les sacrificateurs s'approchent aussi.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et toute cette scène est très belle et remplie d'enseignements pour nous. Les anciens et les juges représentent la justice qui constate le crime et établit la culpabilité ; ensuite, il y a le sacrifice pour ôter le péché, et après cela, les sacrificateurs viennent pour bénir au nom de l'Éternel, après avoir reconnu que tout a été accompli selon Dieu. C'est la grâce, mon enfant, qui règne par la justice ***. Tout est établi et réglé par la grâce. C'est elle qui déclare Dieu satisfait. Le péché est ôté quand

* Psaume LI, 14. — ** Matthieu XXVI, 28.

*** Romains V, 21.

a été « fait ce qui est droit aux yeux de l'Éternel. » Les anciens peuvent alors laver leurs mains ; ils sont purs.

SOPHIE. — Maman, ce que tu viens de dire me rappelle Pilate. Je pense qu'il avait beau se laver les mains, il ne pouvait se purifier *.

LA MÈRE. — Certainement non. Il venait de permettre la mort de celui qu'il jugeait être juste, alors qu'il pouvait l'empêcher. Il partageait la culpabilité des Juifs. Mais si même le plus grand des pécheurs croit en Christ, il est lavé dans son précieux sang. On peut lui dire comme Paul aux Corinthiens : « Vous étiez tels ; mais vous avez été lavés **, » et lui-même peut avec gratitude envers Dieu dire : « Je lave mes mains dans l'innocence et je fais le tour de ton autel, ô Éternel ***. » Purifié par le sang de Christ, on est heureux en la présence de Dieu, et on l'adore ****. Continuons maintenant notre chapitre. Tu vois dans les versets 10 à 14, le tendre soin que l'Éternel prend de ceux qui n'ont plus de protection sur la terre, comme c'est le cas pour une pauvre prisonnière. Il voulait que son peuple eût des sentiments de justice et de bienveillance. Un Israélite pouvait prendre pour femme une captive prise à la guerre ; mais, en premier lieu, il devait respecter sa douleur d'être séparée de ses parents, et ensuite, devenue la compagne de l'Israélite, elle n'était plus esclave, elle ne pouvait être vendue, elle faisait partie de la maison, et dépouillait toutes les marques de sa captivité et de son origine étrangère.

SOPHIE. — Mais il pouvait la renvoyer, maman.

LA MÈRE. — C'est vrai, mais c'était une règle qui s'appliquait aussi aux femmes israélites. Dieu avait

* Matthieu XXVII, 24. — ** 1 Corinthiens VI, 11.

*** Psaume XXVI, 6. — **** Voyez Apocalypse I, 5, 6.

permis aux Israélites de donner à leurs femmes une lettre de divorce, mais le Seigneur dit aux Juifs que c'était à cause de la dureté de leur cœur, et qu'il n'en était pas ainsi au commencement *.

SOPHIE. — Maman, quand tu parlais de la captive qui laisse ses vêtements de captivité, je pensais que Jésus nous a pris à l'ennemi, que nous lui appartenons maintenant, et que nous avons la plus belle robe.

LA MÈRE. — C'est vrai, mon enfant. Le cœur qui dictait ces directions à Israël est celui de notre Dieu. Dans les versets suivants, Moïse parle d'une chose que Dieu tolérât aussi chez les patriarches et les Israélites, mais qui n'était pas au commencement et qui n'existe pas dans le christianisme. C'était qu'un homme eût plus d'une femme.

SOPHIE. — En effet, maman ; je me rappelle bien des cas semblables dans l'Ancien Testament, comme Jacob et Elkana, le père du jeune Samuel.

LA MÈRE. — Ici encore se montre la prévoyance pleine de bonté de Dieu. Quand les choses ne sont pas selon l'ordre de Dieu, il risque toujours d'y avoir des choses fâcheuses et des souffrances. Une des femmes pouvait être préférée à l'autre, et cela faisait naître des jalousies.

SOPHIE. — Oui, maman, comme chez Jacob qui aimait mieux Rachel, et chez Elkana qui aimait Anne **, que l'autre femme tourmentait.

LA MÈRE. — Précisément. Et, dans ce cas, l'Israélite pouvait aussi avoir la pensée de favoriser les enfants de la femme qu'il aimait le mieux. Mais Dieu ne le permettait pas. Il est juste, et il veut que son peuple agisse selon la justice ***. Si le fils aîné était

* Matthieu XIX, 8-9. — ** Genèse XXIX, 30 ; 1 Samuel I.

*** 1 Jean II, 29.

un enfant de la femme la moins aimée, il devait jouir de son droit d'aînesse et avoir une double portion. Lis maintenant les versets 18 à 20.

SOPHIE. — Oh ! maman ! quelle chose terrible ce devait être pour ces parents.

LA MÈRE. — En effet, Sophie ; mais y a-t-il rien de plus terrible qu'un enfant sourd aux avertissements, aux répréhensions et aux châtimens de ses parents ? Dieu a dit : « Honore ton père et ta mère ; » et le juste gouvernement de Dieu doit s'exercer sur ceux qui désobéissent et qui sont obstinément rebelles. L'Éternel ne pouvait tolérer le mal au milieu de son peuple. C'était le devoir des parents d'agir ainsi, quelque douloureux que ce fût pour eux, et de ne pas cacher le mal. Si le souverain sacrificateur Héli avait suivi l'ordre donné par Moïse, ses fils n'auraient pas déshonoré le nom de l'Éternel devant le peuple.

SOPHIE. — Mais, chère maman ; ce que Moïse ordonnait aux Israélites ne se fait plus maintenant.

LA MÈRE. — Non, Sophie, bien que, dans certains pays, des parents peuvent demander au gouvernement de faire enfermer leurs enfants rebelles ou vicieux dans des prisons destinées à cela et où s'exerce une sévère discipline. Le précepte divin existe toujours : « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste » ; les droits de Dieu seront toujours maintenus, et l'enfant rebelle tombera tôt ou tard sous la verge de Dieu, car on moissonne ce que l'on a semé. Mais l'Évangile est la proclamation de la grâce qui pardonne, tandis que la loi ne connaît pas le pardon. Ne te rappelles-tu pas l'histoire d'un fils méchant qui, au lieu d'être puni, reçoit au contraire un bon accueil de son père ?

* 1 Samuel II-IV. — ** Éphésiens VI, 1 ; Colossiens III, 20.

*** Galates VI, 7.

SOPHIE. — Oh ! oui, maman ; c'est le fils prodigue ; mais il s'était repenti.

LA MÈRE. — C'est vrai, mon enfant, mais la repentance n'ôte pas les droits de la justice, et l'enfant prodigue ne savait pas comment son père le recevrait. Mais « la miséricorde se glorifie vis-à-vis du jugement * ». C'est ainsi que plus tard, non sur le pied du jugement, mais sur celui de sa grâce souveraine, Dieu recevra Israël repentant, ne se souvenant plus de leurs péchés ni de leurs iniquités ** ; et il en est ainsi maintenant de tout pauvre pécheur qui vient à Dieu au nom de Jésus. Lis maintenant la fin de notre chapitre.

SOPHIE (après avoir lu). — Chère maman, je me rappelle en lisant ces versets, que Jésus a été ainsi pendu à un bois, au bois de la croix, mais comme le disait le brigand crucifié avec lui, il n'avait « rien fait qui ne se dût faire *** ».

LA MÈRE. — En effet, mon enfant, il y était attaché pour nous, dont les péchés méritaient la mort : il les a portés « en son corps sur le bois **** ». Mais ce n'est pas tout ce qui nous est rappelé par ce verset.

SOPHIE. — En effet, maman, dans un évangile il est dit que les Juifs vinrent demander à Pilate qu'on ne laissât pas les brigands et Jésus sur la croix. C'était pour qu'ils n'y restent pas la nuit, n'est-ce pas ? Mais pourquoi demandent-ils qu'on leur rompe les jambes ?

LA MÈRE. — Ces Juifs, qui n'avaient pas craint dans leur méchanceté de livrer Jésus à la mort, étaient en même temps très attachés à leurs formes religieuses, et comme Jésus avait été crucifié le vendredi, c'est ce qui est appelé la « Préparation, » et

* Jacques II, 13. — ** Jérémie XXXI, 31-34.

*** Luc XXIII, 41. — **** 1 Pierre II, 24.

que le sabbat commençait à six heures du soir, ils ne voulaient pas que le sabbat fût souillé, si on ôtait les corps après six heures. Mais ceux que l'on crucifiait vivaient souvent encore longtemps dans ces affreuses souffrances de la croix. Pour les faire mourir plus vite, on leur rompait les jambes. C'est ce que l'on fit aux brigands, mais quant à Jésus, il était déjà mort *.

SOPHIE. — De sorte qu'on ne lui rompit pas les jambes, parce qu'il était écrit : « Pas un de ses os ne sera rompu. » Je me rappelle cela, maman.

LA MÈRE. — Et il y a encore une chose très importante dans ce dernier verset que tu as lu. C'est ceci : « Celui qui est pendu est malédiction de Dieu. » Maintenant, que ma chère fille cherche et lise dans l'épître aux Galates, chap. III, les versets 10, 13 et 14.

SOPHIE (*lit*). — « Tous ceux qui sont sur le principe des œuvres de loi, sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi pour les faire... Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous (car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois), afin que la bénédiction d'Abraham parvint aux nations dans le Christ Jésus, afin que nous reçussions par la foi l'Esprit promis. » Je comprends cela, maman. Nous avons transgressé la loi et nous méritons la malédiction ; mais Christ sur la croix l'a portée pour nous, et maintenant, à cause de ce bon Sauveur, Dieu nous bénit et nous donne son Saint-Esprit.

LA MÈRE. — Oui, mon enfant, tu l'as bien compris, en effet. Quelle grâce Dieu nous a accordée et quel amour Christ a eu pour nous !

* Jean XIX, 31-37.

SOPHIE. — Et j'admire aussi, chère maman, comme tout se tient et se lie dans la Bible. Moïse écrivait bien longtemps avant que les choses qu'il mentionnait trouvassent leur accomplissement sur la croix.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et c'est ce qui nous montre que la Bible est bien la parole de Dieu.



Mœurs et coutumes bibliques

SUR LES SCRIBES ET LES PHARISIENS

ET SUR LEURS TRADITIONS

MARIE. — Chère tante, j'ai lu dans le chapitre XXIII de l'évangile de Matthieu, que le Seigneur reprochait aux pharisiens qu'ils élargissaient leurs *phylactères* pour être vus des hommes*, mais je ne comprends pas ce que ce mot signifie. Voudrais-tu nous le dire ?

LA TANTE. — Bien volontiers. Cherchez d'abord; au treizième chapitre de l'Exode, au verset 16, et dites-moi ce qui est écrit.

CHARLES (*lit*). — « Et ce sera un signe sur ta main et un fronton entre tes yeux, car à main forte l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte. »

LA TANTE. — Moïse parlait aux Israélites de cette nuit « qui est à garder, » et dans laquelle l'Éternel les fit sortir d'Égypte; il leur disait que la miséricorde que Dieu leur avait montrée devait toujours être devant leurs cœurs, et qu'ils devaient la faire connaître à leurs enfants dans les âges à venir. Le langage dont il se sert est figuré; dans le Deutéronome, il emploie les mêmes expressions relativement à la

* Matthieu XXIII, 5.

loi et aux commandements de l'Éternel : « Tu les lieras, » dit-il, « comme un signe sur ta main, et elles te seront pour fronton entre les yeux * . »

MARIE. — Mais que voulait dire Moïse ?

LA TANTE. — Si ta maman te disait de garder toujours devant tes yeux ce qu'elle désire que tu fasses et de conserver dans ton cœur ses paroles, saurais-tu ce qu'elle voudrait dire ?

MARIE. — Oh ! oui, tante ; c'est que je me souviens toujours de ce qu'elle veut que je fasse.

LA TANTE. — C'est cela ; eh bien, je pense que d'abord les Israélites comprirent ainsi les directions de Dieu données dans les versets que nous avons lus ; mais, peu à peu, ils en oublièrent la vraie signification et imaginèrent de porter effectivement sur leur front et leurs bras des portions de la loi renfermées dans de petites boîtes, et c'est ce que l'on nommait des phylactères.

CHARLES. — Je me rappelle qu'on nous a dit que les pharisiens avaient l'habitude de prier aux coins des rues ** en portant leurs phylactères.

LA TANTE. — En effet, Charles, les pharisiens portaient toujours leurs phylactères, tandis que le commun peuple ne les mettait que pour faire leurs prières. Cependant, au temps du Seigneur, presque tous les Juifs les portaient. Mais les Juifs modernes ne s'en servent que pour les prières du matin.

MARIE. — Mais tu ne nous as pas encore expliqué comment sont faits ces phylactères.

LA TANTE. — Ce sont des bandelettes de parchemin sur lesquelles sont écrits quatre passages des Écritures. On les roule et on les met dans un étui de peau de veau noire. Pour s'en servir, on attache cet étui par une courroie en cuir au bras gauche, juste

* Deutéronome VI, 8. — ** Matthieu VI, 5.

au-dessus du coude, de manière que le phylactère soit tourné vers le cœur. Quand le phylactère doit être porté sur la tête, les quatre bandelettes sont roulées et placées séparément dans les quatre cases d'un étui carré, sur lequel est écrite une lettre hébraïque, puis le « fronteau » est fixé sur le front, entre les deux yeux, au moyen de deux courroies qui portent aussi des caractères en hébreu. On suppose que les pharisiens élargissaient leurs phylactères en augmentant les dimensions de l'étui qui renfermait les passages de la loi.

CHARLES. — Quels étaient ces passages ? Les sais-tu, chère tante ?

LA TANTE. — Ce sont les suivants que vous pourrez lire pour vous : Exode XIII, 2-10 ; 11-17 ; Deutéronome VI, 4-9 ; XI, 13-23.

CHARLES. — Merci, tante ; je serai bien aise de les lire et de savoir ainsi les passages qu'un jeune garçon juif porte avec lui.

LA TANTE. — Je dois cependant te dire que, très probablement, le garçon qui porte les phylactères, ignore quels sont ces passages, car une fois enfermées dans l'étui, les bandelettes ne sont jamais déroulées. Les Juifs de nos jours se contentent de porter la *lettre* de la loi sans s'en inquiéter davantage ; c'est, en réalité, une lettre morte pour lui.

MARIE. — Que veut dire le mot *phylactère*, chère tante ?

LA TANTE. — Il signifie « préservatif, » et on les porte comme un talisman, pour être gardé contre les mauvais esprits.

CHARLES. — J'aimerais bien, tante, que tu nous dises quelque chose de ce qu'étaient les pharisiens ; je n'en ai pas une idée très claire.

LA TANTE. — Eh bien, Charles, je vous dirai d'eux

ce que vous pouvez comprendre ; mais je vous demanderai d'abord si vous vous rappelez à quelle époque Esdras vivait ?

CHARLES. — Je sais seulement que c'était lorsque les Juifs revinrent de Babylone.

LA TANTE. — Oui, environ 450 ans avant la naissance du Seigneur. Pendant mille ans, ils avaient eu dans le pays de Canaan, la loi que Dieu avait donnée par Moïse ; mais, lorsqu'ils revinrent de la captivité, ils étaient un peuple très différent de ce qu'ils avaient été. L'arche était perdue, et non seulement les copies de la loi étaient très rares, mais la langue même dans laquelle elle avait été écrite, était très peu comprise.

MARIE. — Je vois maintenant pourquoi Esdras lut le livre de la loi à haute voix au peuple, et pourquoi ensuite les Lévites l'expliquaient *.

LA TANTE. — On devait l'expliquer ainsi, parce que le peuple qui venait de Babylone était dans une grande ignorance et avait besoin d'être instruit dans le dialecte qu'il avait appris à parler. On croit aussi qu'Esdras fut conduit par Dieu à entreprendre l'arrangement des différents livres sacrés qui existaient alors, et que ce fut lui qui, sous cette même direction divine, compila les livres des Chroniques. On dit encore qu'il établit les synagogues où on lisait la loi et où l'on faisait les prières ; en effet, il n'est pas probable qu'il en existât avant la captivité. Esdras, dit-on, fonda aussi le grand collège ou la grande synagogue, qui fut l'origine de la cour suprême ou conseil du Sanhédrin, qui dirigeait toutes les affaires des Juifs au temps du Seigneur. C'était le conseil dont le souverain sacrificateur Caïphe était membre, lorsqu'il prononça ces paroles remarquables : « Il est

* Néhémie VIII, 1-8.

avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que la nation entière ne périsse pas * . »

CHARLES. — Oui, et je me souviens qu'il est écrit « qu'il ne dit pas cela de lui-même. » Mais, n'est-ce pas, tante, c'était une bien bonne chose que le peuple apprit ainsi à connaître la loi dans les synagogues ?

LA TANTE. — Sans doute, Charles, mais le cœur de l'homme, si Dieu ne le garde, gâte bientôt les meilleures choses. Peu à peu la lecture et l'explication de la loi devinrent une affaire de forme, et ceux qui professaient d'interpréter l'Écriture, mirent à sa place leur propre interprétation, partout où ils pensaient la rendre ainsi plus claire. Ils enseignaient au peuple qu'outre la loi écrite, il y avait une loi orale, c'est-à-dire transmise de bouche en bouche, et destinée à compléter et expliquer la loi écrite. La grande doctrine des pharisiens était qu'il n'y avait aucun précepte dont Dieu n'eût donné à Moïse la parfaite explication, pour être ensuite transmise de bouche. Cette loi orale constituait la « tradition des anciens, » dont parlent les évangiles **.

MARIE. — Sait-on quel fut le premier pharisien ?

LA TANTE. — Non, mais je puis vous dire les noms de deux grands rabbins ou docteurs qui vivaient peu de temps avant la naissance du Seigneur — c'étaient Hillel et Shammaï. Il y avait de grandes différences dans leur enseignement, mais tous deux s'accordaient à attribuer une grande autorité aux traditions. Gamaliel ***, aux pieds duquel Paul fut instruit, était petit-fils d'Hillel, mais on dit qu'il n'était pas un pharisien aussi strict que son aïeul.

CHARLES. — Comment donc prétendaient-ils avoir la loi orale ?

* Jean XI, 50, 51. — ** Matthieu XV, 1-11.

*** Actes V, 34-39; XXII, 3.

LA TANTE. — La Mishna, ainsi se nomme le recueil de ces traditions, dit : « Moïse a reçu sur Sinaï la loi orale et l'a communiquée à Josué ; Josué l'a transmise aux anciens, les anciens aux prophètes, et les prophètes aux membres de la grande synagogue. »

MARIE. — Veux-tu nous dire encore quelque chose qui se trouve dans la Mishna ?

LA TANTE. — Il y a des choses qui feraient rire même un enfant, mais qui faisaient partie de ces « fardeaux pesants et difficiles à porter », imposés au pauvre peuple par ceux qui prétendaient être ses conducteurs. Se laver les mains avant les repas était la grande pierre de touche d'un vrai pharisien ; on avait ainsi transformé une coutume ordinaire en un acte de culte. Je vous dirai quelles étaient quelques-unes des règles à observer pour cette seule chose. « Jusqu'où faut-il se laver les mains ? — Jusqu'au poignet, disent quelques-uns, mais c'est un point contesté. » — « Quelle espèce d'eau faut-il employer ? — Ni eau de mer, ni d'eau qui ait fait tourner un moulin, ou qui ait accompli un ouvrage quelconque. » — « Quelle quantité d'eau faut-il pour les deux mains ? — Une certaine mesure ; une goutte de moins ferait du lavage un péché. » — « Comment l'eau doit-elle être versée ? — Avec une certaine force. » Quand je vous dirai que, même touchant ces règles, il y avait entre les pharisiens des divergences et des disputes interminables, et qu'ils pensaient qu'aussi longtemps que les mains n'étaient pas lavées, un mauvais esprit se tenait sur elles, de sorte que, si quelqu'un se frottait les yeux en s'éveillant, il courait risque de perdre la vue, vous comprendrez quelle servitude terrible la loi orale faisait

peser sur les hommes, et vous ne serez pas étonnés de la sévérité avec laquelle le Seigneur en parle, en mettant le peuple et les disciples en garde contre les doctrines des pharisiens *.

CHARLES. — Mais Nicodème était un pharisien.

LA TANTE. — Oui, mon enfant ; mais la grâce toute puissante de Dieu l'avait attiré hors de sa religion qui ne consistait qu'en commandements d'hommes, et l'avait conduit à aller de nuit vers Celui qui parlait comme nul homme n'a parlé et dont le royaume n'était pas de ce monde **.

CHARLES. — Je pense qu'outre se laver les mains, il y avait d'autres choses sur lesquelles les pharisiens avaient des idées particulières.

LA TANTE. — C'était une des choses sur lesquelles leur tradition était très explicite, mais ils étaient aussi très stricts à donner des aumônes, à prier, à jeûner, et à garder le sabbat.

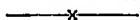
MARIE. — Tu dois te rappeler, Charles, comment le pharisien, qui était monté au temple pour prier, disait : « Je jeûne deux fois la semaine ; je donne la dîme de tout ce que je possède ***. » A qui la donnait-il, était-ce aux pauvres ?

LA TANTE. — Non, il voulait dire qu'il donnait pour le service de Dieu la dixième partie, non seulement de son blé, de son huile et de son vin, mais aussi de la moindre partie de ses gains, comme « de la menthe, de l'aneth et du cumin ****. » Un pharisien strict se faisait un point de conscience de récolter le dixième brin de toute herbe de son jardin et de le présenter au sacrificateur. Ces mesquines ordonnances avaient à leurs yeux une plus grande valeur que le jugement, la miséricorde et l'amour de Dieu,

* Matthieu XVI, 6-12. — ** Jean III, 1-21 ; VII, 46 ; XVIII, 36.

*** Luc XVIII, 9-14. — **** Luc XI, 42 ; Matthieu XXIII, 23.

comme le Seigneur le leur reproche. Il est aisé, mes enfants, d'observer des règles extérieures et des devoirs que l'on s'impose soi-même, sans qu'il y ait la pensée de servir Dieu du cœur et de chercher à Lui plaire dans le secret, sans être vu des autres. Mais aujourd'hui, nous en resterons là. Que Dieu vous donne, mes chers enfants, de vous appliquer à le servir de cœur et non seulement par des formes de piété extérieures.



Le jeune mineur et sa Bible.

Un ouvrier mineur qui craignait Dieu, avait l'habitude, quand il descendait dans la mine, d'emporter sa Bible afin d'en pouvoir lire quelques versets en prenant ses repas. Son jeune fils, qui travaillait avec lui, avait reçu une Bible à l'école du dimanche, et, sur l'avis de son père, il la prenait aussi. Un jour qu'ils étaient à l'ouvrage, le père s'était écarté de quelques pas pour chercher un outil, lorsque, tout à coup, une partie de la voûte se détacha et tomba entre lui et l'enfant. Le père, qui n'avait aucun mal, était dans une grande inquiétude au sujet de son fils. Il l'appela et l'enfant répondit; mais ce fut pour dire au pauvre père que ses pieds étaient écrasés sous de lourds blocs de houille et qu'il ne pouvait se mouvoir. « Que puis-je faire pour toi, mon pauvre cher enfant? » s'écria le père. « Rien, père, j'en ai peur. Mais ma lampe n'est pas éteinte et je lis ma Bible. Le Seigneur est avec moi, » répondit le garçon. Des secours arrivèrent, et après quelques heures de pénible travail, on parvint jusqu'au jeune mineur. Mais il était mort. La lampe de sa vie s'était éteinte, mais la lampe de la vie éternelle — la Bible — avait répandu sa lumière dans son âme; et, tandis que le corps périssait suffoqué par le manque d'air dans

les ténèbres de ce sombre réduit, l'esprit passait dans la lumière radieuse de la présence du Seigneur.

Quelle autre chose que la parole de Dieu, l'Évangile, peut soutenir l'âme, quand elle passe des régions du temps dans le domaine invisible de l'éternité? Mes enfants, avez-vous reçu dans vos cœurs « la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut? »

« TA PAROLE EST UNE LAMPE A MON PIED, ET UNE LUMIÈRE A MON SENTIER. »

« NOTRE SAUVEUR JÉSUS-CHRIST A ANNULÉ LA MORT ET A FAIT LUIRE LA VIE ET L'INCORRUPTIBILITÉ PAR L'ÉVANGILE. »

Au temps du soir

« Et au temps du soir, il y aura de la lumière. »

(Zacharie XIV, 7.)

Au temps du soir, sans paix, sans espérance,
Tremblant d'effroi, j'avais vers la mort;
Du Dieu très saint redoutant la sentence,
Je n'attendais que le plus affreux sort.

Au temps du soir — ta lumière sereine
Soudain, Seigneur, resplendit dans mon cœur,
Et je saisis la grâce souveraine,
L'amour parfait qui bannit la frayeur.

Au temps du soir — j'ai vu ton agonie,
Ta mort pour moi, sur la croix, mon Sauveur!
Je suis à Toi, tu m'as donné la vie :
Nul ne saurait me ravir de ton cœur.

Au temps du soir — ta face radieuse,
Seigneur Jésus, ton immuable amour
Remplit mon cœur d'une paix glorieuse :
Je vais à Toi dans l'éternel séjour.

Au temps du soir — je te vois, cité sainte,
Ouvrir pour moi tes lumineux parvis;
L'Agneau t'éclaire et, dans ta pure enceinte,
Lui qui m'aima s'offre à mes yeux ravis.



Mœurs et coutumes bibliques

SUR LES SCRIBES ET LES PHARISIENS ET SUR LEURS TRADITIONS

(Suite)

CHARLES. — Nous avons commencé hier à parler du pharisien qui était monté au temple avec le péager. Il était très orgueilleux, n'est-ce pas ? Il disait : « Je ne suis pas comme le reste des hommes. »

LA TANTE. — En effet, l'orgueil et la propre justice étaient leurs traits caractéristiques. Ils s'estimaient eux-mêmes justes et tenaient les autres pour rien. Ils méprisaient les pauvres et les ignorants *, et se nommaient eux-mêmes « le peuple saint. » Nous

* Voyez Jean VII, 49; Luc VII, 39.

pouvons nous représenter le pharisien, debout dans le temple, avec sa longue robe bordée d'une frange bleue, avec ses phylactères sur son front et sur son bras, rendant grâces à Dieu de ce qu'il n'était pas comme le misérable péager ; et, d'un autre côté, celui-ci se tenant loin, n'osant pas lever les yeux au ciel, se frappant la poitrine et disant : « O Dieu, sois apaisé envers moi, le pécheur ! »

MARIE. — C'était bien là une prière, tante ; mais le pharisien ne priait pas. Il dit seulement à Dieu ce qu'il fait et ce qu'il est. Est-ce que Dieu pouvait prendre plaisir à cela ?

LA TANTE. — Non, Marie. Il a dit : « C'est à celui-ci que je regarderai : à l'affligé, et à celui qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole * . » Aussi le péager fut-il exaucé.

CHARLES. — Il semble pourtant que les pharisiens avaient une sorte de compassion pour les pauvres, puisqu'ils faisaient des aumônes.

LA TANTE. — C'est vrai ; mais ils faisaient « leurs œuvres pour être vus des hommes ** ; » or, la parole de Dieu dit que quand on donnerait tous ses biens aux pauvres, si l'on n'a pas l'amour, on n'est rien ***.

MARIE. — Le pharisien disait aussi : « Je jeûne deux fois la semaine. » Est-ce que Dieu avait ordonné aux Juifs de jeûner ?

LA TANTE. — Sous la loi, il y avait un grand jour de jeûne. C'était le jour des propitiations. Dieu avait dit aux Israélites : « Vous affligerez vos âmes, » et on comprenait que cela signifiait qu'on devait jeûner tout ce jour ****. La Bible fait aussi mention de différents jeûnes dans des temps d'affliction ou de détresse.

* Ésaïe LXVI, 2; LVII, 15. — ** Matthieu XXIII, 5.

*** 1 Corinthiens XIII, 3. — **** Lévitique XXIII, 27.

MARIE. — Je me rappelle aussi que David jeûna quand son petit enfant était malade *.

LA TANTE. — David jeûnait, sans doute, parce qu'il avait péché, comme les enfants d'Israël à Mitspa, du temps de Samuel, lorsqu'ils disaient : « Nous avons péché contre l'Éternel. » Au temps de Néhémie, ils jeûnèrent aussi, vêtus de sacs et avec de la terre sur eux, et ils confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

CHARLES. — Le pharisien avait-il quelque raison pour jeûner deux fois la semaine? Peut-être la Mishna le leur prescrivait-elle?

LA TANTE. — On jeûnait le second jour de la semaine, parce que c'était celui où, disait-on, Moïse était monté sur Sinaï, et le cinquième, parce qu'en ce jour-là, il en était descendu. Il y avait aussi des jeûnes qui rappelaient quelque grande calamité, par exemple la destruction de Jérusalem par Nébucadnetsar. Mais toutes ces choses n'étaient que des traditions d'homme; en les suivant, les pharisiens abandonnaient et annulaient la parole de Dieu **. La loi et les prophètes qu'ils se vantaient de connaître, auraient dû leur rappeler que le jeûne choisi par l'Éternel était « qu'on rompe les chaînes de l'iniquité, qu'on fasse tomber les liens du joug, qu'on renvoie libres les opprimés, et que l'on brise tout joug ***. »

MARIE. — Et au lieu de cela, ils liaient de pesants fardeaux qu'ils mettaient sur les épaules des hommes. Le Seigneur leur reproche aussi de prier dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus des hommes ****, mais je ne comprends pas bien ces dernières paroles. Il me semble qu'on ne devait pas

* 1 Samuel VII, 6; Néhémie IX, 1; 2 Samuel XII, 16.

** Matthieu XV, 1-9. — *** Ésaïe LVIII, 3-7,

**** Matthieu, VI, 5

tellement les voir, s'ils allaient dans un coin pour prier.

LA TANTE. — « Aux coins des rues, » signifie les carrefours, de grands espaces ouverts, où les pharisiens se tenaient d'une manière ostensible à tous, avec leur *tallith* ou voile sur la tête et les mains étendues vers le ciel.

CHARLES. — Le Seigneur avertit aussi ses disciples de ne pas « user de vaines redites, comme ceux des nations. » Penses-tu, chère tante, que cela signifie répéter souvent les mêmes paroles, comme faisaient les prêtres de Bahal dans le temps du prophète Élie, quand ils disaient depuis le matin jusqu'à midi : « O Bahal ! réponds-nous ? »

LA TANTE. — Les rabbis avaient prescrit des règles pour la prière. Ils disaient : « Celui qui multiplie les prières sera entendu ; la longue prière ne restera pas sans réponse. » Cela seul peut nous montrer combien ils étaient éloignés de la connaissance de Dieu, qui a dit : « Avant qu'ils crient, je répondrai, et pendant qu'ils parlent, j'exaucerai ** . » Le mot traduit par « vaines redites, » signifie répéter mécaniquement la même chose, sans que le cœur y ait part. Nous sommes en danger de tomber dans le même piège, chers enfants ; demandons au Seigneur d'être délivrés de toute hypocrisie.

MARIE. — Je comprends ce que tu veux dire, chère tante ; nous pouvons, quelquefois, répéter des mots de prières sans penser à ce que nous disons ; mais je n'ai jamais tout à fait bien compris ce que c'est qu'un hypocrite.

LA TANTE. — Ce mot signifiait d'abord un comédien, un homme qui joue un rôle dans une pièce de

* Matthieu VI, 7 ; 1 Rois XVIII, 26.

** Ésaïe LXV, 24.

théâtre, mais ensuite on l'appliqua à quelqu'un qui prétend être ce qu'il n'est pas.

MARIE. — Alors les scribes étaient aussi des hypocrites, puisque Jésus dit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites * . » Mais qui étaient les scribes ?

CHARLES. — Esdras en était un, et je me rappelle aussi qu'il est parlé de Shebna le scribe, qui sortit pour parler aux messagers du roi d'Assyrie **. Mais j'aimerais aussi bien savoir ce qu'ils étaient.

LA TANTE. — Au temps des rois, les scribes étaient probablement ce que nous nommerions maintenant des secrétaires en chef, dont l'office était d'écrire les lettres ou édits royaux. Ce fut après le retour des exilés de Babylone, que ce nom fut appliqué à ceux qui copiaient ou éditaient les livres sacrés et les enseignaient au peuple. Nous lisons d'Esdras, « qu'il était un scribe versé dans la loi de Moïse... car il avait disposé son cœur à rechercher la loi de l'Éternel, et à la faire, et à enseigner en Israël les statuts et les ordonnances *** . »

MARIE. — Tu nous as aussi dit qu'Esdras mit en ordre les livres de Moïse ; mais est-ce qu'au temps du Seigneur Jésus, les scribes continuaient à copier les Écritures ?

LA TANTE. — On les considérait alors plutôt comme des interprètes de l'Écriture, et on les estimait comme très versés dans la loi et les prophètes. Les docteurs de la loi s'adonnaient spécialement à l'interprétation de la loi. Eux, de même que les pharisiens, s'efforçaient d'entourer d'une barrière les Écritures comme étant quelque chose de trop saint pour qu'on y touchât, et de trop obscur et mystérieux pour être compris par

* Matthieu XXIII, 13.

** Esdras VII, 11 ; Ésaïe XXXVI, 3. — *** Esdras VII, 6, 10.

le commun peuple. Au chapitre XI de l'évangile de Luc, le Seigneur adresse aux docteurs de la loi le même reproche qu'aux scribes et aux pharisiens. Ils chargeaient les hommes de fardeaux difficiles à porter qu'eux-mêmes ne voulaient pas toucher du doigt*.

CHARLES. — Je vois, chère tante ; et plus loin, dans le même chapitre, il est dit : « Malheur à vous, docteurs de la loi, car vous avez enlevé la clef de la connaissance : vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et vous avez empêché ceux qui entraient. » Cela veut dire, n'est-ce pas, qu'ils ne laissaient pas le peuple lire les Écritures pour eux-mêmes, et qu'ils les interprétaient mal ?

LA TANTE. — Oui ; et l'on avait la coutume de donner à celui qui avait étudié aux pieds de quelque docteur renommé, une clef comme symbole de l'autorité qu'il avait d'enseigner. Le Seigneur voulait donc dire que les docteurs de la loi avaient assumé l'autorité d'enseigner ce qu'ils ne comprenaient pas eux-mêmes.

MARIE. — Je me demande si les foules qui écoutaient ce que Jésus disait à ses disciples sur la montagne, pensaient que Lui était un scribe ?

LA TANTE. — Probablement, Marie. Le nom de « Maître, » qui lui est souvent donné, signifie « celui qui enseigne, » un docteur ; et il nous est dit que le peuple était étonné « de sa doctrine ; car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes **. » Ils étaient habitués à entendre ceux qu'ils considéraient comme leurs maîtres, commencer leurs discours en citant ce qu'avaient dit Hillel, ou Shammaï, tandis que le Seigneur Jésus disait : « MOI, je vous dis ***. »

* Luc XI, 46.

** Matthieu VII, 28, 29. — *** Matthieu V, 22, 28, 39.

CHARLES. — Peut-être que les principaux sacrificateurs et les scribes, en venant demander au Seigneur par quelle autorité il faisait ces choses, et qui lui avait donné cette autorité, désiraient savoir si une « clef de la connaissance » lui avait été donnée *.

LA TANTE. — C'est possible; mais ils auraient dû reconnaître à ses œuvres que son autorité lui venait de quelqu'un de plus élevé que le plus célèbre docteur de la loi.

MARIE. — Oui, chère tante, elle lui venait de Dieu qui l'avait envoyé, et il était la sagesse de Dieu **. Mais ne veux-tu pas aussi nous dire quelque chose des sadducéens ?

LA TANTE. — Volontiers, mes enfants; mais nous le remettrons à une autre fois, s'il plaît au Seigneur.

Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — Nous continuerons ce soir notre livre du Deutéronome si riche en enseignements. Les chapitres XXII à XXV nous montrent les soins de Dieu envers son peuple, pour régler toute sa vie privée ou publique. Dieu voulait pénétrer son peuple de principes de bienveillance, de pureté et de justice, et l'amener à vivre dans une séparation complète du mal. Nous verrons ensemble, ma chère enfant, quel-

* Matthieu XXI, 23. — ** 1 Corinthiens I, 24.

ques-unes des règles que Dieu donnait aux Israélites et dont nous pouvons aussi tirer instruction.

SOPHIE. — Les Israélites étaient bien heureux, maman, mais je pense que nous le sommes encore plus.

LA MÈRE. — Pourquoi penses-tu cela, ma chère fille ?

SOPHIE. — Parce que nous avons, outre ce que Dieu leur disait, ce qu'il nous dit dans le Nouveau Testament, et ensuite, parce que nous avons un Modèle parfait, le Seigneur Jésus, dont nous pouvons suivre les traces*.

LA MÈRE. — Tu as raison, Sophie, mais tu oublies encore une chose. Le vrai chrétien possède une nouvelle vie, il est né de Dieu, et il a le Saint-Esprit qui demeure en lui et le rend capable de comprendre quelle est la volonté de Dieu, de l'aimer, de la pratiquer et de marcher sur les traces du divin Modèle**.

SOPHIE. — C'est vrai, maman, nous ne pourrions pas suivre Jésus, si nous n'étions pas nés de Dieu et si le Saint-Esprit ne nous guidait et ne nous fortifiait pas. Et cela me rappelle ces paroles d'un beau cantique :

Et maintenant, par ta grâce,
Nés de Dieu pour être à Toi,
Nous pouvons suivre ta trace,
Objet béni de la foi.

Mais nous avons toujours en nous un mauvais cœur.

LA MÈRE. — C'est vrai, Sophie, mais nous ne devons pas l'écouter. L'apôtre nous dit : « Je puis toutes choses en celui qui me fortifie, » et aussi : « Tenez-vous pour morts au péché, mais vivants à Dieu dans

* 1 Pierre II, 21. — ** Jean I, 12, 13 ; XIV, 16, 17, 26 ; 1 Jean II, 20 ; Galates V, 16, 22, 25.

le Christ Jésus *. » Regarder au Seigneur Jésus met en fuite les mauvaises pensées et fortifie contre les tentations. Mais maintenant lis les versets 1 à 4 du chapitre XXII.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je comprends un peu cela, maman. Je vois que Moïse enseigne aux Israélites à prendre soin de ce qui appartenait à leurs frères et à s'entr'aider quand ils seraient dans quelque difficulté.

LA MÈRE. — C'est bien cela, Sophie. Notre cœur est naturellement égoïste. Il dit : « Chacun pour soi, » « tant pis pour lui, » « cela ne me regarde pas, » « qu'il se tire d'affaire, » « pourquoi me donner de la peine pour ce qui ne me regarde pas, » « j'ai bien assez de mes propres affaires. » Voilà ce que dit notre méchant cœur trompeur ; mais Dieu le connaît **. Il ne laisse aucune échappatoire. « Tu ne manqueras pas de ramener la bête à ton frère. » « Tu mèneras la bête dans ta maison, et elle sera chez toi jusqu'à ce que ton frère la cherche, alors tu la lui rendras. » Il faut se donner de la peine pour son frère, se gêner même, car il pouvait y avoir peu de place dans l'étable, ne pas craindre une perte, car il fallait nourrir la bête, et il n'est pas parlé de dédommagement. Voilà ce qui met de côté l'égoïsme et applique le précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

SOPHIE. — C'est vrai, maman, et je pense que nous autres, enfants, nous pouvons faire de même, en ayant soin des livres, cahiers et objets de nos frères et sœurs et de nos compagnes, quand nous les voyons égarés et en danger de s'abîmer. Nous pouvons aussi aider les autres. L'autre jour, j'ai vu un

* Philippiens IV, 13 ; Romains VI, 11.

** Jérémie XVII, 9, 10.

pauvre homme qui avait à recharger sur son dos une hotte très lourde. Il était fatigué et ne pouvait y parvenir. Alors Henri, le fils du voisin, qui n'est pourtant pas bien fort, s'est approché et a aidé le pauvre homme qui a pu continuer son chemin.

LA MÈRE. — Henri a bien fait. Il n'a pas craint de se donner de la peine. Il n'a pas dit : « C'est trop lourd pour moi. » Dieu aime la bienveillance et le dévouement. Remarque aussi, ma chère Sophie, comme Dieu va au-devant de ce que le méchant cœur aurait la pensée de faire pour éviter la peine : « Tu ne pourras pas te cacher, » c'est-à-dire passer à côté de la bête égarée ou du vêtement perdu, comme si tu ne les voyais pas. « Tu ne te cacheras pas de devant eux, » quand tu verras l'âne ou le bœuf de ton frère tombés par terre ; c'est-à-dire tu ne te détourneras pas pour prendre un autre chemin afin d'éviter de les aider. Non ; toutes les fois que l'occasion de faire du bien, d'aider, de servir, se présente, nous devons la saisir avec joie *, et ne pas chercher toutes sortes de prétextes pour nous en dispenser.

SOPHIE. — Oh ! maman, combien nous manquons !

LA MÈRE. — Oui, mon enfant. Le Seigneur Jésus seul n'a jamais manqué. Il allait de lieu en lieu, faisant du bien à tous, et c'est en ne pensant pas à nous-mêmes, mais à Lui, que nous serons capables de l'imiter toujours plus. Dans le verset suivant de notre chapitre, se trouve une autre exhortation qui concerne l'ordre que Dieu a établi, les convenances qu'il faut garder : « La femme ne portera pas un habit d'homme, et l'homme ne se vêtira pas d'un vêtement de femme. » Dieu condamne ainsi les travestissements ; il veut que chaque chose demeure à

* Galates VI, 9.

sa place et conserve le caractère qu'il lui a donné. N'est-il pas inconvenant que la femme se vête comme un homme, et honteux que l'homme se travestisse en femme ?

SOPHIE. — Et nous voyons, maman, combien cela déplaît à Dieu. Moïse dit : « Quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel. » Je pense, maman, que c'était une des coutumes des païens ?

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et malheureusement nous voyons des choses semblables chez des nations qui portent le nom de chrétiennes, et où toute espèce de travestissements se font pour s'amuser, comme l'on dit, sans que l'on se préoccupe de ce qui déplaît à Dieu. Lis les deux versets suivants.

SOPHIE (*après avoir lu*). — J'aimerais, maman, que tu m'expliques bien ce que je viens de lire, car je ne comprends pas pourquoi on pouvait prendre les œufs ou les petits, tandis qu'on devait laisser aller la mère. J'aurais peur que les garçons ayant lu cela, ne pensent qu'ils peuvent aller dénicher des œufs ou des petits des oiseaux.

LA MÈRE. — Ils auraient bien tort, Sophie, car ils ne le font en général que pour leur amusement, et c'est un amusement inutile et souvent cruel. Mais, ici, il s'agit de ce que l'on rencontre dans le chemin. En prenant la mère, la couvée ou les œufs auraient péri avec elle. Or, dans le pays de Canaan, comme dans d'autres pays chauds, beaucoup d'oiseaux dévorent les nombreux insectes, ainsi que les cadavres des animaux, et rendent ainsi un grand service. C'est pour cela, sans doute, qu'il fallait laisser vivre la mère. On emportait les petits ou les œufs, peut-être comme nourriture, et non pour le plaisir de détruire. En tout cas, nous voyons comment Dieu s'occupe même des oiseaux.

SOPHIE. — Oui, maman, et cela me fait souvenir

que le Seigneur a dit des petits oiseaux : « Votre Père céleste les nourrit, » et « pas un seul d'entre eux n'est oublié devant Dieu ». » Combien plus prendra-t-il soin de nous ?

LA MÈRE. — En effet, Sophie, si Dieu s'occupe des oiseaux, le verset suivant nous montre que la vie des hommes lui est précieuse : « Si tu bâtis une maison neuve, tu feras un parapet à ton toit, afin que tu ne mettes pas du sang sur ta maison, si quelqu'un venait à en tomber. » Dieu veut que l'on évite toute négligence qui pourrait occasionner du mal aux autres, et ainsi nous épargner aussi le remords que nous éprouverions si, par notre faute ou notre manque de soins, quelqu'un éprouvait quelque mal.

SOPHIE. — Je comprends bien cela, maman. Hier, mon petit frère s'est fait du mal avec les ciseaux que j'avais laissés sur la chaise. Il a beaucoup pleuré et moi aussi, parce que c'était ma faute.

LA MÈRE. — Bien souvent, on entend parler d'accidents arrivés par des armes à feu dont on s'est servi avec négligence pour s'amuser ; ou bien des jeunes gens risquent leur santé ou leur vie et celle des autres par des divertissements dangereux. Nous devons avoir soin de la vie des autres, encore plus que de leurs biens.

SOPHIE. — J'admire, maman, combien la parole de Dieu nous donne d'enseignements sur toutes choses.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, c'est un trésor d'où nous pouvons constamment tirer des richesses nouvelles **, mais l'important pour nous, c'est de mettre en pratique ce que nous entendons ***. Maintenant, lis encore les versets 9 à 11.

* Matthieu VI, 26 ; Luc XII, 6.

** Matthieu XIII, 52. — *** Jean XIII, 17 ; Luc XI, 28.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je comprends bien ce que ces versets disent ; ils sont très clairs ; mais je te prierai encore, chère maman, de m'expliquer ce qu'ils nous enseignent, ou bien si nous devons les prendre à la lettre pour nous.

LA MÈRE. — Je pense, mon enfant, que c'est surtout un enseignement moral que Dieu nous donne ici, bien que son peuple terrestre, Israël, dût observer ce commandement à la lettre. Mais dis-moi, quelles sont les trois choses que Dieu défend dans ces versets ?

SOPHIE. — La première, c'est de ne pas semer dans la vigne diverses sortes de graines ; la seconde, de ne pas labourer avec un bœuf et un âne attelés ensemble, et la troisième, de ne pas se vêtir d'une étoffe mélangée, tissée de laine et de lin.

LA MÈRE. — La première recommandation, mon enfant, nous apprend à ne pas mélanger avec la parole de Dieu qui est une semence incorruptible *, produisant un fruit pour la vie éternelle, des choses du monde, ni des principes humains, qui ne produisent point de fruit pour Dieu. L'apôtre Paul disait : « Nous ne sommes pas comme plusieurs qui frelatent la parole de Dieu, mais comme avec sincérité, comme de la part de Dieu, devant Dieu, nous parlons en Christ ». » Il ne semait dans la vigne du Seigneur qu'une seule sorte de semence, et c'était la bonne. Ensuite, vient la recommandation de ne pas atteler ensemble à la charrue un âne et un bœuf ; elle s'explique aisément. L'âne était un animal impur ; au contraire, le bœuf était un animal net. Ainsi, la parole de Dieu dit clairement que le fidèle ne doit pas s'associer avec l'incrédule et le mondain. Pour bien le voir, lis 2 Corinthiens VI, 14 et 15.

* 1 Pierre I, 23. — ** 2 Corinthiens II, 17.

SOPHIE (*lit*). — « Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec les incrédules ; car quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité, ou quelle communion entre la lumière et les ténèbres ? Et quel accord de Christ avec Bélial, ou quelle part a le croyant avec l'incrédule ? » Ne crois-tu pas, maman, que Paul pensait au verset que nous avons lu dans le Deutéronome, quand il dit : « Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti ? »

LA MÈRE. — Oui, Sophie. Il n'y a rien de plus mal assorti qu'un chrétien lié avec un incrédule pour mener la même vie, poursuivre le même but, s'occuper des mêmes affaires, avec des pensées, des affections et des principes différents. C'est ce qui arrive en particulier dans des mariages ou des associations pour affaires. Les Corinthiens avaient à se garder de se lier ainsi avec des idolâtres, et nous avons à le faire à l'égard de ceux qui, tout en portant le nom de chrétiens, n'ont que la forme de la piété.

SOPHIE. — Je crois bien te comprendre, maman, et je pense que, dans ce cas, on ne peut pas être plus heureux que deux animaux d'espèces si différentes ne pouvaient être à l'aise sous un même joug. Mais veux-tu me dire ce que signifie la défense de porter des vêtements d'étoffe mélangée ?

LA MÈRE. — C'est que nous ne devons pas être dirigés dans notre conduite par des motifs ou des principes mélangés. Ainsi, le pauvre Lot, par exemple, était un homme juste, la parole de Dieu nous le dit *, mais il avait aimé les belles et riches plaines de Sodome, il y était allé demeurer, et toute sa vie ne fut, à cause de cela, que peine, deuil et ruine. Il n'avait pas un cœur simple, mais des principes mélangés de foi et d'amour du monde. Au contraire,

* 2 Pierre II, 7.

Abraham était un cœur intègre qui marchait mû par un seul principe : la foi produisant l'obéissance. Et Paul ne faisait qu'une chose, n'avait qu'un but, un mobile, c'était Christ *. Le vêtement de Lot était d'étoffe mélangée ; celui d'Abraham et de Paul d'une seule substance.

SOPHIE. — Je crois bien saisir ce que tu dis, maman. Tout dans notre vie et notre conduite doit être uniquement pour Dieu.

LA MÈRE. — Oui, mon enfant, et si nous avons soin de ne cultiver qu'une seule semence, la parole de Dieu, semée dans nos cœurs, elle produira un fruit de séparation de tout ce qui n'est pas selon Dieu, et dirigera nos cœurs et nos pensées vers un seul objet, notre précieux Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Histoire d'un jeune Juif

Je vous raconterai dans ces pages, mes enfants, comment un jeune Juif trouva le Sauveur. Il se nommait Isaac Levinsohn et était né en Russie. Son père était un Juif pieux, attaché aux prescriptions de la loi et aux traditions des anciens. Comme le pharisien dont parle le Seigneur **, il jeûnait deux fois la semaine, le lundi et le jeudi, et, se souvenant des exhortations de Dieu dans sa Parole ***, il cherchait à instruire ses enfants dans ce qu'il croyait être le chemin de Dieu. Dans cette dernière chose il faisait bien, mais comme tous les Juifs non convertis, il avait sur le cœur ce voile ****, qui les empêche de reconnaître Jésus pour le Messie annoncé par les pro-

* Philippiens III, 14. — ** Luc XVIII, 12.

*** Deutéronome XI, 19. — **** 2 Corinthiens III, 14-16.

phètes, et ainsi il demeurait lui et les siens dans l'ignorance.

Monsieur Levinsohn désirait que son fils devînt un homme sage et instruit, c'est pourquoi il le confia aux soins d'un rabbi ou maître, pour lui enseigner tout ce qu'un jeune garçon juif doit savoir. Isaac révérait son maître plus encore que même ses parents. Il respectait, dit-il, la sentence de la loi orale qui porte : « La crainte du rabbi est comme la crainte de Dieu, » autant que le commandement de la Bible : « Honore ton père et ta mère. » La loi orale, que les Juifs appellent le Talmud, est le recueil des traditions des anciens. C'était surtout ce livre que le rabbi d'Isaac lui faisait lire et apprendre, et son élève étudia avec tant d'application, qu'à l'âge de dix ans, ayant passé un examen devant plusieurs rabbis, ceux-ci furent très satisfaits et déclarèrent qu'Isaac pourrait aussi devenir plus tard un rabbi.

Bien que son rabbi ne l'encourageât point à le faire, Isaac lisait la Bible, c'est-à-dire l'Ancien Testament, qu'il aimait beaucoup plus que le Talmud, qui n'était pour lui qu'un livre d'étude très difficile à apprendre. Il avait l'habitude de lire sa Bible le soir, et le matin de bonne heure. Ne donne-t-il pas ainsi un bon exemple à suivre aux enfants qui portent le nom de chrétiens et qui ont, de plus qu'Isaac, le précieux Nouveau Testament ? Après avoir fait sa lecture, Isaac mettait ses *phylactères* *, et allait à la synagogue pour prier. Il s'efforçait ainsi de servir Dieu exactement comme son rabbi le lui enseignait.

Mais, tandis qu'il s'appliquait à être en toutes choses un jeune Juif fidèle, il y avait une chose qui le rendait très malheureux, c'était la pensée de ses

* Nos jeunes lecteurs ont vu dans un autre article ce que sont les phylactères.

péchés. Il ne s'en était pas beaucoup préoccupé aussi longtemps qu'il avait été un petit garçon, parce qu'on lui avait enseigné que son père porterait les péchés qu'il commettrait jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de treize ans. Cet âge fatal approchait pour lui, et il se demandait ce qu'il ferait lorsqu'il aurait à porter lui-même ses propres péchés. Son treizième anniversaire fut des plus tristes, car ayant dit à son père : « Père, ne veux-tu pas porter mes péchés encore quelque temps — un mois seulement de plus ? » son père répondit : « Non, mon fils ; je ne le puis pas ; tu dois les porter toi-même. » Mon cher jeune lecteur a-t-il jamais, comme Isaac, senti le lourd poids de ses péchés ?

Son rabbi pouvait bien l'instruire, mais, pas plus que son père, il ne pouvait porter ses péchés, ni rien lui dire qui soulageât son âme. Que faire ? Il ne le savait pas. Il fallait que Dieu lui-même lui fit connaître Celui qui a accompli ce que nul homme ne pouvait faire pour lui, Celui qui « a porté nos péchés en son corps sur le bois * ». Et Dieu le fit, car il entend les soupirs des affligés et il regarde à celui qui a l'esprit contrit **. Je vous dirai par quelle voie étrange Dieu conduisit notre jeune ami.

Isaac continuait à lire sa Bible et fut un jour particulièrement frappé par ces paroles que l'Éternel adressa à Abraham : « Va-t'en de ton pays, et de ta parenté, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai ***. » Ces paroles ne sortaient pas de son esprit, et, plus il y pensait, plus il acquérait la certitude que Dieu l'appelait à faire comme Abraham et à quitter la maison paternelle. « Peut-être, » pensait-il, « trouverai-je quelque part la paix. »

Il fit donc part de son désir à ses parents. Ceux-

* 1 Pierre II, 24. — ** Ésaïe LXVI, 2. — *** Genèse XII, 1.

ci, comme on peut bien le penser, furent d'abord très peiné à l'idée de se séparer de lui, mais, le voyant bien décidé, ils consentirent à son départ, lui donnèrent leur bénédiction, et son père lui écrivit une lettre dans laquelle il lui recommandait de garder intacts ses phylactères et d'observer fidèlement la loi orale et la loi écrite.

Isaac se mit en route pour l'Allemagne. Trouva-t-il beaucoup d'amis sur son chemin, je ne saurais vous le dire, mais je sais que souvent il eut faim et fut quelquefois réduit à se nourrir de quelques racines qu'il arrachait dans les champs le long desquels il passait. Mais, loin de trouver la paix, à mesure qu'il avançait il se sentait toujours plus malheureux, au point qu'arrivé en Allemagne, il se demandait s'il ne ferait pas mieux de s'ôter la vie. Mais Dieu le gardait. Il avait des desseins d'amour à son égard.

Il y a beaucoup de Juifs en Allemagne. Plusieurs se montrèrent pleins de bonté pour le pauvre garçon étranger et solitaire ; il eut surtout à se louer d'une famille qui avait connu sa mère. Mais lorsqu'il venait à parler de ce qui troublait son âme, personne ne le comprenait. Étant arrivé à Hambourg, il entra dans la synagogue pour prier et se réjouit à la vue de l'arche sainte placée du côté de l'orient, derrière un voile magnifique portant le nom de JEHOVAH écrit en lettres d'or. Il s'en approcha aussi près que possible pour prier et se sentit plus heureux.

Mais le voile était toujours sur son cœur ; ses péchés n'étaient pas ôtés et bientôt ses troubles revinrent. Il s'efforçait cependant de garder soigneusement toutes les prescriptions de la loi orale. Ainsi, dans l'auberge juive où il était entré pour loger, on lui avait donné une chambre sur le poteau de laquelle manquait le *Mesusah*. On nomme ainsi une sorte d'étui qui renferme des passages du Deutéro-

nome écrits sur du parchemin. On fixe cet étui contre un des poteaux de la porte, sans doute en obéissance au passage suivant, où Moïse dit des paroles de l'Éternel : « Tu les écriras sur les poteaux de ta maison * . » Ce passage était un de ceux renfermés dans le Mesusah. Peut-être les Juifs en général y attachaient-ils une idée superstitieuse et le regardaient-ils comme une sorte de talisman qui les protégeait contre les mauvais esprits. Mais nous pouvons croire qu'un Juif pieux, en envoyant un baiser avec sa main vers le Mesusah, pensait que c'était un acte de respect envers Dieu. Et quand il montrait cet étui à ses enfants, il leur rappelait que Dieu était le protecteur de la maison et de ses habitants. Sortait-il ou entrait-il en touchant le Mesusah, ce beau verset pouvait se présenter à son esprit : « L'Éternel gardera ton entrée et ta sortie dès maintenant et à toujours ** . » Je ne puis vous dire avec certitude quelles étaient les pensées d'Isaac, mais il se rappelait sans doute les recommandations de son père et, ne voulant pas dormir dans une chambre qui n'avait pas le Mesusah, il en demanda une autre. Vous voyez, mes enfants, que si les observances extérieures pouvaient donner la paix à l'âme, Isaac aurait dû la posséder, mais une seule chose donne la paix, c'est le sang de Christ. « Il a fait *la paix* par le sang de la croix, » et : « Ayant été justifiés sur le principe de la foi, nous avons *la paix* avec Dieu *** . »

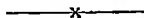
N'ayant pas trouvé en Allemagne ce qu'il cherchait, Isaac fut conduit en Angleterre. L'œil et la main de Dieu le suivaient partout ; le Seigneur, qu'il ne connaissait pas encore, voulait se révéler à son âme. Dans ce pays nouveau, Isaac se trouva plus embar-

* Deutéronome XI, 20. — ** Psaume CXXI, 8.

*** Colossiens I, 20; Romains V, 1.

rassé qu'en Allemagne, parce qu'il connaissait peu l'anglais. Cependant Dieu ne le laissa pas ; il rencontrait parfois des Juifs dans la grande ville de Londres, et quelle consolation c'était pour lui de dire et d'entendre la salutation habituelle : « La paix soit avec vous. »

(A suivre.)



Les soins de Dieu.

Vers les célestes voûtes,
Enfant, lève les yeux ;
Vois briller tous ces feux
Dont Dieu règle les routes.
Il les compte, et voici
Il te connaît aussi.

Regarde au loin la terre
Où Dieu revêt les fleurs
De leurs riches couleurs,
Ornement éphémère !
Il les pare et voici
Il te revêt aussi.

Sous le riant feuillage,
Viens écouter la voix
Des oiseaux, dans les bois
Gazouillant leur ramage.
Dieu les garde, et voici
Il te nourrit aussi.

Mais plus haut que la voûte
Où scintillent ces feux,
Est son séjour heureux.
En connais-tu la route ?
Il t'y veut, et voici
Il t'y conduit aussi.





Histoire d'un jeune Juif

(Suite et fin de la page 120)

Le moment allait venir où en effet la paix, la vraie paix, serait avec lui et en lui. Peu de temps après son arrivée à Londres, il fit la connaissance d'un Allemand qui autrefois avait été Juif. M. Stern, c'était son nom, ayant remarqué la profonde tristesse empreinte sur la figure du jeune homme, lui dit : « N'êtes-vous pas Juif, mon frère ? » Isaac, gagné par la bienveillance de cet accueil, lui raconta toute son histoire, et, à son tour, M. Stern lui dit que lui aussi avait autrefois quitté famille, amis et patrie, pour chercher du repos pour son âme. Que les voies du Seigneur sont merveilleuses, n'est-ce pas, mes enfants ? Dieu les avait amenés et fait se rencontrer dans cette grande ville, pour que le pauvre jeune Isaac trouvât enfin ce après quoi son âme soupirait. Il était venu de bien loin, mais tout le temps Dieu avait pensé à lui. Il pense ainsi à chacun de vous, mes enfants, et son cœur voudrait vous bénir, vous faire jouir de la paix.

Rabbi Stern, comme l'appelait Isaac, était devenu chrétien; il avait trouvé le repos auprès de Jésus et pouvait montrer, à son jeune ami, le chemin qui conduit au Sauveur.

Bien grande fut la surprise d'Isaac, quand M. Stern lui fit lire et lui expliqua, entr'autres passages, le chapitre LIII d'Ésaïe : « Il n'a ni forme, ni éclat; quand nous le voyons, il n'y a point d'apparence en lui pour nous le faire désirer. Il est méprisé et délaissé des hommes, homme de douleurs, et sachant ce que c'est que la langueur, et comme quelqu'un de qui on cache sa face; il est méprisé, et nous n'avons eu pour lui aucune estime. — Certainement, lui, a porté nos langueurs et s'est chargé de nos douleurs; et nous, nous l'avons estimé battu, frappé de Dieu, et affligé; mais il a été blessé pour nos transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités; le châtement de notre paix a été sur lui, et par ses meurtrissures nous sommes guéris. » Isaac ne savait que penser. Combien ces paroles, qu'il avait lues souvent, lui semblaient répondre maintenant aux besoins de son âme! Jamais elles ne lui avaient paru aussi frappantes. Mais de qui le prophète parlait-il? Autrefois, l'officier de la reine d'Éthiopie avait fait cette question à Philippe, et Isaac allait bientôt entendre dans son cœur la même réponse que Philippe donna à l'Éthiopien*.

Bien qu'Isaac n'eût pas compris immédiatement à qui s'appliquaient ces passages, il s'attacha de tout son cœur à Rabbi Stern, pour lequel il éprouvait un sentiment de respect semblable à celui qu'il aurait eu pour quelque grand prophète, comme Élie. Mais il avait peine à recevoir que celui dont Ésaïe parlait fut Jésus de Nazareth, et il n'aimait pas entendre M. Stern lui répéter : « Crois au Messie. »

* Actes VIII, 26-40.

Peu à peu cependant, le voile tomba ; Isaac vit que le méprisé et le rejeté des hommes était bien Jésus, le fils de Marie, et il écrivit à son père ces paroles d'une hymne :

Douce quoiqu'inconnue, une voix vint me dire :
« Près de moi pour le cœur se trouve le repos ;
Viens poser sur mon sein, toi dont l'âme soupire,
Ta tête qui fléchit sous le poids de tes maux. »

Ne voulant pas nommer Jésus, parce qu'il savait que son père en serait offensé, il avait changé la première ligne qui porte :

Jésus, dans son amour, doucement vint me dire :

Cependant, il parlait de Lui, car il ajoutait combien ces paroles du Messie : « Venez à moi, vous tous qui vous travaillez et qui êtes chargés, et je vous donnerai du repos, » s'appliquaient bien à quelqu'un qui était fatigué et accablé comme il l'était.

Son père lui répondit, en le suppliant de ne pas écouter les chrétiens, mais de tenir ferme ce qu'il avait appris dès son enfance. Il lui dit qu'il ne devait pas croire que le Messie *était* venu, mais qu'il *devait* venir. « Nos yeux sont obscurcis, » disait-il, « à force de pleurer en attendant le Messie, qui aurait dû venir il y a longtemps, et qui serait venu, n'eût été le péché d'Israël. »

Isaac écrivit de nouveau à son père, en lui citant les paroles d'Ésaïe que Jésus avait lues dans la synagogue à Nazareth : « L'Esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, parce que l'Éternel m'a oint pour apporter de bonnes nouvelles aux débonnaires ; il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers l'ouverture de la prison ; pour proclamer l'an de la

faveur de l'Éternel * . » Il lui disait que ces paroles présentaient le caractère du Messie, comme Rabbi Stern en parlait, et qu'il était tout à fait convaincu que si la religion chrétienne n'était pas vraie, la Bible ne l'était pas non plus.

Jusqu'à ce moment, il n'avait lu ce qui concerne le Messie que dans l'Ancien Testament, et ne savait que ce que M. Stern lui avait dit. Il n'avait pas lu, ni même vu un Nouveau Testament, mais son ami lui en donna un, et, à mesure qu'il le lisait, toutes les choses difficiles qui l'embarrassaient encore, tombaient l'une après l'autre, la lumière grandissait dans son âme, et enfin il put écrire chez lui ces paroles : « Le Messie est venu, et je crois en Lui. » Et il n'avait pas seulement cru que le Messie était venu, mais qu'il était mort pour le sauver, pour porter ses péchés, pour les ôter de devant Dieu. Il avait trouvé le repos pour son âme. Il avait appris que l'amour même de ses chers parents n'était rien comparé à celui de Jésus. Eux, qui auraient donné leur vie pour lui, n'auraient pu lui aider à trouver la paix, mais Jésus avait versé dans son âme une paix et un bonheur parfaits ; ses parents pouvaient l'abandonner, mais Jésus l'aimait d'un amour que rien ne pouvait changer.

Ses parents furent irrités au plus haut degré, en apprenant que leur fils était vraiment devenu chrétien. Son père, sa mère et sa sœur lui écrivirent, le suppliant de ne pas briser leur cœur et les couvrir de honte en devenant disciple du Nazaréen ; car vous savez que les Juifs pensent que Jésus était un simple homme, et même un homme méchant, qui séduisait les gens :

Lorsqu'ils virent qu'ils ne pouvaient détourner

* Luc IV, 18-19 ; Ésaïe LXI, 1-2.

Isaac de la foi au Seigneur Jésus, ils le rejetèrent de la famille, le renièrent pour leur fils, disant qu'autrefois ils avaient eu un cher enfant Isaac, mais qu'ils ne le connaissaient plus, qu'il était maintenant perdu. Dès lors, ils ne voulurent plus avoir de communication avec lui, les lettres qu'il écrivait furent refusées ; on le considéra comme mort. Combien ce fut douloureux pour le pauvre Isaac ! Il fit l'expérience de ce que le Seigneur Jésus disait à ses disciples : « Ils rejeteront votre nom comme mauvais à cause du Fils de l'homme, » et « le père sera contre le fils ». Il avait bien besoin d'être consolé et soutenu ; mais le Seigneur, pour qui il faisait ainsi la perte de ce qu'il avait de plus cher, ne le laissa pas seul au jour de l'épreuve. Il eut pour lui des paroles de consolation. Isaac se souvint de ce passage du Psaume XXVII : « Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, l'Éternel me recueillera. » Il avait souvent lu ces paroles et les avait répétées maintes fois quand il récitait les Psaumes, comme son ancien rabbi lui avait enseigné à le faire, mais jamais il n'en avait compris ni goûté la valeur. Maintenant qu'il était en effet abandonné de ses parents à cause du nom de Jésus, qu'il lui était précieux de savoir que l'Éternel le recueillait ! Il avait l'approbation de Dieu, et Dieu était son rocher, sa lumière et son salut. Bien qu'affligé à cause de ses parents, il se sentait plus heureux que jamais. Il croyait en Jésus, et Jésus avait apaisé le trouble de son âme ; il jouissait de la paix de Dieu. Qui pouvait le séparer de l'amour de Christ ?

C'est ainsi, mes enfants, que ce jeune Juif fut amené à croire que celui qu'on appelait le fils du charpentier, celui qui, dans l'humble demeure de

* Luc VI, 22 ; XI, 53.

Nazareth, demeurait dans l'obéissance à ses parents, croissant en stature, en sagesse et en faveur auprès de Dieu et des hommes *, était le Fils de Dieu, l'Admirable, dont les prophètes ont parlé **, et que l'homme de douleurs, méprisé et rejeté des hommes, était Celui qui, sur la croix, avait porté ses langueurs et s'était chargé de ses douleurs, par les meurtrissures duquel il avait été guéri. Et ayant cru en Celui qui l'avait aimé, il fit volontiers pour Lui la perte de toutes choses ***.

Ici se termine ce que je sais de son histoire, mais laissez-moi vous demander, mes jeunes lecteurs, si, comme Isaac Levinsohn, vous êtes venus à Christ, si vous avez déposé sur Lui le fardeau de vos péchés, si vous avez la paix, si vous aimez Jésus.

Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — La fin de notre chapitre et ceux qui suivent, ma chère Sophie, renferment, pour Israël, diverses ordonnances qui nous montrent combien Dieu voulait que son peuple fût pur, juste et saint. Nous en étudierons quelques-unes. Lis d'abord le verset 12 du chapitre XXII.

SOPHIE (*lit*). — « Tu te feras des houppes aux quatre coins du vêtement dont tu te couvres. » Je ne comprends pas bien, chère maman, où étaient

* Luc II, 52. — ** Ésaïe IX, 6. — *** Philippiens III, 7, 8.

placées ces houppes et à quoi elles pouvaient servir ?

LA MÈRE. — Ces houppes sont appelées franges dans le Nouveau Testament *. « Le vêtement dont tu te couvres, » était un vêtement de dessus en forme de carré long, avec une ouverture pour passer la tête ; deux des coins se trouvaient derrière et les deux autres devant. C'est là qu'on attachait les houppes ou franges. Je pense que l'Éternel avait ordonné ce détail dans leur vêtement, non comme ornement, mais afin que les Israélites se souvinsent, en voyant les franges, qu'ils Lui appartenaient même dans les moindres choses de la vie.

SOPHIE. — Le Seigneur Jésus reprochait aux pharisiens de donner plus de largeur aux franges de leurs vêtements. Je pense qu'ils le faisaient non pour obéir à Dieu, mais pour être remarqués des hommes, n'est-ce pas, maman ?

LA MÈRE. — Oui ; le Seigneur ne les blâme pas d'obéir aux préceptes de Moïse, mais il les reprend de vouloir se distinguer des autres par orgueil. Lui-même portait, sans doute, ces franges à son vêtement, car il était né sous la loi **, et l'on pense que c'est là ce que désigne « le bord de son vêtement, » que toucha la femme malade d'une perte de sang depuis douze ans ***. Au commencement du chapitre XXIII, Moïse parle de différentes classes de personnes à qui l'entrée de la congrégation de l'Éternel était interdite. Dans leur nombre se trouvent les Ammonites et les Moabites.

SOPHIE. — Qu'est-ce qu'était la congrégation de l'Éternel ? Était-ce le peuple d'Israël ?

LA MÈRE. — Oui, Sophie. C'était le peuple unique sur la terre, choisi de Dieu, et au milieu duquel l'Éternel habitait. C'était un grand honneur que

* Matthieu XXIII, 5. — ** Galates IV, 4. — *** Luc VIII, 44.

d'entrer dans cette sainte congrégation, mais les deux peuples dont je t'ai parlé en étaient exclus pour toujours, à cause de leur hostilité contre Israël. Ce sont eux qui avaient voulu le faire maudire par Balaam, mais Dieu, au contraire, força Balaam de le bénir, parce qu'il aimait Israël. Leur inimitié contre les Israélites continua à se montrer. Ils leur firent souvent la guerre, se réjouissaient de leurs malheurs, et, à cause de cela, furent les objets de prophéties qui annonçaient leur ruine et qui sont accomplies *.

SOPHIE. — Mais je me rappelle pourtant une Moabite qui fut introduite au milieu du peuple d'Israël. C'est Ruth, maman, qui était si dévouée à Nahomi.

LA MÈRE. — Je suis bien aise que tu te souviennes d'elle, mon enfant. Ruth est un de ces exemples que Dieu nous donne dans sa parole, pour nous montrer que sa grâce souveraine pour sauver et bénir, s'élève au-dessus de toutes les barrières et les obstacles. D'un autre côté, les Israélites devaient se rappeler que les Édomites étaient leurs frères, descendants d'Ésaü, comme eux l'étaient de Jacob, et qu'ils avaient séjourné chez les Égyptiens comme étrangers. Si un homme égyptien ou édomite s'établissait dans le pays d'Israël, ses petits enfants entraient de droit dans la congrégation de l'Éternel.

SOPHIE. — Est-ce que l'on trouve des exemples d'Édomites ou d'Égyptiens qui soient entrés dans la congrégation de l'Éternel ?

LA MÈRE. — Je ne pense pas qu'il soit fait mention d'aucun Édomite sous ce rapport ; mais on voit dans le Lévitique, qu'un Égyptien avait pour femme une Israélite, et que leur fils ayant blasphémé fut

* Lisez Juges III, 12-30 ; XI ; 1 Samuel XI ; 2 Samuel X ; 2 Chroniques XX ; Jérémie XLVIII, XLIX, 1-6 ; Ézéchiël XXV, 1-11.

traité comme un Israélite. Dans la généalogie des descendants de Juda, on trouve aussi que Shéshan n'ayant pas eu de fils, donna sa fille en mariage à son serviteur égyptien, et que les fils et descendants de ce serviteur sont comptés parmi les Israélites *. Mais ce que Dieu voulait imprimer dans le cœur de son peuple, choisi par grâce, c'était de garder le sentiment des liens établis par Lui, liens de famille et liens de reconnaissance. Les Édomites se montrèrent très méchants envers les Israélites ; les Égyptiens les avaient opprimés durement ; mais cela ne détruisait pas les obligations des enfants d'Israël envers ces deux peuples. Et nous devons tirer de cela une instruction pour nous-mêmes. Il peut arriver que dans une famille, quelqu'un soit converti au Seigneur et que les autres membres le fassent souffrir à cause de cela. Que fera le chrétien ? Il ne les en aimera pas moins, il n'en aura pas moins à accomplir ses devoirs envers eux, au contraire ; il se peut aussi que quelqu'un du monde nous ait rendu des services ; nous n'en sommes pas moins tenus à la reconnaissance, parce qu'il est du monde.

SOPHIE. — Chère maman, je suis bien aise de t'entendre, et je désire beaucoup mettre en pratique ce que tu viens de me dire.

LA MÈRE. — En lisant attentivement la parole de Dieu, nous apprenons à connaître ses pensées et son cœur, et nous y trouvons ainsi la manière dont il veut que nos pensées et nos affections soient formées. Ainsi il veut que, dans tous les détails de la vie, la pureté et la décence soient maintenus, non par respect humain, mais parce que nous sommes toujours en sa présence et qu'il est avec nous. Il dit à Israël : « L'Éternel, ton Dieu, marche

* Lévitique XXIV, 10-16 ; I Chroniques II, 34 et suivants.

au milieu de ton camp pour le délivrer et pour livrer tes ennemis devant toi ; et ton camp sera saint, afin qu'il ne voie parmi toi rien de malséant, et qu'il ne se détourne d'avec toi ; » aux chrétiens, Paul rappelle que Dieu a dit : « J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai, » puis il ajoute : « C'est pourquoi soyez séparés et ne touchez pas à ce qui est impur ; » et plus loin : « Purifions-nous nous-mêmes de toute souillure de chair et d'esprit . »

SOPHIE. — Chère maman, je sens toujours plus combien il est difficile de marcher ainsi saintement, et je tremble quelquefois en pensant que Dieu nous voit toujours et tout ce que nous faisons.

LA MÈRE. — Cela ne doit pas nous faire trembler, mon enfant, car nous le connaissons comme un Père qui nous aime. Mais précisément à cause de cela, nous devons craindre de l'offenser **, et de perdre la jouissance de sa communion. En continuant nos chapitres, nous voyons la bonté de Dieu s'étendre sur un pauvre esclave qui se serait enfui d'auprès d'un maître sans doute dur et impitoyable. (XXIII, 15, 16.)

SOPHIE. — Je comprends bien cela, maman, Israël avait aussi fui le maître impitoyable qu'il avait en Égypte.

LA MÈRE. — C'est vrai, et la terre de l'Éternel devait être un asile sûr pour les malheureux. Plus loin, nous voyons recommandé le désintéressement à l'égard d'un frère qui serait dans le besoin (v. 19, 20). Le cœur naturel qui est avare, serait porté à profiter de la gêne de quelqu'un, pour lui prêter à gros intérêts, mais Dieu veut que son peuple agisse suivant sa propre générosité à Lui et le Seigneur Jésus nous a dit : « Prêtez sans rien espérer. » D'un autre côté,

* 2 Corinthiens VI, 16, 17 ; VII, 1. — ** 1 Pierre I, 14-17.

L'Éternel voulait la fidélité à la parole que l'on avait donnée. Comme Lui est fidèle, il veut que nous le soyons. Si quelqu'un avait fait un vœu, quelle que fût l'offrande promise, il devait le tenir. (v. 21-23.)

SOPHIE. — Oh ! maman, cela me rappelle deux faits. Le premier, c'est que Jephthé avait fait vœu de sacrifier en holocauste à l'Éternel ce qui sortirait de sa maison quand il reviendrait victorieux, et ce fut sa fille ! Mais crois-tu vraiment qu'il l'ait sacrifiée ?

LA MÈRE. — Mon enfant, la parole de Dieu nous dit : « Elle revint vers son père, et il accomplit à son égard le vœu qu'il avait voué * . » Nous devons croire en toute simplicité ce qu'elle nous dit. Mais nous pouvons apprécier aussi à la lumière de cette parole de vérité les actions des hommes. Jephthé était un homme de foi, nommé à côté des Gédéon, des Samuel et des David **. Il connaissait l'Éternel, la loi de Moïse et l'histoire d'Israël. Il avait confiance en l'Éternel ***. Mais il agit avec précipitation et sans réflexion en faisant son vœu ; il pouvait et devait être sûr que Dieu prendrait en main la cause de son peuple sans qu'il fût besoin de vœu. Ne devait-il pas penser que ce qui viendrait à sa rencontre tout d'abord, serait sa fille ? Était-il obligé de faire un vœu ? Nullement. Dieu permit que son manque de confiance fût châtié d'une manière terrible pour son cœur de père.

SOPHIE. — Oui, maman, mais sa pauvre fille !

LA MÈRE. — Je crois, Sophie, qu'outre la leçon que nous donne la parole de Dieu dans cette histoire, de ne pas proférer de paroles à la légère, elle nous apprend encore autre chose. Quelque pénible que ce fût, Jephthé ne cherche pas à éluder son vœu ; il obéit, se soumettant à cette dure épreuve, ne voulant pas

* Juges XI, 30-40. — ** Hébreux XI, 32. — *** Juges XI, 27.

attirer sur lui et son peuple la colère de l'Éternel, selon ces paroles de notre chapitre : « Quand tu voueras un vœu à l'Éternel, tu ne tarderas pas à l'acquitter ; car l'Éternel, ton Dieu, le redemandera certainement de ta part, et il y aura du péché sur toi. » Puis n'est-il pas beau de voir le dévouement de la fille de Jephthé ? Elle consent joyeusement à mourir pour la gloire de son père et pour l'amour de son peuple. N'y a-t-il pas là comme une ombre du sacrifice volontaire de notre précieux Sauveur ?

SOPHIE. — Je n'avais pas pensé à cela, maman. Maintenant, nous avons connu le plus grand dévouement, celui du Seigneur Jésus, qui est venu pour faire la volonté de Dieu et pour nous sauver.

LA MÈRE. — Mais à quel autre exemple de vœu pensais-tu ?

SOPHIE. — J'avais pensé à ce que le roi Hérode avait promis par serment à la fille de la méchante Hérodiade *. Mais je vois combien cela est différent du vœu de Jephthé. Jephthé avait à cœur la gloire de l'Éternel, et Hérode ne pensait qu'à son plaisir. Jephthé accomplissait son vœu pour obéir à Dieu, et Hérode tint sa parole à cause de ceux qui l'avaient entendue.

LA MÈRE. — Tu as très bien vu la différence. Jephthé croyait et craignait Dieu, Hérode était un incrédule, un homme débauché et qui craignait les hommes. Mais nous avons encore un autre exemple de vœu téméraire dans l'Écriture. C'est celui de Saül, lorsque, par le moyen de Jonathan, les Philistins furent mis en déroute **.

SOPHIE. — Je me le rappelle, maman. Saül avait fait vœu que le peuple ne mangerait rien jusqu'au soir. Et Jonathan, qui ne savait rien de cela, mangea

* Matthieu XIV, 1-12. — ** 1 Samuel XIV.

un peu de miel. Et il fut découvert, et Saül voulait le faire mourir ; mais le peuple s'y opposa. Mais c'est encore bien différent de Jephthé.

LA MÈRE. — Sans doute. Saül voulait se venger de ses ennemis*. Il ne pensait pas à Dieu, mais à sa propre gloire. Maintenant, mon enfant, nous devons terminer notre entretien de ce soir. Dieu veuille te donner un cœur dévoué pour sa gloire et son service.

Mœurs et coutumes bibliques

SUR LES SADDUCÉENS

CHARLES. — Tu nous as promis de nous parler des sadducéens, chère tante. Ils n'étaient pas amis des pharisiens, n'est-ce pas ?

LA TANTE. — Non, Charles ; c'étaient deux partis constamment opposés l'un à l'autre. Nous ne les voyons d'accord que dans leur haine contre Celui qui était la lumière et la vérité, et qui exposait au grand jour leurs voies ténébreuses.

CHARLES. — Je pense qu'ils valaient moins encore que les pharisiens, car ils disaient qu'il n'y a point de résurrection**. Mais quand ont-ils commencé ? Je ne me rappelle pas qu'ils soient nommés dans l'Ancien Testament.

LA TANTE. — On ne sait pas exactement quand ils ont commencé. Les uns font dériver leur nom d'un certain Tsadok, qui vivait vers l'an 250 avant Jésus-Christ et était disciple d'Antigone de Socho, un des premiers docteurs qui s'occupèrent de recueillir les traditions de la Mishna. D'autres pensent que, de

* 1 Samuel XIV, 24. — ** Matthieu XXII, 23.

même que les pharisiens prirent leur nom qui signifie « les séparés, » les sadducéens dérivèrent le leur d'un mot (tsedek) qui veut dire « juste. »

MARIE. — Mais comment en vinrent-ils à croire qu'il n'y a pas de résurrection de morts ?

LA TANTE. — Ils ne recevaient pas la loi orale, comme le faisaient les pharisiens ; ils disaient ne croire que la loi de Moïse, mais affirmaient que l'on n'y trouve rien touchant la résurrection et une vie future.

CHARLES. — Cela n'est pas exact, n'est-ce pas ?

LA TANTE. — Non, Charles. Bien que le grand fait de la vie future et de la résurrection n'ait été mis pleinement en lumière que par la venue du Seigneur Jésus *, le Seigneur lui-même montre aux sadducéens qu'ils erraient, « ne connaissant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. » Et il ajoute : « Quant à la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous dit : Moi, je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants **. » Ainsi, pour celui qui lisait simplement les Écritures et se laissait enseigner par Dieu, le fait d'une vie à venir et d'une résurrection s'y trouvait ; les saints hommes de Dieu l'avaient bien vu et les pharisiens avaient conservé cette vérité, bien qu'ils ne pussent, avec une sagesse divine comme celle du Seigneur, confondre leurs adversaires ***. Mais il y avait chez les sadducéens plusieurs choses qui les empêchaient de voir la vérité.

CHARLES. — Lesquelles, chère tante ?

* « Notre Sauveur Jésus-Christ a annulé la mort, et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'évangile. » (2 Timothée I, 10.)

** Matthieu XXII, 29-32. — *** Lisez Luc XX, 39.

LA TANTE. — D'abord la raison humaine. Ils ne pouvaient pas comprendre comment on ressusciterait et se figuraient que ce serait dans des corps semblables à ceux que nous avons maintenant, et, se fondant là-dessus, ils faisaient des objections absurdes. Le Seigneur leur dit : « Vous ne connaissez pas la puissance de Dieu. » Rien ne peut s'opposer à cette puissance, et de même que Dieu a pu nous former un corps, il peut aussi le ressusciter quand même ce corps serait réduit en poussière. » Ensuite, le Seigneur montre que la condition des ressuscités sera tout autre que celle des hommes vivant maintenant. Lisez au chapitre XX de l'évangile de Luc, versets 35 et 36.

MARIE. — « Ceux qui seront estimés dignes d'avoir part à ce siècle-là et à la résurrection d'entre les morts, ne se marient, ni ne sont donnés en mariage, car aussi ils ne peuvent plus mourir ; car ils sont semblables aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection. » Et je me rappelle aussi, chère tante, que l'apôtre Paul dit que la chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu, et que nous ressusciterons glorieux et incorruptibles *. Mais tu nous as dit qu'il y avait plusieurs raisons qui empêchaient les sadducéens de croire à la résurrection.

LA TANTE. — Un de leurs docteurs avait dit à ses disciples : « Les hommes ne doivent pas faire la volonté de leur Maître pour une récompense. » Cela paraissait beau et généreux ; mais les disciples rênchèrèrent sur leur maître et enseignèrent que nous ne devons pas attendre de récompense pour notre piété, et que par conséquent, il n'y a point de vie à venir où l'on sera récompensé.

* 1 Corinthiens XV, 42-50.

MARIE. — Je comprends bien, chère tante, que nous servions le Seigneur uniquement parce qu'il nous a aimés et que nous l'aimions, mais je me rappelle qu'il est dit que Dieu est le rémunérateur de ceux qui le cherchent, et que Moïse préféra l'opprobre de Christ aux trésors de l'Égypte, parce qu'il regardait à la rémunération *.

LA TANTE. — C'est vrai, mon enfant. Dieu place devant nos yeux une glorieuse récompense pour nous encourager dans nos luttes. Aussi Paul disait-il, après avoir parlé de son combat : « Au reste, la couronne de justice m'est réservée ». » Une dernière raison qui faisait que les sadducéens rejetaient la résurrection, c'était la corruption de leur cœur. En général, c'étaient des hommes riches, qui voulaient jouir des plaisirs de cette vie. La pensée d'une vie à venir où il y aurait une rétribution les gênait, et ils disaient en se moquant de la résurrection : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ***. » Il y a, hélas ! beaucoup de sadducéens de nos jours.

MARIE. — Malgré leur incrédulité, je pense que lorsqu'ils sont sur le point de mourir, ils ne sont plus aussi sûrs qu'il n'y a pas de vie à venir.

LA TANTE. — Je le pense aussi, Marie. Pour une âme qui est au bord de l'éternité, les choses apparaissent plus réelles. Il est triste de dire que plusieurs des sacrificateurs étaient sadducéens ****. Ils auraient dû mieux connaître Dieu.

CHARLES. — Je me rappelle qu'il y a une autre chose qui montre l'incrédulité des sadducéens. Dans les Actes, quand l'apôtre Paul paraît devant le sanhédrin, il est dit que les sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit *****. Ils

* Hébreux XI, 6, 26. — ** 2 Timothée IV, 8. — *** 1 Corinthiens XV, 32. — **** Actes V, 17, — ***** Actes XXIII, 8.

ne croyaient donc pas même les livres de Moïse, car dans la Genèse, il est parlé des anges qui allèrent à Sodome et de ceux qui vinrent au-devant de Jacob *.

LA TANTE. — En effet, Charles, ils étaient ce que l'on nomme des matérialistes qui ne voulaient croire que ce qui peut être touché et vu. C'étaient des libres penseurs, comme on les nomme aujourd'hui. En voulant s'affranchir de ce qu'ils appellent la religion, ils ne voient pas qu'ils se rendent les esclaves de Satan et de leurs passions.

MARIE. — Qui étaient les hérوديens, chère tante ** ?

LA TANTE. — Ils faisaient aussi partie des sadducéens, mais tandis que la masse de ceux-ci se contentaient de ne rien faire qui pût les faire mal venir du gouverneur romain et du roi Hérode, et même recherchaient leur faveur, les hérوديens allaient plus loin en ce qu'ils regardaient Hérode comme celui qui devait délivrer la nation des Romains. C'est à cause de cela que les pharisiens détestaient les sadducéens et tout particulièrement les hérوديens. Cependant, quand il s'agit de faire tomber Jésus dans un piège, afin de pouvoir l'accuser, pharisiens et hérوديens se réunissent.

MARIE. — C'était bien affreux de haïr Celui qui venait donner sa vie pour nous sauver. Maintenant, chère tante, si tu as fini de nous dire ce qui concerne les sadducéens, j'aimerais bien te faire une question : Quand le Seigneur Jésus avait douze ans, et qu'il était resté en arrière à Jérusalem, ses parents le trouvèrent dans le temple, au milieu des docteurs. Qui étaient ces docteurs ?

LA TANTE. — C'étaient ceux qui enseignaient et expliquaient la loi. Il y avait dans le temple une salle où venaient ceux qui voulaient être instruits par eux.

* Genèse XIX, 1; XXXII, 1. — ** Matthieu XXII, 16.

Les docteurs étaient assis sur des sièges élevés, les plus âgés des étudiants sur un banc au-dessous d'eux, et les plus jeunes à terre, littéralement aux pieds des docteurs*.

CHARLES. — J'aimerais bien savoir ce que les enfants apprenaient.

LA TANTE. — Quand un garçon avait atteint l'âge de sept ans, sa mère commençait à lui enseigner les Écritures, particulièrement des passages du livre du Deutéronome, et parmi les Psaumes ceux que l'on nommait Psaumes de réjouissance. L'un d'entre eux était celui qui commence ainsi : « Célébrez l'Éternel, car il est bon ; parce que sa miséricorde demeure à toujours ** . »

MARIE. — Ce sont des paroles que j'aime aussi à répéter, chère tante.

LA TANTE. — A treize ans, le jeune garçon commençait à porter les phylactères ; il devenait alors un « enfant de la loi, » et on le faisait étudier sous la direction des grands docteurs. J'ai lu que, parmi les questions que l'on posait volontiers dans l'école du temple, étaient celles-ci : « Quel est le grand commandement de la loi ? » « Que peut-on faire, et que ne doit-on pas faire le jour du sabbat ? »

CHARLES. — Cela me rappelle la question qu'un scribe faisait au Seigneur : « Quel est le premier de tous les commandements ? *** »

MARIE. — Oui, et nous voyons quant au sabbat, que les pharisiens cherchaient toujours à le trouver en faute.

LA TANTE. — Cependant, quand il était à table chez l'un des principaux pharisiens, il y avait devant lui un homme hydropique, et qu'il demande : Est-il

* Actes XXII, 3. — ** Psaume CXXXVI.

*** Matthieu XXII, 36.

permis de guérir, un jour de sabbat ? ils se taisent. Et, lorsqu'après avoir guéri le pauvre homme, il leur adresse de nouveau une question : « Qui sera celui de vous, qui, ayant un âne ou un bœuf, lequel vienne à tomber dans un puits, ne l'en retire aussitôt le jour du sabbat ? » ils n'ont rien à répondre *.

CHARLES. — Je pense qu'ils ne regardaient pas comme une infraction du sabbat, de tirer leur bête du puits ?

LA TANTE. — C'était une question gravement discutée parmi eux. On avait décidé qu'il fallait apporter du foin à la pauvre bête et attendre pour la secourir que le sabbat fût passé ; mais les paroles du Seigneur indiquent que leur pratique ne correspondait pas à leur interprétation de la loi. Mais nous devons terminer notre entretien, mes enfants.

CHARLES. — Encore une seule question, tante. Est-ce qu'il était permis à qui le voulait de se lever dans la synagogue pour lire et parler, comme le fit le Seigneur Jésus à Nazareth ** ?

LA TANTE. — Oui, mon enfant. Tout homme connu par le chef de la synagogue comme étant respectable et ayant quelque connaissance des Écritures, pouvait lire les portions de la parole indiquées pour le jour, une tirée de la loi, l'autre des prophètes. Il pouvait aussi adresser « une parole d'exhortation » à ceux qui étaient présents ***. Quel étonnement dut remplir la congrégation, le jour où l'homme qu'ils connaissaient comme le fils de Joseph, qui avait grandi et vécu de sa vie sainte au milieu d'eux, dont ils connaissaient le père et la mère, ayant déployé le livre du prophète Ésaïe et lu la merveilleuse prophétie qui le concernait, ploya le livre, le rendit à celui qui était de service, et s'assit en

* Luc XIV, 1-6. — ** Luc IV, 16-21. — *** Actes XIII, 15.

disant : « Aujourd'hui, cette écriture est accomplie, vous l'entendant ! »

MARIE. — Je sais les versets que Jésus lut ; ce sont ceux-ci : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres ; il m'a envoyé pour publier aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour mettre en liberté ceux qui sont foulés, et pour publier l'an agréable du Seigneur. » Jésus lui-même était celui qui faisait tout cela ; rien d'étonnant à ce que les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue fussent arrêtés sur lui.

Jésus ! Fils unique du Père !
 Que ton nom saint et glorieux
 A tous les enfants de lumière,
 Soit chaque jour plus précieux !

A Toi, Seigneur ! nul n'est semblable ;
 Car Toi seul es la vérité ;
 Chez Toi seul tout est adorable ;
 Tout est grandeur, force et beauté.

Devant Toi, les saints et les anges
 Célèbrent ton règne éternel ;
 Et le récit de tes louanges
 Remplit les demeures du ciel.

Oh ! que mon cœur plein d'allégresse,
 Sous ton regard vive pour Toi !
 Qu'en ta paix il t'offre sans cesse
 Le saint hommage de sa foi !



Mœurs et coutumes bibliques

LES VÊTEMENTS

MARIE. — J'aimerais bien que tu nous parles aujourd'hui, chère tante, des vêtements que l'on portait autrefois en Palestine. Le Seigneur Jésus, lorsqu'il envoyait ses disciples pour prêcher, leur recommandait de ne pas porter deux habits* ; j'aurais pensé que, dans un pays aussi chaud, il n'était pas nécessaire de leur dire cela, et que c'était tout naturel de porter le moins d'habits possible.

LA TANTE. — Je vous dirai volontiers tout ce que je sais, mais on connaît peu de chose avec certitude touchant les vêtements des Israélites. Cependant, comme les coutumes changent très peu en Orient,

* Matthieu X, 10.

on peut se représenter la manière de se vêtir dans les anciens temps d'après celle des Arabes de nos jours.

MARIE. — Je me suis souvent demandé à quoi ressemblait le manteau d'Élie* ?

LA TANTE. — C'était probablement une peau de brebis ou de chèvre avec le poil en dehors **. On en porte encore de semblables en Orient où les variations de température du chaud au froid sont beaucoup plus subites que nous ne nous l'imaginerions. On a pensé que ce grossier vêtement de dessus était, en général, porté par les prophètes comme marque caractéristique de leur ministère. Zacharie parle d'un temps où « les prophètes auront honte... et ne se vêtiront plus d'un manteau de poil pour mentir ***. » Le Seigneur met aussi en garde les disciples contre les faux prophètes, qui, dit-il, « viennent à vous en habits de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants ****. »

CHARLES. — Jean le Baptiseur avait un vêtement de poil de chameau *****; était-ce un morceau de la peau de cet animal ?

LA TANTE. — Je ne le pense pas; ce devait être un drap grossier semblable à celui dont étaient faits les sacs que portaient les pleureurs, et tissé avec les longs poils rudes du chameau. Avec les poils plus fins, on faisait un drap d'une texture extrêmement douce.

MARIE. — Je suppose que les vêtements de laine ont été portés dès les temps les plus reculés, parce que tous les peuples avaient des troupeaux de moutons.

* 1 Rois XIX, 19; 2 Rois II, 8, 13. — ** 2 Rois I, 8.

*** Zacharie XIII, 4. — **** Matthieu VII, 15.

***** Matthieu III, 4.

LA TANTE. — Tu as raison, Marie. Il est parlé déjà dans la Genèse de la tonte des brebis *.

MARIE. — Tous les habits devaient donc être de la même couleur, c'est-à-dire blancs. Peut-être noirs aussi, puisqu'il y a des brebis noires.

LA TANTE. — Je crois qu'il y a maintenant très peu de brebis noires en Palestine, mais on en voit souvent de brunes. Mais il est parlé dans la Genèse de fil écarlate **, de sorte que nous ne devons pas nous figurer que les vêtements des patriarches étaient tous bruns ou blancs.

CHARLES. — Joseph avait une tunique bigarrée, c'est-à-dire de plusieurs couleurs. J'ai toujours pensé que ce devait être un vêtement fait de différentes pièces, suivant un magnifique modèle.

LA TANTE. — Il est douteux que la tunique que Jacob donna à son fils bien aimé, fût de diverses couleurs. Le mot qui la désigne peut aussi être traduit par « une longue tunique à manches, » mais il y a d'abondantes preuves, que l'art de teindre était connu des Israélites avant qu'ils allasent en Égypte. C'est dans cette contrée que l'on croit qu'ils apprirent à tisser le lin, car le « fin lin » d'Égypte était très renommé.

CHARLES. — L'autre jour, nous sommes allés à une conférence et l'on nous a montré les vêtements que portent maintenant les Arabes. Je me représente ainsi mieux comment on était vêtu autrefois. Mais je pense que les longs vêtements semblables à des robes de chambre que portaient les hommes, devaient beaucoup les gêner dans leur travail.

LA TANTE. — Tu en sais plus que moi, Charles, car je n'ai jamais vu les vêtements dont tu parles, mais je vous dirai ce que j'ai lu sur ce sujet. La

* Genèse XXXI, 19, — ** Genèse XXXVIII, 28.

connaissance de l'usage des différentes pièces du vêtement, sert à éclaircir quelques passages des Écritures. Le mot traduit par « robe » dans quelques versions, le serait mieux par « tunique, » et désigne le vêtement de dessous analogue à nos chemises, mais beaucoup plus long. La tunique était de laine ou de lin, ceinte autour de la taille, de manière à se replier et à former une sorte de poche. Quelqu'un qui n'avait que cette tunique de dessous était considéré comme « nu. » Tel était Pierre lorsqu'il « ceignit sa robe de dessus et se jeta dans la mer, » pour aller au-devant du Seigneur *. Sur cette première tunique, on en portait souvent une seconde. Marie s'étonnait que le Seigneur recommandât à ses disciples de ne point prendre deux tuniques, mais c'était l'habitude de le faire quand on allait en voyage, et cela n'ajoutait pas beaucoup à la chaleur.

MARIE. — Je le comprends maintenant, et je n'aurai plus la pensée que la robe ou tunique dans la Bible signifie un lourd et chaud vêtement, comme nos pardessus. Mais qu'était chez les Juifs le vêtement de dessus ? Celui des Arabes que nous avons vu, ressemblait à une couverture de laine carrée, à une espèce de plaid.

LA TANTE. — Le manteau ou robe se composait en effet de deux couvertures cousues de trois côtés et formant une sorte de sac retourné avec un trou dans le fond pour passer la tête, et deux de côté pour les bras. Les franges ** étaient attachées aux coins. On ceignait cette robe avec une ceinture de cuir ou de lin ***, et cela formait comme une seconde poche. Les paroles : « On vous donnera *dans le sein* bonne mesure, pressée et secouée, et qui débordera ****, » font

* Jean XXI, 7. — ** Matthieu XXIII, 5.

*** Matthieu III, 4; Jérémie XIII, 1. — **** Luc VI, 38.

allusion à l'habitude que l'on avait de porter des objets dans le pli de la robe. Lorsqu'un homme était à l'ouvrage, il laissait ce lourd manteau à la maison, ce qui nous fait comprendre ces paroles du Seigneur : « Que celui qui est aux champs ne retourne pas en arrière pour emporter son vêtement * . » L'aveugle, pour courir plus vite vers Jésus, « jette loin son vêtement ** ; » et si un homme voyageait, ou avait à faire quelque effort énergique, il devait ceindre étroitement autour de lui sa longue robe. Ainsi l'expression « avoir les reins ceints, » donne l'idée d'une préparation complète pour l'action, tout ce qui pouvait gêner étant mis de côté.

CHARLES. — Je me rappelle à ce sujet que les hommes qui lapidaient Étienne, « déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul ***. »

MARIE. — Oui, et plus tard, Paul dit de lui-même, qu'il consentait à la mort d'Étienne et qu'il gardait les vêtements de ceux qui le tuaient ****. Mais à propos des reins ceints, je me rappelle qu'il est dit d'Élie qu'il ceignit ses reins et courut devant le char d'Achab, et aussi, quand Élisée envoya Guéhazi devant lui pour mettre son bâton sur le visage du jeune garçon mort, il lui dit : « Ceins tes reins et va-t'en *****. »

CHARLES. — L'ange dit aussi à Pierre dans la prison : « Ceins-toi et chausse tes sandales *****. » Je pense, chère tante, que les « tiaras » que portaient les trois jeunes hommes qui furent jetés dans la fournaise par ordre du roi Nebucadnetsar *****, étaient des turbans comme en portent encore les Arabes ?

* Matthieu XXIV, 18. — ** Marc X, 50. — *** Actes VII, 58.

**** Actes XXII, 20. — ***** 1 Rois XVIII, 46; 2 Rois IV, 19.

***** Actes XII, 8. — ***** Daniel III, 21.

LA TANTE. — Des hommes savants pensent que le passage de Daniel doit être traduit ainsi : « Alors ces hommes furent liés dans leurs caleçons, leurs tuniques et leurs manteaux et leurs vêtements ; » nous voyons ainsi que les Juifs captifs avaient conservé leur manière de se vêtir : la tunique ou vêtement de dessous, le manteau ou vêtement de dessus. Mais ce qui nous intéresse le plus de savoir dans la merveilleuse histoire de ces fidèles jeunes hommes, c'est que leur préservation fut si complète, que l'odeur même du feu n'avait pas passé sur eux.

MARIE. — Je m'étais souvent demandé comment avaient fait les gens qui étendaient leurs vêtements sur le chemin, quand Jésus entra dans Jérusalem *, mais je comprends maintenant qu'ils ôtaient seulement leurs longs manteaux et étaient, cependant, encore vêtus. Était-ce toujours la coutume de faire cela quand on voulait honorer quelqu'un ?

LA TANTE. — Oui, et on le fait encore en Orient en signe de respect, ou pour souhaiter la bienvenue à quelque grand personnage. Je me souviens avoir lu que les foules à Bethléhem, jetaient leurs vêtements sous les pieds du consul anglais dont ils imploraient l'aide. (A suivre.)

Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — Pour continuer l'étude des enseignements que l'Éternel donnait à son peuple par le

* Matthieu XXI, 8.

moyen de Moïse, et qui renferment aussi des leçons pour nous, j'aimerais, mon enfant, que tu lises les deux derniers versets du chapitre XXIII.

SOPHIE (*lit*). — « Si tu entres dans la vigne de ton prochain, tu pourras manger des raisins selon ton appétit et te rassasier ; mais tu n'en mettras pas dans ta corbeille. Si tu entres dans les blés de ton prochain, tu pourras arracher des épis avec ta main ; mais tu ne lèveras pas la faucille sur les blés de ton prochain. »

LA MÈRE. — Tu vois par là, Sophie, que l'Éternel pensait à ceux qui, fatigués peut-être par une longue course sous un ardent soleil, avaient besoin de reprendre des forces. Il leur permet de prendre quelques raisins, quelques épis. Ils sont au milieu de leurs frères, et il ne veut pas que ceux-ci les empêchent. D'ailleurs, toutes choses étaient à Lui. Il avait droit sur tout. C'est une leçon de grâce, de compassion. Et ce que l'un faisait sur la propriété de son frère, celui-ci, à son tour, pouvait le faire aussi. Mais, en même temps, il y a une leçon de justice. On ne doit pas s'approprier ce qui n'est pas à soi. On ne pouvait emporter de ce qui était à autrui pour en faire un gain.

SOPHIE. — Mais, maman, pouvons-nous faire la même chose maintenant ?

LA MÈRE. — Nullement, mon enfant. L'Éternel était le Roi, le suprême législateur d'Israël, qui était son peuple sur la terre, demeurant dans un pays qui appartenait d'une manière spéciale à l'Éternel, et où les Israélites n'étaient que comme ses fermiers. L'Éternel avait donné des lois qui régissaient son peuple ; mais ces lois ne nous concernent plus. Nous y voyons bien les principes de justice, de grâce, de compassion, de tout ce qui constitue le caractère de Dieu, et nous avons à marcher selon ces principes,

mais l'autorité que Dieu a maintenant établie sur nous a fait des lois, et un chrétien doit s'y soumettre rigoureusement et implicitement, à moins qu'elles ne l'empêchent de servir Dieu. Ainsi, il ne nous est pas du tout permis de prendre des fruits sur une propriété qui n'est pas à nous. D'un autre côté, Dieu veut que nous exercions la grâce et la miséricorde. Si tu voyais un pauvre homme bien fatigué et altéré qui regarderait avec désir quelque-une de nos belles poires, que ferais-tu ?

SOPHIE. — Oh ! maman, je viendrais te demander de pouvoir lui en donner une. Mais à propos des épis que l'on pouvait arracher, je me rappelle que les disciples, un jour de sabbat, ayant faim, prirent des épis dans un champ où ils passaient et se mirent à en manger. Et les pharisiens s'en plainquirent au Seigneur*.

LA MÈRE. — Oui, mais tu dois remarquer que ce n'est pas parce qu'ils avaient arraché des épis, mais parce qu'ils l'avaient fait en un jour de sabbat. Et le Seigneur prit occasion de ce fait pour leur montrer que Lui était le Seigneur du sabbat et avait le droit de permettre à ses disciples de cueillir des épis en ce jour-là.

SOPHIE. — Chère maman, en lisant les premiers versets du chapitre XXIV, je me suis rappelé que les pharisiens, qui cherchaient toujours à accuser le Seigneur, lui demandèrent aussi si un homme pouvait renvoyer sa femme. Cela me paraît bien affreux qu'on puisse le faire.

LA MÈRE. — Aussi tu remarqueras que le Seigneur Jésus dit à ces pharisiens que Moïse l'avait permis à cause de la dureté du cœur des Israélites, mais que ce n'était nullement dans l'ordre divin établi

* Matthieu XII, 1.

lors de la création *, et il ajoute : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point. » Jéhovah, qui avait permis le divorce à son peuple terrestre, est Jésus, le Fils de Dieu, qui est venu apporter la grâce, introduire une nouvelle vie, et les chrétiens n'ont rien à faire avec ce que Dieu avait trouvé bon de permettre en ce temps là. Ils sont conduits par d'autres principes.

SOPHIE. — Je suis bien aise que tu me dises cela, chère maman. Cependant, j'ai entendu dire qu'il y a maintenant encore des pays où cela est permis.

LA MÈRE. — C'est malheureusement vrai, ma chère Sophie; les lois humaines autorisent l'homme et la femme mariés à se séparer dans certains cas. Mais le chrétien qui désire marcher fidèlement s'en tient à ce que le Seigneur a déclaré. Et nous ne voyons pas que, dans les épîtres des saints apôtres du Seigneur, il soit rien dit sur ce sujet. Or nous sommes appelés à nous souvenir de leurs enseignements **. Mais le passage du Deutéronome qui nous occupe, donne lieu à un enseignement bien beau quant à l'amour de l'Éternel envers son peuple rebelle.

SOPHIE. — Lequel, maman ?

LA MÈRE. — Dans les prophètes, le peuple d'Israël est souvent comparé à une femme dont l'Éternel est l'époux. Israël, rebelle et idolâtre, est comme une femme qui aurait quitté son mari pour être à un autre. Selon la loi, il devrait être séparé de l'Éternel pour toujours, mais la grâce de l'Éternel s'élève au-dessus de la loi : il invite son peuple à revenir à Lui, et Israël reviendra et sera de nouveau comme l'épouse, c'est-à-dire la nation bien-aimée de l'Éternel ***.

SOPHIE. — Nous voyons bien, en effet, chère ma-

* Matthieu XIX, 3-9. — ** Jude 17; 2 Pierre III, 2.

*** Lisez Jérémie II, 1-3; III, 1-5; Osée II, 14-23.

man, la bonté miséricordieuse de l'Éternel, et cela me rappelle un beau passage du Psaume CIII : « C'est lui qui pardonne toutes les iniquités et qui guérit toutes les infirmités. »

LA MÈRE. — Ce passage, en effet, s'applique directement à Israël, bien que ce soit vrai pour nous aussi. En continuant notre chapitre, nous voyons d'autres preuves de la bonté de Dieu qui entre dans tous les détails de la vie de son peuple, pour lui montrer qu'il s'occupe de lui et pour former en lui des sentiments de compassion, de miséricorde et de justice. Lis le verset 5.

SOPHIE (*après avoir lu*). — C'est bien touchant, maman, de voir comme Dieu pense à ôter les soucis et à donner de la joie dans une telle circonstance, et je pense que nous pouvons avoir la confiance qu'il fait de même pour nous aussi, bien qu'il n'y ait pas de loi semblable qui nous concerne.

LA MÈRE. — Le cœur de Dieu n'a pas changé ; il se plaît à voir les siens heureux, mais n'oublions pas, mon enfant, que nos bénédictions et par conséquent notre vraie joie sont célestes. Comprends-tu le verset qui suit ? (Vers. 6.)

SOPHIE. — Oui, maman, j'ai lu quelque chose sur les meules et les moulins dans la Bonne Nouvelle. Chaque famille avait son moulin pour moudre le grain. Il se composait de deux meules, l'une dessous qui restait fixe, l'autre dessus que l'on faisait tourner avec une espèce de manivelle. Je comprends très bien que si l'on prenait en gage ne fût-ce qu'une meule, on ne pouvait plus faire de farine ni de pain. Dieu pensait aux pauvres qui seraient obligés d'emprunter ou qui ne pourraient pas payer ce qu'ils devaient, et il ne veut pas qu'on leur ôte un meuble absolument nécessaire.

LA MÈRE. — Les vers. 10-13 étaient destinés à

former chez les Israélites des sentiments de délicatesse en même temps que de bonté. Entrer dans la maison pour recevoir le gage, aurait mis le débiteur mal à l'aise en exposant sa pauvreté, ou en supposant que l'on se méfiait de lui ; de plus, si le gage était une couverture nécessaire pour la nuit, il fallait la rendre au coucher du soleil pour que le pauvre débiteur ne souffrit pas. Une double récompense attendait celui qui exercerait ainsi la miséricorde : premièrement, la reconnaissance de l'obligé et la rémunération divine. Maintenant, mon enfant, ces choses, prescrites autrefois par des préceptes, devraient se produire naturellement dans les cœurs qui, ayant la vie de Dieu, doivent reproduire les sentiments de Dieu. Nous avons à nous aimer les uns les autres, parce que nous sommes enfants de Dieu, et cet amour se montrera par toutes sortes de soins délicats.

SOPHIE. — Oui, maman, je comprends bien ce que tu veux dire. Je me rappelle un passage qui nous exhorte à être revêtus comme des élus, des saints et des bien-aimés de Dieu, d'entrailles de miséricorde et de bonté * ; et aussi un beau passage de Jean que je veux te dire : « Celui qui a les biens de ce monde et qui voit son frère dans le besoin, et qui lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? ** » Il n'est pas question de prendre un gage, mais de donner. Cela va plus loin que la loi, c'est la grâce, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Oui, mon enfant. Et dans les versets qui suivent (14, 15), l'Éternel montre qu'il a les yeux aussi sur les pauvres mercenaires et qu'il les protège contre ceux qui voudraient abuser d'eux. Si un Israélite devait payer immédiatement le salaire, serait-il permis à un chrétien de le retenir ?

* Colossiens III, 12. — ** 1 Jean III, 17.

SOPHIE. — Oh non, maman ; nous sommes tenus à plus d'amour et de justice que les Israélites. Je suis frappée de voir comme la justice nous est recommandée dans la même épître où il est tant parlé d'amour. Jean dit : « Si vous savez qu'il est juste, sachez que quiconque pratique la justice est né de Lui. * »

LA MÈRE. — Et cette justice devait être aussi exercée dans le gouvernement du peuple. Chacun devait être puni pour son propre péché. (Vers. 16.) Dieu agit de même, comme nous le lisons dans les prophètes : « L'âme qui péchera, celle-là mourra ; ** » et l'apôtre Paul écrivait aux Galates : « Chacun portera son propre fardeau ***. » Les vers. 17 et 18 sont une nouvelle preuve du tendre intérêt que Dieu prend aux déshérités et aux isolés, à ceux que les méchants sont tentés d'opprimer, parce qu'ils ne peuvent se défendre. Dieu pense aux étrangers, aux orphelins et aux veuves ; son peuple doit se souvenir que lui aussi a été dans cette position de servitude, où il était humilié et opprimé, et maintenant que Dieu l'a racheté, il doit se montrer bon envers les affligés.

SOPHIE. — Chère maman, David, dans un psaume, a dit : « Bienheureux celui qui comprend le pauvre ****. » Je pense que cela veut dire, qui s'intéresse à lui, qui entre dans son affliction pour y prendre part, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Oui, ma chère fille, c'est ce qu'on appelle la sympathie. Le Seigneur Jésus nous en a donné l'exemple ; Lui qui était riche, s'est fait pauvre pour nous, devenant un homme pour entrer dans toutes nos douleurs. Lis maintenant la fin de notre chapitre.

* 1 Jean II, 29. — ** Jérémie XXXI, 29, 30 ; Ézéchiel XVIII, 4.

*** Galates VI, 5. — **** Psaume XLI, 1.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je crois voir, maman, ce que l'Éternel voulait enseigner aux Israélites. C'était de n'avoir pas d'avarice dans leur cœur et de penser aux besoins des étrangers, des orphelins et des veuves qui n'avaient rien. Non seulement il fallait se garder d'être injustes envers eux, mais on devait être bon.

LA MÈRE. — Tu as bien compris, mon enfant. Dieu ne veut pas qu'il y ait de la négligence dans l'administration de ce qu'il nous confie. Nous ne devons pas gaspiller notre bien. Jésus, le créateur de toutes choses, après avoir multiplié les pains, dit : « Amassez les morceaux qui sont de reste. » Mais si un Israélite oubliait une gerbe, des olives, des raisins, il devait penser à ceux qui, n'ayant rien, viendraient pour recueillir ces petits restes. C'était une chose permise que de glaner ainsi.

SOPHIE. — Ah ! maman, cela me rappelle la belle histoire de Booz et de Ruth. Booz recommande à ses ouvriers de laisser exprès des épis pour Ruth. Booz voulait récompenser Ruth de son dévouement pour Nahomi.

LA MÈRE. — C'était l'Éternel qui avait conduit Ruth dans ce champ et qui inclinait le cœur de Booz en sa faveur, comme c'était Lui aussi qui avait donné au cœur de Ruth ce dévouement. « Toute grâce excellente vient de Lui. * »



Les clefs de la prison

Un jour la petite Marguerite Brun avait à faire une commission pour sa mère. Sur son chemin, elle

* Jacques I, 17.

vit, assis sur le seuil d'une maison, Jacob H., un pauvre garçon abandonné. Il était toujours si sale et avait un air tellement farouche, que Marguerite avait ordinairement très peur de le rencontrer. Comme elle passait devant lui, il lui jeta un méchant regard, et fit mine de vouloir la frapper avec un bâton qu'il avait peut-être volé quelque part. La petite esquiva le coup et s'enfuit aussi vite qu'elle put ; Jacob ne chercha pas à la poursuivre, de sorte que bientôt elle eut disparu.

Jacob n'avait aucune raison d'en vouloir personnellement à Marguerite, qui était une bonne et aimable petite fille et qui ne lui avait jamais fait aucun mal. Mais il avait contre elle d'autres griefs. M. Brun, le père de Marguerite, était gardien d'une grande prison située dans le voisinage, et Jacob avait déjà eu plus d'une fois affaire avec lui d'une manière désagréable. Comme il avait joué plus d'un mauvais tour et ne se faisait guère scrupule de s'approprier le bien d'autrui, il avait déjà été condamné deux fois à plusieurs semaines d'emprisonnement. La discipline sévère et le travail réglementaire auxquels il avait été assujéti n'avaient guère été du goût de ce jeune vaurien. En même temps, M. Brun qui le connaissait personnellement, le surveillait d'une façon toute spéciale. Cela irritait extrêmement Jacob, et comme il n'osait pas s'attaquer à M. Brun qui était un homme grand et robuste, il ne manquait pas une occasion de montrer son mauvais vouloir à la petite fille.

Après que Marguerite eut fait ses commissions, elle se hâta de retourner à la maison comme le soir s'avancait déjà. Cette fois elle devait passer près de la prison. En approchant de la grande porte en fer, elle aperçut son père qui, un énorme trousseau de clefs à la main, s'entretenait avec l'inspecteur de la

prison. Marguerite hâta le pas et se trouva bientôt auprès de M. Brun qui l'accueillit avec un sourire amical, en lui disant :

— Où cours-tu donc, ma petite étourdie ?

— Oh ! papa, répondit l'enfant hors d'haleine, je suis si heureuse de te rencontrer. Vas-tu revenir à la maison avec moi ?

— Oui, ma chérie, je sens que c'est l'heure du souper, et je suis sûr que ta maman aura pourvu à ce que nous trouvions quelque chose de solide. Mais il faut d'abord que je rende mes clefs. Si tu veux attendre jusque-là, nous retournerons ensemble.

— Certainement, cher papa ; quand même il me faudrait attendre encore une demi-heure.

Sa patience ne fut pas mise à une aussi longue épreuve. Après quelques minutes, M. Brun revint vers sa petite fille et, la prenant par la main, tous deux se dirigèrent vers leur demeure. Pendant un bon moment, ils marchèrent en silence ; enfin M. Brun dit à la petite :

— N'avais-tu pas peur, Marguerite, de venir tout à l'heure près de moi et de me parler ? Tu voyais pourtant bien le gros trousseau de clefs que je tenais, et tu sais bien aussi que je suis un des gardiens de la prison. Chacune de ces clefs ouvre une cellule, et je suis souvent obligé d'y enfermer des personnes. Ne craignais-tu pas que je t'enferme aussi ?

Extraordinairement surprise de ces paroles, la petite leva les yeux vers son père et dit :

— Pourquoi donc, papa, me parles-tu ainsi ? Je n'ai pas le moins du monde peur que tu m'enfermes ; et en parlant ainsi, elle saisit des deux mains celle de son père et la serra sur son cœur pour lui montrer qu'elle n'éprouvait pour lui que des sentiments d'affection.

— Mais comment sais-tu que je ne t'enfermerai

pas dans une de ces cellules ? continua le père avec un air très sérieux.

— Parce que tu es mon père, fut la réponse immédiate, et que je sais que tu m'aimes. Et puis, je n'ai pas été méchante.

— Vraiment ? N'es-tu pas la petite fille qui, la semaine passée, m'a cassé une vitre en jouant à la balle avec ses petites compagnes ? Et j'ai dû payer un franc pour en faire mettre une neuve.

Marguerite rougit fortement et, baissant sa petite tête, elle dit à demi-voix :

— Oui, papa, je suis cette petite fille.

— Ne crains-tu donc pas que je t'enferme dans la prison pour avoir cassé la vitre et ne l'avoir pas payée.

— Non, papa ; je ne crains pas cela, répondit Marguerite.

— Pourquoi donc ?

— Parce que j'ai été très fâchée d'avoir cassé la vitre ; et j'ai beaucoup pleuré et t'ai tout raconté quand tu es rentré. Alors tu m'as pardonnée, tu m'as embrassée et m'as dit que tu ne me punirais pas, parce que je t'avais dit tout de suite la vérité. Et tu es toujours si bon, et tu tiens toujours ce que tu as promis, voilà pourquoi je n'ai pas du tout peur de toi.

Le père tout ému se pencha vers l'enfant, l'éleva vers lui et déposa un tendre baiser sur ses joues rosées, puis il dit :

— Voilà une très bonne raison, ma chérie. Tu ne dois pas, en effet, avoir peur de moi. Ton père ne te manquera jamais, aussi longtemps que tu l'aimeras et te confieras en lui. Mais regarde un peu de l'autre côté de la rue ; il y a là quelqu'un qui n'aime pas à avoir affaire avec moi et qui se rencontre le moins qu'il peut sur mon chemin. D'où vient cela ?

Marguerite, toute préoccupée des paroles de son

père, n'avait pas remarqué qu'ils étaient arrivés à l'endroit où elle avait rencontré quelque temps auparavant le misérable Jacob. En levant les yeux, elle le vit encore assis à la même place, mais dès que Jacob aperçut M. Brun, il se leva et se sauva à toutes jambes.

— Oh ! c'est Jacob H., dit-elle. Je ne m'étonne pas qu'il craigne de te rencontrer. Il n'y a qu'un moment, comme je passais par ici, il a voulu me battre, et il aura pensé que tu avais l'intention de le châtier à cause de cela. En même temps, il ne fait que des méchancetés et pense toujours à jouer de mauvais tours. Et puis, il ne t'aime pas et ne sait pas comme tu es bon. Et avant tout, il n'est pas ton enfant.

M. Brun regarda encore sa petite fille avec attendrissement et lui dit :

— Après le souper, je te dirai pourquoi je t'ai parlé comme je l'ai fait.

Marguerite attendit ce moment avec impatience. Enfin il arriva ; la petite famille avait terminé son repas, et sur la demande du père, Marguerite lui apporta la grosse Bible. M. Brun ouvrit le livre et lut ces paroles : « Et lorsque je le vis, je tombai à ses pieds comme mort ; et il mit sa droite sur moi, disant : Ne crains point ; moi, je suis le premier et le dernier, et le vivant ; et j'ai été mort, et voici, je suis vivant aux siècles des siècles, et je tiens les clefs de la mort et du hadès * . » (Apocalypse I, 17, 18.)

Pendant quelques instants, sous l'impression de ces paroles solennelles et cependant si consolantes, un silence profond régna dans l'humble demeure ; enfin M. Brun dit :

— Ma petite Marguerite, tu n'avais pas peur de

* Le *hadès*, le lieu invisible, où vont les âmes des hommes après la mort.

ton père tout à l'heure, bien qu'il tint dans sa main les clefs de la prison, et tu avais raison. Mais il y a quelqu'un qui a dans sa main des clefs bien autrement importantes, des clefs qui n'ouvrent pas les cellules d'une prison terrestre, mais qui ouvrent les portes de la mort et du hadès. C'est le Seigneur Jésus, le Fils de Dieu, qui est venu ici-bas dans l'humiliation, qui y a marché comme le plus méprisé des hommes et qui, enfin, a été cloué sur une croix comme le plus vil malfaiteur. Mais Dieu, son Père, l'a ressuscité, l'a fait asseoir à sa droite et l'a couronné de gloire et d'honneur. Toute puissance Lui a été donnée dans le ciel et sur la terre, et tout jugement a été remis entre ses mains. Il a rendu impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, et un jour il jugera toutes choses. Tous les hommes doivent paraître devant son tribunal, afin de recevoir les choses accomplies dans le corps, soit bien, soit mal. Et c'est pour cela que la plus grande partie des hommes redoutent tellement la mort, parce qu'elle les introduit dans l'éternité sans fin et les amène sous les yeux d'un juge saint et juste. Je te dirai quels sont ceux qui tremblent ainsi devant la mort, afin que tu puisses voir si tu leur ressembles ou non. Ce sont ceux qui n'ont point reçu le pardon de leurs péchés, qui ne connaissent pas Dieu comme un Père qui les aime, et qui ne sont pas encore venus au Seigneur Jésus, afin de l'avoir pour leur Sauveur. Tous ceux qui meurent dans cet état devront paraître devant le Seigneur Jésus comme leur juge, et la sentence sera : « Allez-vous-en loin de moi, maudits, dans le feu éternel ! » Ils auront leur place là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point. Leur demeure sera une prison éternelle d'où jamais ils ne sortiront.

O ma chère Marguerite ! quelle pensée terrible que

celle d'être envoyé dans ce feu éternel par Celui qui maintenant est si prêt à sauver ceux qui viennent à Lui ! Tous ceux qui n'auront pas voulu se rendre à son appel et recevoir l'évangile, « subiront le châtiement d'une destruction éternelle de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force, quand il viendra pour être glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru. » (2 Thessaloniens I, 9, 10.) Voilà pourquoi ces hommes qui ne croient pas, redoutent tellement le moment où le Seigneur apparaîtra.

Mais il y a d'autres personnes qui ont cru au nom du Sauveur, qui sont lavés dans le sang de l'Agneau et qui ont appris à l'aimer et à se confier en Lui. Celles-là n'ont aucune crainte, lorsqu'elles pensent à Jésus comme à Celui qui a les clefs de la mort et du hadès, et qui va venir « juger la terre en justice. » Elles peuvent regarder vers Lui avec une entière confiance, car elles connaissent son amour parfait. Elles peuvent dire : Jésus est mon Sauveur ; il s'est livré lui-même pour moi. « J'ai péché et j'ai perverti la droiture, et il ne me l'a pas rendu ; il a délivré mon âme pour qu'elle n'allât pas dans la fosse, et ma vie verra la lumière. » (Job XXXIII, 27, 28.) Celui qui m'a montré son amour en souffrant pour moi la mort la plus ignominieuse, ne m'enverra point dans les flammes éternelles. Il a subi pour moi le jugement, il m'a racheté à grand prix et m'a préparé pour l'éternité une place dans la maison de son Père.

M. Brun se tut. Ensuite il s'agenouilla avec sa petite fille et il pria le Seigneur afin que, dès son enfance, elle pût le connaître comme Sauveur et comme son bon Berger, et ainsi jouir d'une vraie paix et d'un bonheur éternel.

C'est aussi mon souhait et ma prière pour vous,

mes chers petits lecteurs, pour lesquels j'ai recueilli ce récit. Puissiez-vous bientôt louer le Seigneur Jésus pour son amour et sa grâce et, avec un cœur joyeux, l'attendre venant du ciel. C'est sa joie de bénir les enfants et de les recueillir dans ses bras comme ses agneaux. C'est pourquoi hâtez-vous de venir à Lui. « Aujourd'hui, » dit la parole, « si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur. »

Chant de reconnaissance

Je veux chanter de tout mon cœur
De mon Sauveur l'amour fidèle,
Car chaque jour il renouvelle
Sur moi les dons de sa faveur.

Il m'a sauvé par son pouvoir ;
Il m'a lavé de mon offense ;
En Lui je mets ma confiance,
Et son repos est mon espoir.

Il m'a donné sa douce paix :
En Lui ma joie est sans mélange.
Puisque son cœur jamais ne change,
Ma joie aussi dure à jamais.

Oui, c'est en Toi, puissant Sauveur !
Que j'ai placé ma ferme attente ;
Et mon âme, toujours contente,
Sous ton joug trouve le bonheur.

Par ton Esprit, d'un jeune enfant
Viens donc soutenir la faiblesse ;
Et sur tes pas, plein d'allégresse,
Je marcherai fidèlement.



« Je vous croyais si religieuse. »

Étant jeune fille, j'étais très religieuse. Voici ce que je veux dire. Je suivais avec assiduité tous les services de l'église, je mettais le plus grand soin à accomplir les formes extérieures de la piété, j'étais monitrice dans une école du dimanche, je visitais

les pauvres, et, à la maison, je m'appliquais à remplir diligemment mes devoirs en toute chose, et particulièrement envers mon père et mes frères. En général, j'étais assez satisfaite de moi-même, surtout lorsque je m'occupais d'œuvres religieuses. Mais un événement vint changer totalement mes pensées et mes sentiments, et mettre un terme à la fausse sécurité dans laquelle je vivais.

Une dame étrangère était venue habiter dans la rue où nous demeurions. Elle vivait tout à fait seule, était toujours très bien mise, mais portait sur sa figure une expression de profonde tristesse. Dans notre paisible ville de province, l'apparition de cette étrangère avait excité la curiosité et donné lieu à une foule de suppositions. En descendant la rue pour me rendre à l'école du dimanche, je l'avais souvent vue à la fenêtre, et mon imagination de jeune fille avait fait d'elle l'héroïne d'une espèce de roman. Nous ne nous étions jamais rencontrées et n'avions jamais échangé une parole, aussi jugez de mon étonnement lorsqu'un jour, une jeune fille vint chez mon père demander après moi et, en m'apercevant, me dit que la dame étrangère était dangereusement malade et désirait me voir.

— Me voir ! m'écriais-je. C'est sans doute une erreur ; je ne la connais pas.

— Oh ! non, mademoiselle, répondit la jeune fille, c'est bien vous qu'elle demande. Elle a dit plusieurs fois : Allez chercher la demoiselle qui passe devant la maison tous les dimanches ; et je sais que c'est vous, car elle m'a indiqué où vous demeuriez.

Je me rendis donc chez elle et la trouvai dans une agitation extrême.

— Vous a-t-on dit que je suis mourante ? me demanda-t-elle dès l'abord. Oui, je vais mourir, et je ne sais pas comment m'y préparer. Je vous ai fait

chercher à cause de cela, et je suis sûre que vous m'excuserez, parce que je vous sais si religieuse. Oh ! dites-moi, je vous en supplie, aussi vite que possible, ce que je dois faire.

Je n'oublierai jamais cette scène. Je vois encore la pauvre femme fiévreuse et agitée, sa magnifique chevelure en désordre sur son oreiller, son front couvert de sueur, son lit bouleversé par ses mouvements inquiets, et pas un ami, pas un parent pour la consoler et l'encourager ! Toute interdite, je balbutiai : « Il vous faut prier Dieu. N'avez-vous pas lu la Bible ? Ne savez-vous pas ce que Dieu y a dit ? »

Mais elle répondit à mes paroles par un cri de douleur : « Je ne puis pas prier ; je suis trop malade et je ne saurais pas comment m'y prendre. Je ne puis pas lire la Bible, je ne la connais pas. Oh ! dites-moi vous-même ce que je dois faire. »

Vous étonnerez-vous si je vous dis que je fondis en larmes ? Je ne trouvais dans mon esprit rien à dire qui pût consoler cette pauvre femme mourante, rien pour lui faire quelque bien. Plus que cela, un flot de lumière se répandit soudain dans les profondeurs de mon âme et vint me révéler que jusqu'alors j'avais bâti ma maison sur le sable, et que ma religion était tout à fait incapable de tenir contre un orage semblable à celui-là.

— Permettez-moi d'aller chercher le pasteur, lui dis-je précipitamment.

— Non, répondit-elle, je ne le connais pas. Il me faut une femme qui me parle comme une mère ou une sœur.

Je pensai à la femme du pasteur ; mais non, elle n'était pas la personne propre à répondre à de tels besoins. Tout à coup, avec un sentiment inexprimable de soulagement, je me souvins d'une autre dame,

sage, bonne, aimable, sérieuse, et dont j'avais souvent entendu prononcer le nom par les pauvres et les affligés avec des accents d'amour et de reconnaissance.

— Je connais une dame chrétienne, dis-je à la malade, qui pourrait vous aider. Je suis sûre qu'elle voudra bien venir ; je vais aller chez elle tout de suite.

— Oh ! répondit la mourante, avec un regard de reproche qui me perça le cœur, j'aurais tant aimé que ce fût *vous* qui me parliez. Je vous avais souvent vu aller à l'école du dimanche. Souvent, bien souvent, j'avais désiré être comme vous : je vous croyais si religieuse ! Elle soupira profondément et se laissa tomber épuisée sur son oreiller.

Je descendis précipitamment les escaliers, courus chez M^{me} *** , et, en mots entrecoupés, lui racontai mon histoire. « Venez vite, chère madame, » lui dis-je, « il n'y a pas un moment à perdre. Oh ! venez vite avec moi. »

— Ma chère Marguerite, répondit-elle, je viendrai aussitôt que je le pourrai, mais pas immédiatement. Retournez et restez auprès de la pauvre dame jusqu'à ce que je vienne. Efforcez-vous d'être calme et paisible avec elle, et apaisez-la du mieux que vous pourrez. J'espère venir dans un quart d'heure.

Cela ne me plaisait pas du tout ; je me sentais à la fois étonnée et impatiente. J'appris longtemps après pourquoi elle ne pouvait venir immédiatement. Elle voulait, pendant ce quart d'heure de retraite, chercher la sagesse et le secours auprès de son divin Maître.

Je retournai donc, et m'assis doucement près du lit où la pauvre malade s'était endormie d'un sommeil fiévreux et agité. Là, la réalité de l'incertitude de la vie et de la proximité de l'éternité me

saisit avec une puissance que je n'avais jamais éprouvée auparavant. Ma vie passée avec toute « ma religion, » m'apparut comme un pur néant, et je vis que j'avais besoin de crier à Dieu : « Sois apaisé envers moi, » et de « naître de nouveau. »

Mon cœur souffrait en même temps pour la pauvre malade, tandis que mon imagination essayait de deviner son histoire dont la fin si rapprochée me faisait frissonner. Je soupirais après quelque consolation pour elle.

J'entendis un faible coup frappé à la porte, des pas légers dans l'escalier, et mon amie entra. A ce moment, l'étrangère se réveilla et son agitation douloureuse revint.

Avec la tendresse d'une mère, mon amie vint auprès d'elle, arrangea ses oreillers et ses couvertures, et lui demanda doucement la permission de lui peigner les cheveux et de lui faire un peu sa toilette.

Je regardais avec une surprise intense, car je m'étais figuré qu'elle allait tout de suite se mettre à lire la Bible et à prier. J'apprenais là des leçons qui me furent depuis bien utiles. Mon amie m'envoya chercher de l'eau tiède, et nous lavâmes doucement la figure et les mains de la malade. Quelques minutes après, elle reposait avec une tout autre expression sur sa figure rafraîchie et paisible, comme si elle eût réfléchi celle de sa nouvelle amie; mais ses yeux brillants et interrogateurs se tournaient vers elle avec un regard qui allait au cœur.

— Maintenant, chère amie, dit M^{me} **, vous avez besoin d'apprendre comment on peut se reposer sur le Seigneur Jésus, de manière à être tranquille et en sûreté dans ses bras, s'il juge bon de vous appeler à déloger d'ici-bas. Notre temps est très précieux et nous voulons Lui demander de vous montrer tout lui-même.

Nous nous agenouillâmes près du lit.

Je ne vous dirai rien de cette prière simple et fervente, sinon qu'elle venait à *mon* cœur avec une puissance qui devait être celle du Saint-Esprit. Lorsqu'elle fut terminée, je pensai que ma place n'était pas là, et qu'il valait mieux les laisser seules ensemble.

Avant qu'un nouveau matin se fût levé, l'étrangère avait quitté ce monde, se confiant dans le Sauveur, sa main dans celles de l'amie qui lui avait apporté le message de paix.

Pour moi, je ne trouvai pas la paix. Durant des semaines et même des mois, mon fardeau alla s'ap pesantissant toujours plus sur moi, et de plus en plus mon cœur devenait triste. Lorsque je ne pus plus cacher mon anxiété, mon père et mes frères furent extrêmement surpris, et commencèrent à craindre que mon cerveau ne fût malade. Maintes fois ils me dirent :

— Tu as toujours été si religieuse, Marguerite ; pourquoi te troubler à cause de ces choses ?

Ils arrangèrent des parties de plaisir pour moi ; mais partout où j'allais, je portais mon fardeau, rien ne me soulageait, jusqu'à ce qu'enfin Dieu m'envoya une vraie amie. Je fus conduite à abandonner toute confiance en mes œuvres et trouvai la vraie paix en Jésus, en venant à Lui telle que j'étais, une pécheresse coupable et une servante inutile.

Mœurs et coutumes bibliques

LES VÊTEMENTS (*suite*)

CHARLES. — Quand Jonathan vit David revenir de la défaite de Goliath *, il lui donna plusieurs choses,

* † Samuel XVII,

et sa ceinture est mentionnée comme si ce fût une partie essentielle de ses vêtements. Je pense qu'elle devait être très belle. En porte-t-on encore en Orient?

LA TANTE. — Les hommes et les femmes en portent. La ceinture était faite ordinairement de lin et souvent richement brodée. A l'une des extrémités, l'étoffe ramenée sur elle-même formait une bourse.

MARIE. — Le Seigneur avait recommandé aux disciples de ne pas porter de monnaie dans leurs ceintures *; je comprends maintenant ce que cela veut dire.

LA TANTE. — J'aurais dû aussi vous dire que la ceinture du souverain sacrificateur était de fin lin, brodée d'or, de bleu, de pourpre et d'écarlate **.

CHARLES. — Ce devait être magnifique, et cela s'accordait bien avec le reste de ses vêtements, n'est-ce pas, tante? Mais quand Marie parlait des recommandations du Seigneur aux disciples, je me rappelais qu'il leur dit de ne pas porter de sac pour le chemin. Quelle espèce de sac était-ce?

LA TANTE. — C'était une sorte de besace pour mettre de la nourriture. J'ai vu un de ceux dont se servent les bergers du Liban; c'était simplement une peau de chevreau qu'ils suspendent à leur côté.

MARIE. — Je me figure que tel était le sac de berger de David, dans lequel il mit les cinq pierres lisses qu'il prit dans le torrent ***. Je voudrais encore te demander une chose, chère tante. Le Seigneur disait aussi à ses disciples d'être chaussés de sandales ****. Quelle différence y a-t-il entre les sandales et les souliers?

CHARLES. — Les sandales se composent seulement d'une semelle et sont faites de bois, n'est-ce pas,

* Matthieu X, 9. — ** Exode XXVIII, 8.

*** 1 Samuel XVII, 40. — **** Marc VI, 9.

tanté ? Tu sais bien, Marie, que les moines autrefois, quand ils n'allaient pas nu-pieds, portaient des sandales.

LA TANTE. — Le soulier proprement dit couvrait le pied et était de cuir mou. La sandale, qui laissait le dessus du pied découvert, était de cuir dur fixé par des clous à une semelle de bois, de jonc ou d'écorce de palmier. Le cuir dont on les faisait, était sans doute comme de nos jours préparé avec de la peau de chameau ou d'hyène. On les attachait aux pieds avec des courroies. C'était l'office des plus vils esclaves d'attacher ou de délier les courroies des sandales.

MARIE. — C'était ce que Jean le Baptiseur disait n'être pas digne de faire pour Christ *, parce qu'il savait que, si humble que fût son apparence, il était le Fils de Dieu.

LA TANTE. — On avait l'habitude d'ôter les sandales en entrant dans une maison. Un serviteur les détachait et les portait, et vous vous ferez une idée de la bassesse qui était attachée à ce service, quand je vous dirai qu'il y avait un proverbe signifiant que tous les services que rend un serviteur à son seigneur, un disciple doit les rendre à son maître, sauf celui de délier les souliers.

MARIE. — Lorsqu'il est dit que Marie emmaillota le petit enfant Jésus, qu'est-ce que cela veut dire ? Vêtaient-on les petits enfants comme dans nos contrées ?

LA TANTE. — On entourait le corps de l'enfant de linges bien serrés, de sorte que jambes et bras étaient étroitement renfermés.

MARIE. — Je pense que notre petit frère aurait été bien malheureux d'être né en Orient, lui qui aime tant à remuer ses jambes et ses bras. Mais

* Jean I, 27.

comment vêtaient-on les enfants quand ils étaient plus âgés, chère tante ?

LA TANTE. — J'ai lu qu'à l'âge de trois ans, on leur mettait, pour la première fois, le vêtement de dessus avec des franges.

CHARLES. — Nous avons déjà lu quelque chose sur les franges ou houppes, dans les Entretiens sur le Deutéronome. Peux-tu nous en dire davantage, chère tante ?

LA TANTE. — Oui, Charles. Elles étaient bleues ou blanches. Les pharisiens étaient très minutieux sur le nombre de fils dont leurs franges étaient formées. Ils voulaient que ce nombre correspondit à celui des préceptes qu'ils avaient compté dans la loi.

CHARLES. — On nous a dit que Dieu avait ordonné aux Israélites de mettre ces franges à leurs vêtements, pour leur rappeler qu'ils lui appartenaient. Mais je pense à une chose, tante. La tunique du Seigneur qui était sans couture était, sans doute, le vêtement de dessous dont tu nous as parlé.

LA TANTE. — Oui; ces sortes de vêtements, tissés d'une seule pièce, avaient une certaine valeur, et la tunique du Seigneur lui avait peut-être été donnée par quelqu'une de ces femmes dévouées qui l'assistaient de leurs biens *. Dans tous les cas, la prophétie de David s'accomplissait ainsi : « Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe **. » Les soldats effectuèrent peut-être le partage du vêtement de dessus, en défaisant les coutures qui en unissaient les diverses pièces.

MARIE. — Maintenant, chère tante, il y a encore une chose dont nous n'avons pas parlé, touchant les vêtements.

LA TANTE. — Et laquelle donc, Marie ?

* Luc VIII, 3. — ** Psaume XXII, 18; Jean XIX, 23, 24.

MARIE. — Ce sont les habits de noce, tante, dont il est parlé plus d'une fois dans la Bible.

CHARLES. — Oui, et en particulier dans la parabole du roi qui célébra les noces de son fils. Il y avait au festin un homme à qui le roi dit : « Ami, comment es-tu entré ici, sans avoir une robe de noces ? » Je n'ai jamais bien compris pourquoi il était coupable. Il était peut-être trop pauvre pour acheter un habit convenable ; et puis, on avait rassemblé tous ceux qui étaient dans le chemin, rien d'étonnant à ce qu'il ne fût pas propre, et il n'aurait pas eu le temps de changer. Que penses-tu de cela, tante ? Il est dit qu'il eut la bouche fermée.

LA TANTE. — Il n'aurait pu, en effet, dire un mot pour s'excuser. C'était la coutume que celui qui donnait une fête pour des noces, pourvût les invités de vêtements appropriés à la circonstance. Se présenter avec d'autres habits, quelque convenables qu'ils parussent aux yeux de l'invité, était une offense à celui qui donnait avec la fête les vêtements de fête.

MARIE. — Alors, certes l'homme sans habit de noces était tout à fait dans son tort. Il n'aurait eu qu'à accepter celui qui lui était donné, comme le fils prodigue fut revêtu de « la plus belle robe, » au lieu de ses misérables haillons.

LA TANTE. — Oui, mes enfants, comme tout égaré revenant du pays lointain peut être maintenant « revêtu d'une beauté qui n'est pas sienne, » et venir à Dieu, non dans les vêtements qu'il aura tissés lui-même, sa propre justice et ses œuvres, mais revêtu du Seigneur Jésus, qui seul nous rend propres pour la sainteté de la présence divine. Aussitôt que nous avons le moindre sentiment de ce qui convient à la présence de Dieu, nous sentons combien nous y sommes

* Matthieu XXII, 1-14.

impropres, et nous éprouvons le besoin d'un « habit de nocés. »

CHARLES. — Je comprends maintenant ce qui rendait cet homme coupable, chère tante ; il méprisait le roi, ses dons et sa table, et se croyait assez bon par lui-même. C'est comme le pharisien qui s'estimait juste et tenait les autres pour rien.

LA TANTE. — Tu as raison, Charles, mais il faut prendre garde de ne pas faire comme lui.

MARIE. — Voudrais-tu maintenant nous dire qui étaient « les fils de la chambre nuptiale * . »

LA TANTE. — C'étaient les invités à la noce, et plus spécialement les compagnons du fiancé qui allaient avec lui chercher l'épouse à sa maison.

CHARLES. — Pourquoi les appelait-on « fils » de la chambre nuptiale ? Cette expression de « fils » me semble si étrange.

LA TANTE. — C'est une expression commune en Orient. « Les fils de la mort » ou « de l'épée, » signifient ceux qui sont destinés à la mort. Il est parlé aussi des « fils du royaume, » des « fils de ce siècle, » des « fils de la résurrection. ** » Ce sont ceux qui appartiennent au royaume, à ce présent siècle, qui ont part à la résurrection.

MARIE. — Et je me rappelle qu'il est aussi parlé des « fils de la lumière et du jour. *** »

LA TANTE. — Oui, ce sont ceux qui, au milieu de ce monde, sont éclairés de la lumière de Dieu et qui seront manifestés au jour glorieux de l'apparition de Christ. (A suivre.)

* Luc V, 34. — ** Matthieu XIII, 38 ; Luc XX, 34 et 36.

*** 1 Thessaloniens V, 5.

Entretiens sur le Deutéronome.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitres XII-XXVI.)

LA MÈRE. — Nous voici arrivées au chapitre XXV, ma chère Sophie, et nous y trouvons aussi plusieurs choses intéressantes, montrant encore le soin de Dieu pour régler tout ce qui concerne la vie de son peuple. Lis les trois premiers versets.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Ce devait être une peine bien douloureuse, chère maman.

LA MÈRE. — Oui ; mais tu vois que Dieu avait eu soin de la limiter lui-même, de manière que le juge ne pût se laisser emporter par la passion et que le coupable ne fût point en danger de mort. Tu vois aussi que le coupable ne cesse pas d'être appelé « frère ; » il faisait toujours partie du peuple, et Dieu ne veut pas qu'il soit avili.

SOPHIE. — Est-ce cette peine que le Seigneur endura, quand il est dit qu'il fut fouetté *.

LA MÈRE. — Non, Sophie. Ce cruel châtiment lui fut infligé par les Romains qui avaient l'habitude de frapper ainsi les criminels de bas étage condamnés à mort. Ils torturaient aussi de cette manière ceux qu'ils voulaient forcer à avouer leurs crimes **, mais il ne leur était pas permis de châtier ainsi un citoyen romain ***. La flagellation des Romains et les coups infligés selon la loi de Moïse différaient sans doute aussi quant à la manière dont on les appliquait. Lis

* Lisez Marc X, 34 ; Matthieu XXVII, 26.

** Actes XXII, 24. — *** Actes XXII, 25 ; XVI, 37, 38.

dans la seconde épître aux Corinthiens, au chapitre XI, vers. 24 et 25.

SOPHIE (*lit.*). — « Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups moins un ; trois fois j'ai été battu de verges. » Pourquoi dit-il quarante coups moins un ?

LA MÈRE. — Les Juifs, craignant de dépasser le nombre de coups indiqué par Moïse, avaient décidé que l'exécuteur s'arrêterait au trente-neuvième. Mais le passage que je t'ai fait lire montre que Paul distinguait entre ce qu'il avait souffert pour le Seigneur de la part des Juifs et de la part des gentils. Mais n'est-il pas frappant de voir traités comme des malfaiteurs le Saint et le Juste et son plus fidèle serviteur ?

SOPHIE. — Oui, maman, et cela me fait souvenir des paroles du Seigneur : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. * » Mais c'était une grande gloire pour les disciples d'être traités comme leur cher Maître.

LA MÈRE. — En effet, mon enfant ; aussi lisons-nous que Pierre et Jean après avoir été battus, sans doute comme Paul, de quarante coups moins un, se retirent en se réjouissant d'avoir été estimés dignes de souffrir pour le nom de Jésus **. Nous n'avons pas à souffrir de cette manière, mais si nous sommes fidèles au Seigneur, le monde nous témoignera sa haine d'une façon ou d'une autre. Lis maintenant le verset 4.

SOPHIE (*lit.*). — « Tu n'emmuselleras pas le bœuf, pendant qu'il foule le grain. » J'aimerais, maman, que tu m'expliques ce que cela veut dire.

LA MÈRE. — Tu sais bien que quand le blé a été coupé, il faut faire sortir le grain de l'épi. C'est à quoi l'on parvient en battant les épis avec un fléau.

SOPHIE. — Oh ! oui, maman, j'ai souvent entendu

* Jean XV, 20. — ** Actes V, 40, 41.

à la campagne le bruit des batteurs qui font tomber leurs fléaux en cadence. Mais j'ai aussi vu des machines qui séparent le grain beaucoup plus vite.

LA MÈRE. — C'est vrai. Chez les Juifs, comme encore maintenant en Orient, on n'avait ni fléaux, ni machines. On faisait marcher les bœufs en rond autour de l'aire sur les épis qui y étaient étendus, et, à force de les piétiner, les grains en sortaient.

SOPHIE. — Oui, maman; et le pauvre bœuf qui travaillait ainsi avait, sans doute, envie d'avoir sa petite part du grain, et Dieu ne voulait pas qu'il en fût privé. Quelle bonté de Dieu! Elle s'étend même aux bêtes.

LA MÈRE. — Il a soin de toutes ses créatures, Sophie. Nous lisons cela dans le beau Psaume CIV : « Tous s'attendent à toi, afin que tu leur donnes leur nourriture en son temps; tu leur donnes, ils recueillent; tu ouvres ta main, ils sont rassasiés de bien. * »

SOPHIE. — Et le Seigneur Jésus dit que notre Père céleste nourrit les oiseaux des cieus **.

LA MÈRE. — Ainsi Dieu voulait que le maître du bœuf eut de la compassion pour sa bête. Mais l'Esprit de Dieu fait de ce passage une très belle application, pour montrer que les serviteurs du Seigneur qui travaillent dans sa maison, ont droit à être soutenus dans leur œuvre. Lis 1 Corinthiens IX, 9, 10.

SOPHIE (*lit.*). — « Dans la loi de Moïse, il est écrit : Tu n'emmuselleras pas le bœuf qui foule le grain. Dieu s'occupe-t-il des bœufs? ou parle-t-il entièrement pour nous? Car c'est pour nous que cela est écrit, que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et que celui qui foule le grain, doit le fouler dans l'espérance d'y avoir part. » Et je me rappelle,

* Psaume CIV, 27, 28; CXLV, 15, 16. — ** Matthieu V, 26.

maman, que le Seigneur dit : « L'ouvrier est digne de sa nourriture. * »

LA MÈRE. — Aussi l'apôtre Paul dit-il un peu plus loin : « Le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'évangile de vivre de l'évangile **. » Voilà pourquoi en écrivant aux Galates, il donne ce précepte : « Que celui qui est enseigné dans la parole fasse participer à tous les biens temporels celui qui enseigne ***. » Le pauvre bœuf n'étant pas muselé pouvait prendre quelques épis ; le serviteur de Dieu n'a ni à prendre, ni à demander, il s'attend à son Maître ; mais nous, nous avons à pourvoir à ses besoins selon notre pouvoir, afin que rien ne l'entrave dans son œuvre. Et c'est un grand privilège de pouvoir aider ainsi à l'évangile. Mais continuons notre chapitre. Les versets qui suivent (5-10) prescrivent ce que l'on devait faire, quand un homme marié mourait sans laisser d'enfants. Sa femme devait épouser son beau-frère, et le premier fils qui naissait était le successeur du premier mari. C'était pour conserver les héritages dans les familles. Nous avons, dans les Écritures, des exemples de l'application de cette loi.

SOPHIE. — Je m'en rappelle un, maman. C'est quand les sadducéens qui disaient qu'il n'y a point de résurrection, viennent faire des objections au Seigneur. Ils lui disent qu'une femme a épousé successivement ses six beaux-frères, qui meurent sans enfants, et ils lui demandent de qui elle sera la femme quand tous ressusciteront. Ils croyaient bien embarrasser le Seigneur ****.

LA MÈRE. — Et le Seigneur confond leur apparente sagesse et détruit leurs raisonnements, en leur disant simplement qu'ils errent, ne connaissant ni la puis-

* Matthieu X, 10. — ** 1 Corinthiens X, 14.

*** Galates VI, 6. — **** Luc XX, 27-40.

sance de Dieu qui a créé l'homme et peut bien aussi le ressusciter, ni les Écritures qui, en parlant de Dieu, comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, montre bien qu'ils vivent, bien que morts, et que Dieu les ressuscitera. Ainsi la sagesse divine détruit la sagesse des sages de ce monde *. Mais en même temps, le Seigneur nous enseigne quelque chose de très précieux. C'est que, ressuscités, nous ne serons plus dans les mêmes conditions d'existence que maintenant. Nous serons comme les anges de Dieu, nous ne pourrons plus mourir; l'apôtre dit que nous aurons des corps incorruptibles, propres pour le séjour des cieux. Plus de besoins matériels, plus de souffrances, plus de larmes. Nous servirons Dieu sans entraves, nous le louerons éternellement. Mais il y a encore un autre exemple d'application de la loi de Moïse dont nous avons parlé. Te le rappelles-tu ?

SOPHIE. — Non, maman.

LA MÈRE. — C'est dans l'histoire de Ruth la Moabite **.

SOPHIE. — Ah! oui, maman, je me le rappelle maintenant. Un autre que Booz avait le droit d'épouser Ruth, mais il ne le voulut pas, parce qu'il fallait racheter en même temps les terres du premier mari de Ruth, et c'est ainsi que le bon et juste Booz put l'épouser. Dieu avait ainsi tout bien conduit pour elle; et c'est de cette famille que vint David et le Seigneur Jésus lui-même.

LA MÈRE. — Il est, en effet, bien intéressant, mon enfant, de voir le regard de Dieu être sur ceux qui sont droits de cœur ***. Mais le même Psaume nous dit aussi : « La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal, pour retrancher de la terre leur mémoire. »

* 1 Corinthiens I, 19, 20. — ** Chapitres III, 9, 12, 13; IV, 1-12.

*** Psaume XXXIV, 15.

Et c'est ce que nous allons voir dans la suite de notre chapitre. Mais auparavant Moïse, de la part de l'Éternel, recommande la justice exacte dans les transactions de la vie. Les poids et les mesures doivent être justes. (Vers. 13-16.)

SOPHIE. — Qu'est-ce que cela pouvait faire d'avoir un grand et un petit épha, un poids lourd et un plus léger ?

LA MÈRE. — Quand un trompeur vendait, il prenait une petite mesure ou un poids léger, et ainsi donnait moins de marchandise, et il faisait le contraire en achetant.

SOPHIE. — Je comprends maintenant ce que tu veux dire, maman. Il me semble que quelquefois nous avons aussi deux mesures. Ne crois-tu pas ? Nous sommes souvent disposés à juger certaines personnes plus sévèrement que d'autres, suivant leur plus ou moins de richesse, ou d'apparence extérieure.

LA MÈRE. — Oui, mon enfant, cela n'arrive malheureusement que trop souvent. Voici une petite histoire qui montre qu'il ne faut pas juger sur l'apparence. Un éminent serviteur de Dieu était appelé à tenir une réunion dans un riche château. Il était vêtu très simplement, et, ayant fait la route à pied, il était couvert de poussière. Il sonne, on vient ouvrir, il demande la maîtresse de la maison et apprend qu'elle est encore à table avec ses invités. Il demande à pouvoir entrer et attendre. Après bien des difficultés, on l'introduit à la cuisine. Il en profite pour parler du Seigneur à tous ces domestiques qui vont et viennent. Mais quel fut leur étonnement et leur confusion lorsqu'enfin, introduit auprès de la maîtresse de maison, ils apprennent que celui qu'ils avaient méprisé était le grand prédicateur qui devait tenir la réunion.

SOPHIE. — Merci, maman, pour ta petite histoire.

Si ce serviteur de Dieu avait été mieux vêtu, ou était venu dans une belle voiture, les domestiques l'auraient mesuré avec une plus grande mesure. Mais tu m'as dit qu'il y a aussi dans ce chapitre un exemple du jugement de Dieu sur les méchants.

LA MÈRE. — Oui, tu n'as qu'à lire les versets 17 à 19.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je me souviens de cette histoire d'Amalek, maman. C'est quand Moïse monta sur la montagne, avec Aaron et Hur, tandis que Josué combattait avec le peuple contre les méchants Amalékites qui, sans cause, avaient attaqué les Israélites par derrière. Et quand Moïse levait les mains, Israël était vainqueur, et quand il les baissait, Amalek avait le dessus. Alors Aaron et Hur soutinrent les mains de Moïse jusqu'au soir, et les Amalékites furent défaits. Et l'Éternel dit qu'il aurait toujours guerre contre eux, jusqu'à ce qu'ils fussent détruits*.

LA MÈRE. — Tu l'es très bien souvenue, mon enfant, de cette remarquable histoire. Mais peux-tu aussi me dire quelle précieuse leçon elle renferme pour nous ?

SOPHIE. — Tu m'as dit, maman, que ce méchant peuple qui n'avait aucune relation avec le peuple de Dieu et qui s'était montré l'ennemi acharné d'Israël et de l'Éternel, était une figure de Satan, notre grand ennemi, avec lequel Dieu ni nous ne pouvons avoir de paix. Et, dans notre combat continuel contre lui, nous serions toujours vaincus, si Jésus ne priaît sans cesse pour nous. Et le Sauveur n'a pas besoin qu'on lui tienne les mains ; Il est toujours vivant et puissant et jamais ne se fatigue. Et un jour, Satan sera détruit comme Amalek l'a été.

LA MÈRE. — Oui, il sera jeté dans l'étang de feu

* Exode XVII.

et de soufre, et ce sera sa fin. Mais sais-tu qui fit plus tard la guerre aux Amalékites pour obéir à cette parole du Deutéronome ?

SOPHIE. — Oui, maman. Ce fut le roi Saül, sur l'ordre du prophète Samuel ; mais Saül ne fut pas tout à fait obéissant : il ne fit pas mourir le roi Agag *.

LA MÈRE. — Ce fut après la victoire de Saül sur les Philistins, que Dieu lui donna ordre de détruire entièrement Amalek, et de détruire aussi tout ce qui lui appartenait. Saül, comme tu l'as dit, épargna Agag, le chef de ce peuple ennemi, et le peuple d'Israël, suivant l'exemple de son roi, épargna pour soi ce qu'il y avait de meilleur dans le butin. Ma chère enfant comprend, n'est-ce pas, le grand péché que commit Saül et dans lequel le peuple fut entraîné ?

SOPHIE. — Oh ! oui, maman, c'était une grande désobéissance, puisque Dieu le lui avait dit, et puis c'était vouloir conserver ce que Dieu avait jugé et condamné.

LA MÈRE. — Et nous ne devons rien épargner en nous-mêmes de ce qui pourrait être une occasion de péché ; rien tolérer et caresser de ce qui plaît à Satan. « Celui qui est né de Dieu se conserve lui-même. » »

Simple récit

Un petit garçon avait été très malade pendant quelque temps. Un ami qui était venu le voir, lui demanda :

— Ne t'ennuies-tu pas souvent de rester seul ?

— Oh ! non, répondit l'enfant. Quand je suis seul, c'est comme si Jésus venait plus près, toujours plus près, jusqu'à ce qu'il soit dans la chambre avec moi,

* 1 Samuel XV. — ** 1 Jean V, 18.

et alors je puis lui parler. Et j'ai appris de beaux cantiques à l'école du dimanche, et je me les rappelle et les répète ; ainsi je ne suis jamais seul et je ne m'ennuie pas.

« CELUI QUI M'AIME, SERA AIMÉ DE MON PÈRE ; ET MOI JE L'AIMERAI, ET JE ME MANIFESTERAI A LUI. »

Repos

Pour le cœur travaillé, pour l'âme triste et lasse,
Il est un doux repos, Jésus, dans ton amour ;
Un repos permanent dans l'ineffable grâce
Qui t'amena vers nous du céleste séjour.

Il est un doux repos dans l'amour sans mélange
Qui foula le sentier où nous portons nos pas,
Qui nous donne une place au ciel où rien ne change,
Mais qui connaît aussi nos douleurs d'ici-bas.

Il est un doux repos dans la grâce suprême
Qui coule de ton trône, ô divin Rédempteur !
Quel repos pour le cœur quand nous disons : Il m'aime !
Et bientôt nous verrons sa face et sa splendeur.

Il est un doux repos au sein même des larmes,
Quand nous pensons à Toi qui portas nos langueurs,
Et que, dans nos soucis, nos peines, nos alarmes,
Sur ton cœur, ô Jésus, se reposent nos cœurs.

Nous trouvons le repos quand nous courbons la tête
Sous ton joug plein d'amour, débonnaire Sauveur ;
Ne voulant rien que toi, que ta grâce parfaite,
Et suivant patients tes pas dans la douceur.

Repos ! divin repos ! Nous l'avons sur la terre
En foulant le sentier où tu marchas, Jésus ;
Il nous conduit vers toi, là-haut, dans la lumière,
Dans l'éternel repos où seront tes élus.



« Il m'a parlé dans le profond de mon cœur »

Pendant longtemps et avec anxiété, j'avais cherché quelque indice de la vie de Dieu dans l'âme de ma chère enfant, mais sans rien trouver. Elle était d'une forte santé, joyeuse, d'un bon caractère, toujours prête à m'aider, et me donnait peut-être moins de peine que ses sœurs ; mais il n'y avait aucun travail de Dieu en elle, et elle montrait clairement qu'elle n'aimait pas à entendre parler de Lui. On voyait à l'expression de sa figure, que le récit de l'œuvre et de l'amour de Christ la laissaient tout à fait indifférente, et quand elle était invitée à se joindre aux petites lectures que nous faisons de la parole de

Dieu, elle répondait souvent : « J'aimerais mieux m'amuser. »

Je parlais peu de cela à l'enfant, mais mon cœur gémissait souvent en la voyant aller et venir avec sa vivacité ordinaire dans le grand vieux château de France où nous demeurions à cette époque, ou en entendant ses joyeux éclats de voix, quand elle jouait avec les autres enfants dans le jardin.

Pourquoi ne voyais-je aucune trace de la vie divine dans mon enfant ? Avait-elle été élevée moins soigneusement que les autres ? Avais-je manqué à l'instruire de bonne heure ? N'avais-je pas cherché à l'intéresser aux récits de la Bible, malgré l'étrange aversion qu'ils lui inspiraient ? Je m'adressais toutes ces questions et bien d'autres. Nous avions confiance en Dieu à son égard, et de bonne heure nous avions cherché en elle quelque marque d'intérêt pour les choses de Dieu. Elle avait presque six ans ; avant cet âge, mes autres enfants avaient déjà confessé le Seigneur comme leur Sauveur, et dès l'âge de deux ou trois ans avaient au moins montré du plaisir à entendre ces histoires de la Bible qu'en général les jeunes enfants aiment. Mais il n'en était pas ainsi de ma petite D. A notre lecture de chaque jour, sa figure et ses manières témoignaient de la plus profonde indifférence, et quand elle était interrogée à son tour avec les autres enfants, sa réponse habituelle était : « Je ne sais pas ce que tu dis, » ou bien : « Je ne comprends pas ce que tu veux dire. »

Je ne puis me souvenir que d'une seule fois où, au moins, elle fut intéressée par la lecture que lui fit un ami de l'histoire de Jean-Baptiste dans le désert. Elle me demanda de la lui relire le jour suivant, et je saisis avec joie cette occasion pour attirer son attention sur d'autres récits de la Bible. Mais ce fut en vain.

Le temps s'écoulait ainsi. J'étais faible et malade, et je demandais à Dieu que s'il Lui plaisait de me retirer de ce monde, je pusse avoir auparavant l'assurance que ma chère enfant était sauvée. Ma faiblesse allait en augmentant et l'on crut meilleur pour moi de retourner en Angleterre avant l'hiver. Comme le voyage devait se faire immédiatement, j'avais à me séparer pour quelques semaines de trois de mes jeunes enfants. Je me demandais avec anxiété : « Reverrai-je cette enfant avant d'avoir l'assurance qu'elle est sauvée ? »

En attendant le départ, les enfants étaient tenus loin de ma chambre, de peur que la fatigue de les avoir près de moi, ne me rendit incapable d'entreprendre mon long voyage, mais je criais à Dieu pour mon enfant.

Quelques jours avant le moment fixé pour mon départ, je reposais sur un sofa dans ma chambre, lorsqu'un coup sec se fit entendre à ma porte, et une tête blonde avec des joues roses fit son apparition, tandis qu'une voix suppliante disait :

— Il faut que j'entre, oui, il le faut ; on m'a gardée trop longtemps loin de toi.

Amusée de ce que je supposais être de l'indignation chez ma petite fille, je l'attirai près de moi et lui dis qu'elle pouvait s'asseoir sur le sofa, puis pensant apaiser son trouble, je lui dis :

— Viens, ma chérie, je te raconterai l'histoire du chat et de la souris.

Ses grands yeux, maintenant pleins de larmes, s'arrêtèrent sur moi, et elle répliqua :

— Pas maintenant, pas maintenant l'histoire du chat et de la souris. J'ai attendu trois jours pour te dire quelque chose, et je veux te le dire maintenant : Je suis convertie.

Et sa chère petite tête, déchargée de son fardeau,

s'appuya contre la mienne. Je restai un moment silencieuse. Ma prière avait-elle vraiment été entendue, et devais-je avoir cette joie avant de partir ? Était-ce bien possible ?

— Dis-moi, chère D., lui demandai-je, es-tu bien sûre ?

— Tout à fait sûre, maman, répondit-elle. Je vais tout te raconter. J'étais très malheureuse, car je savais que je n'étais pas convertie ; et on ne voulait pas que je vinsse auprès de toi, et cela aussi me rendait malheureuse ; alors je suis allée toute seule dans notre chambre, et je me suis mise à genoux près de mon lit et j'ai dit à Dieu : O Dieu ! suis-je convertie ou non ? oh ! dis-le moi ! Et il m'a dit que je l'étais et que tous mes péchés étaient ôtés par Jésus, et alors j'ai été tout à fait heureuse, parce que Dieu m'avait parlé.

— Comment Dieu t'a-t-il parlé, lui demandai-je ; tu n'as pas pu l'entendre.

— Oh ! oui ; je l'ai entendu. Il m'a parlé dans le profond de mon cœur, et je ne l'oublierai jamais.

Remplie de reconnaissance, j'accueillis la confession de ma chère enfant. Je n'avais pas pu l'intéresser aux choses de Dieu, mais quand il lui eut parlé dans le profond de son cœur, il y eut pour elle vie et paix.

Mes chers jeunes lecteurs, qui venez de lire ce récit d'une mère, êtes-vous allés à Dieu et l'avez-vous entendu vous parler dans le profond de votre cœur ? Êtes-vous convertis ?

« VENEZ A MOI, » dit le Seigneur Jésus, « ET JE NE METTRAI POINT DEHORS CELUI QUI VIENT A MOI. »

Entretiens sur le Deutéronôme.

MOÏSE ENSEIGNE AU PEUPLE

LA MANIÈRE DONT IL DEVRA SE CONDUIRE EN CANAAN.

(Chapitre XXVI.)

LA MÈRE. — Nous voici arrivées, ma chère Sophie, au dernier des chapitres qui indiquent la manière dont l'Éternel voulait que son peuple se conduisit en Canaan, et nous pouvons bien dire qu'il en est le magnifique couronnement. Tu le verras en le lisant.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Il me semble, maman, que ce chapitre, au moins le commencement, est l'expression de la reconnaissance du peuple d'Israël envers l'Éternel pour tout ce que ce Dieu fidèle avait fait pour lui. Mais je trouve étrange que la reconnaissance soit prescrite comme un devoir, car elle sort du cœur.

LA MÈRE. — Tu as raison, Sophie ; c'est en effet en reconnaissance de tout ce que l'Éternel avait fait pour eux, que les Israélites devaient apporter leur corbeille pleine des premiers fruits et les présenter à Dieu, et tu as raison aussi de penser que la vraie reconnaissance surgit du cœur. Mais il ne faut pas oublier qu'Israël dans son ensemble était un peuple charnel, représentant l'homme naturel avec son mauvais cœur. Tout lui était prescrit sous forme de loi, Dieu l'éprouvait ainsi, et le résultat de cette épreuve montra qu'il ne pouvait porter de bons fruits et qu'il n'y a pas de reconnaissance envers Dieu dans le cœur naturel de l'homme, quand bien même il accomplirait toutes les formes extérieures de la loi. Mais là où existe la vie de Dieu dans l'âme, une nouvelle nature, comme c'était le cas pour les Israélites pieux,

tels que David, ils étaient infiniment heureux de témoigner leur reconnaissance à Dieu *. Maintenant, mon enfant, les actions de grâces et les louanges sont aussi recommandées aux enfants de Dieu qui y prennent leur plaisir, parce qu'ils ont en eux la vie et l'Esprit de Dieu **. Rendre grâces et louer Dieu, c'est ce qui s'appelle aussi le culte.

SOPHIE. — Que voulait dire, maman, cette corbeille pleine des premiers fruits qu'on apportait à l'Éternel ?

LA MÈRE. — Ces premiers fruits présentés devant l'Éternel étaient comme la preuve matérielle des bénédictions que Dieu avait accordées à son peuple et dont celui-ci jouissait. Remarque aussi, à ce propos, la déclaration que l'Israélite fait de bouche : « Je déclare aujourd'hui à l'Éternel, ton Dieu, que je suis arrivé dans le pays que l'Éternel a juré à nos pères de nous donner. » Il reconnaît que Dieu a été fidèle en accomplissant sa promesse de l'amener en Canaan, et fidèle en l'y bénissant.

SOPHIE. — Je comprends cela, maman. Et c'est au sacrificateur qu'il s'adresse, et c'est le sacrificateur qui la pose devant l'autel. Il me semble, maman, qu'il y a quelque chose de semblable pour nous. Nous rendons grâces à Dieu, par Jésus-Christ, notre souverain sacrificateur.

LA MÈRE. — Tu as tout à fait raison, ma chère fille. C'est Lui qui présente nos louanges et nos actions de grâces à Dieu et les rend ainsi agréables ***. L'Israélite se savait et se sentait en sécurité dans le bon pays béni de Dieu, et venait avec joie le reconnaître devant l'Éternel, son Dieu. Ce n'était pas un

* Lisez les Psaumes V, 7 ; IX, 1, 2 ; XVIII, 1-3 ; 49, 50 ; XXXIV ; CIII, etc.

** Éphésiens V, 20 ; Colossiens III, 15, 17 ; Hébreux XIII, 15.

*** 1 Pierre II, 5 ; Hébreux XIII, 15.

sacrifice qu'il venait offrir, mais des actions de grâces devant l'autel où s'offrait le sacrifice. Ainsi nous, ma chère enfant, sauvés, en paix, dans une sécurité parfaite par le sang de Christ, bénis comme rachetés et enfants de Dieu, nous approchons librement de Dieu avec un cœur joyeux dans l'assemblée des siens et nous Lui rendons grâces. C'est là le culte, le vrai culte en esprit et en vérité *. Mais il y avait une autre chose que faisait l'Israélite.

SOPHIE. — Oh ! oui, maman. Il rappelait ce qu'il avait été et ce que Dieu avait fait pour lui.

LA MÈRE. — Tu dis bien, mon enfant. La pensée des bénédictions de Dieu dont ils avaient le gage dans leurs corbeilles, devait rappeler aux enfants d'Israël, d'un côté le néant d'où ils avaient été tirés, leur misère profonde, leurs souffrances et leur absolue impuissance, et d'une autre part, la puissance et la riche bonté et la miséricorde gratuite de leur Dieu qui les avait délivrés à main forte d'un ennemi redoutable, et cela sans mérites de leur part.

SOPHIE. — Et combien notre délivrance à nous a été plus grande, chère maman. Nous étions de pauvres misérables et indignes pécheurs, sous la puissance de Satan, du péché et de la mort. Et nous n'avions aucune force pour nous délivrer. Alors Dieu a envoyé son Fils bien-aimé pour nous sauver. Et c'est par ses cruelles souffrances sur la croix et sa mort que, dans son amour, le bon Sauveur nous a délivrés. Et c'est par Lui que nous sommes bénis et pouvons entrer au ciel.

LA MÈRE. — Oui, Sophie ; et si nous n'avons pas encore le ciel, nous avons les prémices, les arrhes de notre glorieux héritage, de toutes les bénédictions du ciel. C'est le Saint-Esprit qui nous a été donné *

* Jean IV, 23, 24 ; Philippiens III, 3. — * Éphés. I, 13, 14.

qui est ces arrhes dans notre cœur. Mais relis le verset 9.

SOPHIE. — « Il nous a fait entrer dans ce lieu-ci, et nous a donné ce pays, pays ruisselant de lait et de miel. »

LA MÈRE. — Ainsi l'Israélite reconnaissait toute l'étendue des bénédictions que l'Éternel lui avait accordées. Et combien sont infiniment plus grandes les nôtres, mon enfant. Nous sommes « bénis de toutes bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ * » Rien ne nous manque, paix, justice, vie éternelle ; nous sommes enfants de Dieu et nous avons l'espérance d'être avec Jésus dans la gloire.

SOPHIE. — C'est vrai, maman, et quand je pense à cela, c'est comme si mon cœur tressaillait de bonheur.

LA MÈRE. — Il y a bien de quoi être rempli de joie, ma chère Sophie. L'Israélite, après avoir reconnu tout ce que son Dieu avait fait pour lui, se prosternait et adorait. Nous adorons aussi devant la grâce suprême de notre Dieu. Mais les Israélites étaient aussi invités à se réjouir ; il n'y a, en effet, que joie sans mélange dans la présence d'un Dieu qui bénit et qui aime.

SOPHIE. — Et personne n'est oublié dans cette bénédiction et cette joie, chère maman. La famille, les serviteurs, les étrangers et les Lévites y participent. N'est-ce pas ainsi qu'il en doit être pour nous ? Je le sais bien pour moi, maman, et pour notre maison. Tu nous invites tous à nous réjouir avec toi en aimant notre bon Sauveur.

LA MÈRE. — Dans les versets 12 à 15, nous trouvons deux autres choses. Relis-les, et puis tu me diras si tu peux les y voir.

* Éphésiens I, 3-8.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Il me semble, maman, que la première chose, c'est que les Israélites devaient se souvenir de pourvoir aux besoins des nécessiteux, Lévites, étrangers, veuves et orphelins, aux besoins de ceux qui n'avaient rien. Ils devaient être bienfaisants et donner avec libéralité. Mais je ne vois pas la seconde chose.

LA MÈRE. — Tu as bien trouvé la première, Sophie. Elle rappelle ce qui est dit dans l'épître aux Hébreux *. L'apôtre, après avoir exhorté les chrétiens à offrir à Dieu un sacrifice de louanges, ajoute : « N'oubliez pas la bienfaisance et de faire part de vos biens, car Dieu prend plaisir à de tels sacrifices. »

SOPHIE. — C'est bien vrai, maman, que ce passage et ce qui est dit dans le Deutéronome se ressemblent tout à fait. Et il me semble qu'en effet, quand on a été en présence de Dieu, et que l'on a joui de tout ce qu'il nous a donné, nous devons être remplis d'amour pour les autres et désirer leur faire du bien. Mais quelle est la seconde chose dont tu voulais parler.

LA MÈRE. — C'est de la sainteté dans la conduite, Sophie. Les Israélites devaient éviter tout contact avec ce qui les aurait souillés. Il ne servirait à rien de rendre culte, de répandre des aumônes, si la vie n'était pas pure, consacrée à Dieu **. L'Israélite avait à déclarer qu'il avait obéi aux commandements de Dieu, qu'il n'avait rien mêlé d'impur aux choses saintes. Si l'on était dans le deuil, si on avait été mis en contact avec un mort, on ne pouvait manger des choses saintes, car la mort est le salaire du péché et ne peut entrer en la présence de Dieu. L'Israélite, pour rendre culte, devait donc avoir marché dans l'obéissance. Nous sommes aussi appelés, mon enfant,

* Chapitre XIII. — ** Lisez Psaume L; Ésaïe LVIII.

à marcher dans l'obéissance, à nous garder de toute souillure de chair et d'esprit et à achever ou poursuivre la sainteté *, en nous appliquant à tout ce qui plaît à Dieu.

SOPHIE. — Je suis aussi frappée du verset 15, maman. C'est une prière, n'est-ce pas ? Une prière pour que Dieu répande sa bénédiction sur son peuple. Cela me paraît si beau de penser que, de sa sainte demeure, Dieu veuille bien abaisser ses regards sur les hommes. C'est une sainte demeure, aussi il ne peut rien voir avec plaisir que ce qui est saint.

LA MÈRE. — En effet, Sophie. Et comment Israël aurait-il pu subsister devant Lui, s'il n'avait pas été *son* peuple racheté, en qui il ne voyait pas d'iniquité ** ? C'est aussi parce que *nous* sommes *son* peuple racheté et béni en Christ son bien-aimé *** , que Dieu peut nous voir et nous bénir, et que nous pouvons nous approcher de Lui. Il nous reste encore la fin du chapitre, depuis le verset 16 ; veux-tu la relire ?

SOPHIE (*après avoir lu*). — C'est encore une exhortation à l'obéissance, n'est-ce pas, maman ?

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et elle est fondée sur deux choses. La première est que l'Éternel s'engage à être le Dieu d'Israël ; mais la seconde est qu'Israël s'engage à être un peuple dévoué en tout à l'Éternel : « Tu as fait promettre à l'Éternel, » est-il dit, « qu'il sera ton Dieu, ... et l'Éternel t'a fait promettre que tu seras pour Lui un peuple qui lui appartienne en propre. » Si Israël avait été fidèle, Dieu aurait été son Dieu pour le bénir au-dessus de toutes les nations ; mais Israël a été infidèle et il est rejeté de Dieu. Toutefois le temps vient, comme nous l'avons

* 2 Corinthiens VII, 1. — ** Nombres XXIII, 21.

*** Éphésiens I, 6, 7.

souvent vu et le verrons encore, où Dieu aura pitié de lui. Pour nous, mon enfant, si nous voulons jouir de tout ce que Dieu nous donne en Christ, de la paix, de la joie, de la communion avec Lui, nous ne le pouvons qu'en marchant dans l'obéissance et la sainteté.

« Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, » dit le Seigneur, « et mon Père l'aimera; et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui * . »

Mœurs et coutumes bibliques

LES VÊTEMENTS (*fin*)

CHARLES. — Que sont donc les dix vierges, tante? Étaient-ce les compagnes de l'épouse?

LA TANTE. — Pour te répondre, je vous dirai quelque chose des coutumes que l'on suit en Orient, à l'occasion des mariages, et si vous ne comprenez pas bien, vous m'interrogerez.

MARIE. — Merci, chère tante, je suis sûre que nous comprendrons. Quand Charles te faisait une question sur les fils de la chambre nuptiale, j'allais moi-même te demander qui était « l'ami de l'époux. » Tu sais que Jean le Baptiseur disait : « L'ami de l'époux, qui assiste et l'entend, est tout réjoui à cause de la voix de l'époux ** . »

LA TANTE. — Et il ne faut pas oublier qu'il ajoute : « Cette joie donc qui est la mienne, est accomplie. » Maintenant, écoutez bien ce que j'ai à vous dire. Souvent il s'écoulait plus d'une année entre la cérémonie des fiançailles et le mariage. Durant ce temps, ce n'était pas la coutume que le fiancé eût aucune

* Jean XIV, 23. — ** Jean III, 29.

communication avec sa future femme, sinon par l'intermédiaire d'un ami. Vous voyez donc combien l'ami de l'époux lui était nécessaire, et vous comprenez aussi que, le jour du mariage, son rôle cessait. En parlant de lui-même comme de « l'ami de l'époux, » Jean, le précurseur de Christ, reconnaissait, d'une manière touchante, que sa mission prenait fin. Comme quelqu'un l'a dit : « Il était assez près de Jésus, pour être heureux et se réjouir de ce que Jésus fût tout et lui rien. »

MARIE. — Est-ce que la fiancée avait un anneau de fiançailles ?

LA TANTE. — Je ne puis te le dire, Marie ; mais chez les Juifs de notre temps, c'est la coutume que les fiancées en portent un depuis le jour de leurs fiançailles.

CHARLES. — Je me rappelle que, dans les prophètes, il y a un passage qui dit : « La vierge oubliera-t-elle sa parure, et l'épouse ses atours ? * » Je pense, d'après cela, que le jour du mariage, l'épouse avait une toilette splendide.

LA TANTE. — Le passage que tu cites est dans Jérémie, et l'Éternel ajoute : « Mon peuple m'a oublié pendant des jours sans nombre. » Dieu et son amour, Christ et sa grâce, sont infiniment plus précieux que les parures les plus belles. Et l'homme oublie Dieu et Christ, tandis qu'il n'oublie pas ce qui satisfait sa vanité. Voilà ce que la parole de Dieu nous montre dans ce passage. Quelle sérieuse et touchante leçon ! Mais pour revenir à ce que tu me demandais, Charles, je te dirai que ce mot atours, signifie ici la ceinture de fiançailles. La fiancée, le jour du mariage, portait aussi une couronne de fleurs, mais je ne sais rien de plus sur sa toilette. Il faut vous rappeler que la

* Jérémie II, 32.

grande cérémonie du mariage était l'entrée de la fiancée dans la maison de son fiancé, où elle était conduite depuis la demeure de son père. Plusieurs passages de l'Écriture y font allusion. C'était à la tombée de la nuit, ou même plus tard, que le fiancé, entouré de ses compagnons (Samson en avait trente *), parlait de sa maison « avec la voix de l'allégresse et la voix de la joie, ** » car il était suivi d'une bande de chanteurs, et avec « la lumière de la lampe, » car c'était après le coucher du soleil et, dans ces contrées, l'obscurité vient vite. Ceux qui accompagnaient la procession portaient donc des torches allumées.

MARIE. — Je vois, qu'en effet, ce devait être quelquefois bien tard, car il est dit dans la parabole que le cri : « Voici l'époux, » se fit entendre au milieu de la nuit ***. Il est vrai qu'il est dit aussi que l'époux tardait. Mais tu ne nous as pas encore parlé des vierges qui avaient pris leurs lampes.

LA TANTE. — Je pense que c'étaient les compagnes de la fiancée, qui attendaient pour se joindre à la procession qui amenait la fiancée de sa maison à celle du fiancé, car c'était là, ou à la maison du père de ce dernier, qu'avait lieu le festin de noce.

CHARLES. — Je me demande si les lampes qu'elles portaient ressemblaient à celles dont j'ai vu une image ; je veux dire, les lampes en terre que l'on trouve souvent dans les tombes.

LA TANTE. — Le mot qui désigne ce que les vierges portaient est le même qui est traduit par « flambeaux, » dans le chapitre XVIII de l'évangile de Jean : « Judas, » avec ceux qui l'accompagnaient, « vint avec des lanternes et des flambeaux et des armes. » (Verset 3.)

* Juges XIV, 11.— ** Jérémie XXV, 10.

*** Matthieu XXV, 1-13.

C'étaient des paquets d'étoupe, trempés dans de l'huile et attachés à l'extrémité de bâtons. L'éclat de la lumière dépendait entièrement de l'huile qui humectait l'étoupe, cependant celle-ci pouvait brûler encore un peu, après que l'huile était épuisée. Cela nous fait comprendre le cri des vierges folles : « Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. »

MARIE. — Sans huile, elles ne pouvaient éclairer la marche du fiancé, et c'est pour cela qu'elles étaient venues, de sorte que celles-là seules qui étaient prêtes pour lui, purent entrer au festin de nocce avec le fiancé. Cela me rappelle ces paroles :

Devant la porte close
Peut retentir ce cri, terrible chose !
A jamais loin de lui
C'est trop tard aujourd'hui.

LA TANTE. — Continuons maintenant à nous occuper des vêtements. Peux-tu me dire, Charles, quels étaient les vêtements magnifiques qui n'appartenaient pas à un seul homme, mais qui, à sa mort, revenaient à celui qui lui succédait dans sa charge ?

CHARLES. — Peut-être veux-tu dire les vêtements royaux, chère tante ?

MARIE. — Non, je pense que tante veut parler des vêtements magnifiques que portait Aaron, le souverain sacrificateur, car je me rappelle que, lorsqu'il mourut sur la montagne de Hor, Moïse prit ses vêtements et en revêtit Eléazar, fils d'Aaron *.

LA TANTE. — C'est en effet à quoi je pensais, Marie, à ces vêtements qui furent faits pour gloire et pour ornement à Aaron **, et je voulais vous demander si vous aviez remarqué que l'éphod auquel

* Nombres XX, 23-29. - ** Exode XXVIII. 2

était attaché le pectoral avec ses quatre rangées de pierres précieuses, et le pectoral lui-même, étaient faits des mêmes matériaux que le voile qui séparait le lieu saint du lieu très saint — c'est-à-dire de bleu, de pourpre, d'écarlate et de fin lin * ?

MARIE. -- Je ne l'avais pas remarqué, chère tante ; mais, l'autre jour, comme nous lisions au XXI^{me} chapitre de l'Apocalypse la description de la sainte cité, papa nous a dit que les fondements en étaient aussi de pierres précieuses ; les mêmes que celles qui étaient sur le pectoral qu'Aaron portait toujours sur son cœur, lorsqu'il se présentait devant l'Éternel **.

LA TANTE. — Cela est très intéressant, Marie ; mais peux-tu me dire ce que signifiait le pectoral avec ses rangées de pierres étincelantes ?

MARIE. — Non, tante ; je sais seulement que sur chaque pierre était gravé le nom de l'une des douze tribus d'Israël, et que le pectoral était attaché à l'éphod de manière à n'en point bouger.

LA TANTE. — Tu dis bien, Marie. Quand Aaron entrait devant l'Éternel, il portait sur son cœur les noms des tribus du peuple de Dieu, et la lumière qui éclairait le saint lieu les faisait d'autant plus resplendir. Aaron était le type du Seigneur Jésus qui, maintenant dans le ciel, porte toujours sur son cœur les noms de ses bien-aimés rachetés. Les noms des douze tribus étaient aussi gravés sur les deux pierres d'onyx placées sur les épaules qui réunissaient les deux parties de l'éphod. Dieu dit qu'elles seraient là comme mémorial. « Aaron portera leurs noms devant l'Éternel, sur ses deux épaules, en mémorial. » Les épaules sont la place de la force, comme le cœur est celle des affections.

* Comparez Exode XXVIII, 6, 15 et XXVI, 31.

** Voyez Apocalypse XXI.

CHARLES. — Quelle espèce de vêtement était l'éphod ?

LA TANTE. — C'était comme un vêtement de dessus formé de deux pièces, l'une devant, l'autre derrière, réunies par des épaulières qui portaient les pierres d'onyx, et serrées autour de la taille par une ceinture travaillée artistement, brodée et composée des mêmes matériaux que l'éphod. La robe de l'éphod qui se mettait au-dessous était bleue, avec une bordure de grenades de bleu, de pourpre et d'écarlate, séparées l'une de l'autre par des clochettes d'or.

MARIE. — Je me le rappelle, et j'ai souvent pensé comme ce devait être beau ; et le son des clochettes s'entendait lorsqu'Aaron entrait dans le lieu saint et qu'il en sortait.

CHARLES. — Puis il y avait aussi la tiare que portait Aaron sur sa tête, avec une lame d'or sur laquelle était écrit : « Sainteté à l'Éternel. » J'ai été bien aise, chère tante, que tu n'aies pas oublié, en nous parlant des vêtements mentionnés dans la Bible, de nous dire quelque chose des plus beaux qui jamais aient été portés.

LA TANTE. — Il y a, mes enfants, dans les détails qui nous sont donnés sur ces vêtements dont Dieu lui-même donna le modèle pour qu'Aaron en fût revêtu, une signification et des enseignements cachés. Nous n'en dirons rien ce soir. Rappelez-vous seulement qu'il n'y a rien qui n'ait son importance dans la Bible, et que nous devons profiter de tout ce qui peut nous la faire mieux comprendre. La connaissance des coutumes de l'Orient nous y aide beaucoup, voilà pourquoi j'ai essayé de vous en parler. Mais Dieu seul peut nous enseigner à profiter réellement de ce qu'il a fait écrire pour notre instruction ; Lui seul peut les appliquer à nos cœurs, de sorte que ce ne soit pas seulement sa parole, mais sa parole pour nous.

Consolé par un petit enfant.

Henri a huit ans ; il vient de perdre sa bonne mère, qui jusqu'alors avait pris soin de lui avec tant de sollicitude et de tendresse. Il reste seul avec son frère, de deux ans plus âgé que lui, et son cher papa qui le chérit. Mais la maman n'est plus là ; on l'a emportée hier, et la maison est bien vide, bien triste. Toute la sympathie des amis chrétiens, qui certes n'a pas manqué dans cette occasion, ne peut remplacer la présence de la maman chérie, qui était tout dans la maison. Henri et son frère sont encore bien jeunes, pour se rendre compte de l'immense perte qu'ils viennent de faire, mais le père le sent pour eux, et, malgré tout ce que le Seigneur fait pour l'encourager, son cœur saigne sous la douleur et, par moments, se serre avec angoisse.

Mais vous allez voir, mes chers enfants, comment le Seigneur se sert des plus faibles instruments, même d'un jeune enfant, pour apporter un baume consolateur sur le cœur d'un père affligé. Le matin du lendemain où l'on avait porté au cimetière la maman d'Henri, celui-ci dit à son père :

— Papa, veux-tu me donner le porte-monnaie de maman, puisque je n'en ai point ?

— Oui, mon garçon, tu peux le prendre.

— Avec l'argent qui est dedans ?

— Oui, mon enfant.

— Merci, papa ; il y a trente-huit sous. Si tu voulais encore m'en donner deux, j'aurais deux francs.

— Eh bien, voici encore deux sous.

— Maintenant, papa, j'ai un projet : je voudrais te faire un cadeau.

— Ah ! et quoi donc ?

— Oh ! c'est une surprise, mais je crois que tu seras content, parce que c'est quelque chose d'utile. Veux-tu que j'aille l'acheter ?

— Si tu ne vas pas plus loin que le coin de la rue, tu peux y aller.

— J'y vais, papa.

Un moment après, Henri revint avec un petit paquet à la main, et avec sa gentille figure souriante, s'approcha de son père et lui dit :

— Voilà pour toi, papa.

C'était un portefeuille de poche semblable, à le voir, à celui qui avait servi à son père jusqu'alors, et l'enfant ajouta :

— J'avais vu que ton portefeuille était tout usé, c'est pourquoi je voulais t'en donner un autre.

Jusqu'ici, mes enfants, vous ne voyez rien de bien remarquable dans cette petite histoire, mais écoutez-en bien la fin.

Le papa d'Henri fut touché jusqu'aux larmes par cet acte en apparence si simple, et voici pourquoi : l'ancien portefeuille maintenant usé lui avait été donné par la maman d'Henri au moment de leurs fiançailles. Celle qui l'avait donné venait de les quitter pour toujours, le portefeuille aussi était hors d'usage, mais voici maintenant qu'une ère nouvelle commence. Le lendemain du départ de la maman, Henri se présente à son père avec son petit cœur tout chaud d'affection pour lui, tenant dans sa main un objet identique à celui que lui avait donné plus de vingt ans auparavant sa compagne bien-aimée, au moment de commencer leur pèlerinage ensemble. Le père comprit que le Seigneur voulait, par cet acte spontané d'Henri, lui apprendre que l'affection de ce jeune cœur lui était maintenant donnée pour remplacer celle qui venait de les quitter. Plein de con-

solation et de joie, il embrassa son enfant et rendit grâces au Dieu de miséricorde qui « fait bien toutes choses. »

Dans la soirée de ce même jour, Henri dit encore à son père :

— J'ai quelque chose à te dire.

— Quoi, mon enfant ?

— C'est que je suis consolé de la mort de maman, parce que je sais qu'elle est avec le Seigneur.

— Eh bien, mon chéri, c'est justement ce qui me console aussi. Tu vois que nous avons la même pensée.

— C'est singulier que nous ayons la même pensée, papa.

— Non, mon enfant, au contraire. C'est ce qui s'appelle avoir communion l'un avec l'autre. Nous avons la même pensée, parce que nous avons le même objet dans nos cœurs. Nous avons communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ, comme il est dit dans l'Écriture, quand nos cœurs sont occupés du Seigneur et de ses intérêts. C'est un grand privilège et la source d'une grande joie.

Vous voyez par cette petite histoire, mes enfants, que le Seigneur peut se servir d'un bien jeune enfant pour être un instrument de consolation. Que cela vous encourage donc, comme Henri veut aussi le faire, à demander au Seigneur la grâce d'être sage, docile, obéissant, afin de ne point causer de peine à vos parents. C'est ce que le Seigneur vous recommande dans sa parole. Vous serez ainsi des sujets de joie et de consolation pour votre père et votre mère au milieu de toutes les circonstances de la vie, et le Seigneur vous bénira.

LE PÈRE D'HENRI.

Il viendra bientôt

— Dis-moi, Albert, combien de temps penses-tu vivre encore ? demandait un ami à un petit garçon de six ou sept ans.

— Je ne sais pas, répondit l'enfant.

— Crois-tu peut-être devenir bien vieux et atteindre jusqu'à l'âge de cent ans ?

— Je ne le pense pas, répondit le petit garçon, en levant ses yeux bleus pour regarder son interlocuteur.

— Vraiment ! Es-tu donc malade, et crois-tu mourir bientôt ?

Avec un faible sourire et une voix un peu tremblante, le petit Albert répondit :

— Oh ! vous ne me comprenez pas du tout. J'attends Jésus, et il viendra bientôt.

L'enfant retourna à ses jeux ; mais la parole : « Il viendra bientôt, » entra profondément dans le cœur de celui à qui elle était adressée.

Et vous, chers jeunes amis, attendez-vous Jésus qui VIENT BIENTOT ?

Seigneur, par ta sagesse,

Dirige-moi ;

Élève en ta tendresse

Mes yeux vers toi.

Je ne pourrais rien faire

Seul ici-bas ;

Que ta main tutélaire

Guide mes pas.

Protège dans ta grâce

Mon faible cœur ;

Qu'il suive en paix la trace

Du bon Sauveur.

En pleurs ou dans la joie,

Que ton amour

Illumine ma voie

Jour après jour.





Deux promenades le dimanche.

« Il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche de diriger ses pas. » (Jérémie X, 23.) Ces paroles ne s'appliquent pas uniquement aux pas que nous faisons dans une course ou une promenade ; elles ont évidemment une portée beaucoup plus étendue, mais il n'en est pas moins vrai que nos allées et venues journalières sont conduites par Dieu, ainsi qu'il est dit : « Tu connais mon sentier et mon coucher, et tu es au fait de toutes mes voies. » (Psaume CXXXIX, 3.)

Les deux exemples suivants le montrent et m'ont été rapportés par les personnes qu'ils concernent.

Il y a quelques années qu'un dimanche matin, un jeune homme quitta sa demeure, non pour se rendre dans un lieu de culte ou pour faire une promenade, mais dans la pensée bien arrêtée d'aller s'ôter la vie

dans un petit vallon situé derrière le cimetière d'une église de village. Plusieurs années auparavant, il avait quitté la maison de son père qui était un chrétien. La boisson, le jeu et les vices de toutes sortes, l'avaient conduit à une complète ruine. La honte et la crainte l'empêchaient de retourner à la maison paternelle, il était fatigué de sa vie, n'avait point foi en Dieu, et ne voyait que la mort comme terme à ses peines. Le seul chemin pour aller au vallon où il voulait se rendre, était un sentier qui traversait le cimetière et conduisait à une porte pratiquée dans un mur en pierres derrière l'église.

Le jeune homme s'avança résolument jusqu'à ce qu'il eût atteint le cimetière. Encore quelques pas et tout serait fini. Les regards fixés sur l'étroit sentier, il hâtait sa marche. Il sentait qu'il venait de jeter un dernier regard sur le monde qui l'entourait, et qu'il allait rencontrer la mort en face. Après tout, c'était une terrible pensée. Il marchait plus vite, lorsque tout à coup il sentit sous ses pieds un sol pavé. Il leva les yeux et s'aperçut qu'il était dans l'église. Il n'avait pas pris garde à la bifurcation du sentier et avait franchi la porte du temple, au lieu de passer par celle qui conduisait au vallon. Les yeux de tous les auditeurs étaient arrêtés sur lui avec étonnement et curiosité, car la première partie du service était terminée et la prédication commençait, et lui-même semblait saisi et comme frappé de stupeur. Mais son saisissement parut encore bien plus grand, lorsque les premières paroles du prédicateur frappèrent ses *oreilles*.

« Le meurtre de soi-même, » s'écriait-il, « est l'acte le plus téméraire d'incrédulité, le péché le plus grand dont puisse se souiller un homme, au moment même où il va paraître devant la face de Dieu. Pour se soustraire aux maux d'ici-bas, il se précipite lui-même

dans la condamnation éternelle, sans espoir d'échapper. »

Le prédicateur continua en décrivant la seule voie de délivrance, non seulement du châtimeut éternel après cette vie, mais ici-bas même du péché et du malheur. Il annonça la bonne nouvelle du pardon des péchés par le sang de Jésus, mais, chose remarquable, il proclama le salut spécialement pour toute âme trop misérable, trop coupable, trop souillée, pour pouvoir porter son fardeau plus longtemps, à toute âme tentée par Satan de commettre l'affreux péché du suicide, afin d'être délivrée des souffrances du corps et des angoisses du cœur. « Jésus, le Sauveur, » disait-il, « et non Satan, le destructeur, est Celui qui donne paix et repos maintenant et pour toujours. »

Après le sermon, le jeune homme se rendit auprès du prédicateur et lui raconta sa triste histoire, en ajoutant : « Et maintenant, je vois qu'il y a encore de l'espérance, même pour moi. »

Le bon pasteur l'écouta avec joie et actions de grâces envers Dieu ; puis il lui expliqua comment il avait été conduit à prêcher contre le suicide. Un jeune officier de la caserne située dans le voisinage, avait menacé de se brûler la cervelle. Les officiers et les soldats suivaient les services dans cette petite église, et l'un d'eux, qui était un croyant, était venu trouver le pasteur et l'avait prié de prêcher le dimanche spécialement en vue de ce jeune officier. Celui-ci évitait avec soin tous ceux qui auraient pu lui parler de son âme, mais on espérait qu'il écouterait ce qui serait dit du haut de la chaire, dans un lieu d'où il ne pouvait convenablement sortir.

Mais quelle ne fut pas la perplexité du pasteur lorsque, parcourant des yeux son auditoire, il vit que le jeune officier ne s'y trouvait pas. Il avait beaucoup prié en vue de ce message, et il sentait

que Dieu lui avait donné les paroles qu'il aurait à dire. Il n'osa donc point les retenir, bien que celui auquel elles devaient plus directement s'adresser ne fût pas là, et maintenant il comprenait pourquoi le Seigneur avait mis ces paroles dans sa bouche. C'était dans son amour et sa miséricorde envers cet étranger, le fils d'un père qui priait pour son enfant, brebis perdue que le Berger avait suivie et trouvée.

Le jeune homme fut vraiment converti. Il retourna auprès de son père, et, quand j'entendis son histoire, il vivait pour le Seigneur depuis plusieurs années. Il avait fait un heureux mariage et avait prospéré dans ses affaires, mais ce dont il se réjouissait, c'était de savoir qu'ayant été fait vivant d'entre les morts, lui-même et tout ce qu'il avait était entièrement au Seigneur; ce qu'il désirait, c'était d'être tout entier à sa disposition et dirigé en toutes choses par cette main qui l'avait conduit à travers le cimetière par un chemin qu'il ne connaissait pas, pour trouver la source d'eau vive au lieu de la vallée de la mort.

C'était encore un dimanche, quelques années plus tard, qu'un homme, la pipe à la bouche, était sorti pour faire une promenade par le beau temps d'été. Il semblait un de ceux dont plusieurs auraient dit ou pensé : « Il n'a aucun souci de son âme. » Mais si l'on avait pu lire dans le cœur de cet homme, insouciant en apparence, on y aurait trouvé un désir profond et ardent de paix et de repos, et encore plus de connaissance du Dieu dont il avait entendu parler et qu'il cherchait, mais dans un presque complet désespoir de le trouver. Il est écrit : « Il n'y a personne qui cherche Dieu, » et cela est vrai de tout homme, de toute femme et de tout enfant, jusqu'à ce que Dieu, dans sa grâce, ait commencé à l'attirer à Lui,

Et Dieu avait déjà commencé à attirer ce pauvre pécheur vers Christ. Voilà comment il se faisait que cet homme cherchait Dieu.

On dira peut-être qu'aller se promener un dimanche en fumant, ne semblait guère être chercher Dieu. Cela est vrai. Mais l'histoire de cet homme peut nous montrer qu'il y a quelquefois un commencement de la vie de Dieu, même chez celui qui paraît le plus insouciant. Quelques mois auparavant, cet homme s'était laissé persuader d'assister à une petite réunion où on lisait la Bible. Il y était allé presque contre son gré. Il n'y fut pas très attentif, trouva que c'était bien ennuyeux, et n'eut point l'idée d'y retourner. Mais, malgré tout, quelques paroles qu'il avait entendues, résonnaient constamment dans ses oreilles, et le rendaient très malheureux.

C'étaient ces paroles : « Dans lesquelles les anges désirent regarder de près. » Notre ami avait passé toute sa vie, sans s'occuper le moins du monde des choses de Dieu. Il était à cet égard aussi ignorant qu'indifférent et insouciant. Mais, de cette petite réunion, il avait remporté qu'il y a quelque chose que Dieu a fait connaître, quelque chose de si grand, de si merveilleux et de si glorieux, que les anges désirent le regarder de près.

De plus, il avait conclu de quelques remarques qu'il avait faites, qu'il y avait des personnes, des hommes et des femmes tout ordinaires, qui connaissaient ces choses merveilleuses.

Qu'est-ce que ce pouvait être ? « Pour moi, du moins, » pensait-il, « je n'en connais rien. Je ne connais rien que les pauvres et misérables choses de chaque jour ; je ne suis qu'une pauvre créature qui rampe ici-bas, et tels sont les autres. Je suis tout à fait sûr de ne pas connaître même l'ombre d'une chose qui causerait le moindre plaisir à un

ange ; je ne connais pas même une seule chose dans ma vie qu'un homme sage se soucierait de savoir. Qu'est-ce donc que les anges désirent regarder de près ? Et comment puis-je l'apprendre ? »

N'aurait-il donc pu retourner à la réunion où on lisait la Bible, ou s'informer auprès de quelque ami chrétien ? Non. Il n'aurait pas voulu laisser savoir que cette petite lecture avait opéré dans ses pensées une révolution que n'avait pu produire rien de ce qui lui était arrivé auparavant. Il désirait découvrir le mystère, mais non pas laisser voir à personne qu'il était inquiet et malheureux. Il se promenait donc comme auparavant, en fumant sa pipe, et se tenait éloigné de tous les endroits où il aurait pu entendre la parole de Dieu.

Plus croissait son désir de connaître ce grand secret, plus aussi il cherchait à cacher le travail qui se faisait dans son âme. Il remarqua un jour chez un libraire un gros volume ayant pour titre : « La vie de Christ. » Il l'acheta aussitôt et l'emporta dans sa chambre. A tous ses moments de loisir, il dévorait son livre. Il le lut d'un bout à l'autre, espérant, en tournant chaque page, qu'il allait trouver la réponse à son désir. Mais quand il l'eut achevé, il ne savait rien de plus qu'en commençant. De plus, il avait trouvé le livre sec et ennuyeux, et n'avait retiré de sa lecture qu'un amer désappointement. Il aurait voulu ne plus penser à ces choses, et c'est pourquoi il était sorti ce dimanche dont nous parlons, pour voir si la verdure des prairies et des bois, et si le beau ciel resplendissant de lumière, le rendraient moins malheureux. Mais toujours résonnaient dans ses oreilles ces paroles : « Dans lesquelles les anges désirent regarder de près. » Il ne pouvait les oublier.

Dans le cours de sa promenade, il remarqua dans un pré un petit bâtiment en fer, qui avait été élevé

peu de temps auparavant par une de ses connaissances de la ville. Cette personne, M. Y., lui avait dit quelquefois : « Quand vous passerez par là, venez jeter un coup d'œil sur ma petite construction en fer. »

« Eh bien, » pensa notre ami, « voilà une bonne occasion ; j'y vais jeter un coup d'œil. » Il fit le tour du bâtiment et arriva enfin à la porte qui, à cause de la chaleur, était à moitié ouverte. Il était facile de jeter un regard dans l'intérieur, sans être vu des personnes assises sur les bancs de la salle. Mais, comme frappé de la foudre, il recula en entendant prononcer ces paroles d'une voix haute et solennelle : « *Dans lesquelles les anges désirent regarder de près.* » Le prédicateur venait justement de monter sur l'estrade élevée en face de la porte, et c'était là son texte.

Dieu a dit : « Ma parole n'est-elle pas comme un feu, et comme un marteau qui brise le roc ? » Le pauvre homme éprouva la puissance de cette parole. Il jeta loin sa pipe, entra, s'assit, et écouta comme s'il se fût agi de sa vie. Quand il sortit, il dit : « Je connais maintenant ce que les anges désirent regarder de près : je connais Jésus. »

Entretiens sur le Deutéronome.

(Chapitres XXVII-XXIX.)

LA MÈRE. — Nous avons achevé de voir ensemble, mon enfant, les directions données aux enfants d'Israël pour leur conduite en Canaan. Dans les trois chapitres suivants, Dieu met sa sanction sur la loi qu'il a donnée à son peuple, c'est-à-dire qu'il la

confirme solennellement, en déclarant que la bénédiction sera la suite de l'obéissance, mais que la malédiction sera la conséquence de la désobéissance. Lis les 13 premiers versets.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je vois, maman, que Dieu voulait qu'une fois entrés dans le bon pays, les Israélites se rappelassent qu'il avait accompli à leur égard ses promesses, et qu'ainsi ils pouvaient se réjouir. Mais Dieu voulait aussi que sa loi fût nettement gravée devant eux, afin qu'ils connussent tous et comprissent bien qu'ils avaient à être obéissants.

LA MÈRE. — Oui ; étant devenus le peuple de l'Éternel, l'Éternel avait droit à leur obéissance. C'est ainsi, mon enfant, qu'il est dit pour nous : « Vous n'êtes pas à vous-mêmes, car vous avez été achetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps. » En lisant les 13 premiers versets, tu as remarqué que le peuple entré en Canaan devait se rassembler, une moitié sur la montagne d'Ébal, et l'autre moitié sur la montagne de Garizim située en face de la première, six tribus d'un côté et six de l'autre ; les six premières sur Ébal pour maudire, et les six autres pour bénir.

SOPHIE. — Oui, maman ; et est-ce que cela eut lieu ?

LA MÈRE. — Quand Josué eut introduit les Israélites en Canaan, après la prise de Jéricho et celle d'AI, il fit tout ce que Moïse avait ordonné ici **. Mais si nous continuons à lire notre chapitre, nous voyons bien que les Lévités avaient à prononcer douze malédictions, mais pas une seule bénédiction.

SOPHIE. — C'est vrai, maman ; mais voudrais-tu m'expliquer pourquoi ?

LA MÈRE. — Il y a onze malédictions qui se rapportent à des actes particuliers, extérieurs. Un Is-

* 1 Corinthiens VI, 19, 20. — ** Josué VIII, 30-35.

raélite pouvait s'abstenir des choses qui y sont défendues. Nous en avons un exemple dans le jeune homme riche qui disait à Jésus : « J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse * . » Jésus ne le contredit pas, au contraire, il l'aima, est-il dit. Mais il y a autre chose ; lis le verset 26.

SOPHIE (*lit*). — « Maudit qui n'accomplit pas les paroles de cette loi pour les pratiquer. Et tout le peuple dira : Amen ! »

LA MÈRE. — Eh bien, penses-tu qu'un homme, quel qu'il soit, ait jamais accompli toutes les choses écrites dans cette loi de Moïse contenue dans le Deutéronome ? Par exemple, crois-tu qu'un homme ait aimé Dieu de tout son cœur et son prochain comme lui-même, ou qu'il n'ait jamais convoité ?

SOPHIE. — Oh ! non, maman.

LA MÈRE. — Voilà pourquoi il ne pouvait y avoir de bénédictions prononcées. « Quiconque gardera toute la loi et manquera en un seul point, est coupable sur tous **. » Et l'apôtre Paul cite le verset que tu as lu, après avoir dit : « Tous ceux qui sont sur le principe des œuvres de loi sont sous la malédiction *** , » c'est-à-dire que tous ceux, Juifs ou autres, qui se contentent en leurs œuvres pour être sauvés, sont au contraire sous la malédiction, parce qu'il est impossible à un homme d'accomplir tout ce que la loi prescrit.

SOPHIE. — Je comprends cela, maman, et c'est pour cela que Jésus a été fait malédiction pour nous sur la croix ****.

LA MÈRE. — Oui, mon enfant. Quelle grâce pour nous d'avoir été affranchis de cette terrible obligation d'observer la loi pour être sauvés, pour avoir la

* Marc X, 20. — ** Jacques II, 10.

*** Galates III, 10. — **** Galates III, 13.

vie *. Christ nous rachète de la malédiction de la loi, en devenant malédiction pour nous, et nous obtenons par lui la bénédiction. En croyant en Lui, nous recevons le Saint-Esprit et une nouvelle nature capable d'aimer Dieu et de Lui obéir.

Nous passerons maintenant au chapitre suivant. Il nous parle du gouvernement de Dieu à l'égard de son peuple. Le chapitre précédent nous fait toucher du doigt ce triste fait que nous sommes tous, par nature, sous la malédiction. Mais Dieu s'étant choisi un peuple terrestre envers lequel il voulait user de gratuité, lui promet des bénédictions terrestres s'il est fidèle, et c'est ce qu'il déclare dans les 14 premiers versets du chapitre vingt-huitième. Israël obéissant devait être abondamment béni dans ses récoltes, son bétail, ses familles, ses guerres, en un mot, être prospère en tout, et marcher à la tête des nations en ayant l'Éternel pour son Dieu.

SOPHIE. — Et cela eut-il jamais lieu, chère maman ?

LA MÈRE. — A quelques époques, mon enfant, Israël fut fidèle pour un temps, et Dieu accomplit sa promesse, comme, par exemple, au temps de David et de Salomon. Mais ce ne fut jamais d'une manière permanente. Au contraire, pendant sa longue histoire, il se montra presque toujours rebelle et subit les châtiments dont Dieu l'avait menacé. C'est ce que nous voyons de nos jours, après qu'ils ont mis le comble à leur méchanceté en rejetant Christ. Le reste du chapitre vingt-huit décrit la misère qui devait les atteindre s'ils désobéissaient.

SOPHIE. — Veux-tu me dire quels châtiments devaient tomber sur eux ?

LA MÈRE. — Ils devaient souffrir la disette, la pauvreté et l'abaissement. Mais les principaux châtiments

* Galates III, 12; Luc X, 25-28.

qui se sont accomplis d'une manière terrible, comme l'histoire en porte témoignage et comme nous le voyons aujourd'hui, c'est qu'une nation dure, cruelle, sans pitié, viendrait des bouts de la terre fondre sur eux ; que leurs villes seraient assiégées, et que la famine y deviendrait telle que des femmes en viendraient jusqu'à manger leurs propres enfants ; et enfin, qu'ils seraient dispersés parmi les nations pour y être un sujet d'opprobre et pour n'y avoir aucun repos.

SOPHIE. — Je sais, maman, que ces pauvres Juifs sont dispersés partout, et tu m'as raconté quelles terribles persécutions ils ont autrefois enduré ; mais maintenant on les laisse tranquilles.

LA MÈRE. — Ils sont toujours plus ou moins méprisés ; mais de nos jours encore, en certains pays, les lois leur sont défavorables et le peuple, s'il le peut, les persécute. Il n'y a pas longtemps qu'en Russie, en particulier, ils ont eu beaucoup à souffrir.

SOPHIE. — Cette nation cruelle dont parle Moïse, ce sont les Romains, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Oui, ce sont eux qui ont été les derniers instruments dont Dieu s'est servi pour consommer la ruine de ce malheureux peuple, après qu'il eut rejeté le Seigneur Jésus. Mais avant cela, la prophétie avait déjà eu un accomplissement. Les Syriens, au temps d'Élisée le prophète, étaient venus assiéger Samarie, la capitale du royaume d'Israël. Les habitants furent réduits par la famine à une si grande extrémité, que des femmes mangèrent leurs enfants *. Plus tard, les Assyriens emmenèrent les dix tribus en captivité et détruisirent Samarie, et, plus tard encore, les Chaldéens, après avoir détruit Jérusalem et brûlé le temple, emmenèrent les hommes de Juda loin de leur terre. Ceux-là revinrent en

* 2 Rois VI.

partie de la captivité, mais ce fut pour mettre le comble à l'iniquité d'Israël en crucifiant Jésus, le Messie. Alors vinrent les armées romaines, pour exécuter le jugement de Dieu sur ces méchants. Alors, une quarantaine d'années après la mort du Seigneur, se virent les horreurs du siège de Jérusalem, alors la nation fut définitivement chassée loin de sa terre ; il fut interdit, même aux Juifs, d'habiter Jérusalem, et ils devinrent encore plus qu'auparavant l'exécration des peuples.

SOPHIE. — Peux-tu, maman, me dire quelque chose de ce siège de Jérusalem par les Romains ? La Bible n'en parle point, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Non, sauf ce que le Seigneur Jésus en dit d'avance dans le chapitre dix-neuvième de l'évangile de Luc. Lis les versets 41 à 44.

SOPHIE (*lit*). — « Et quand il fut proche, voyant la ville, il pleura sur elle, disant : Si tu eusses connu, toi aussi, au moins en cette tienne journée, les choses qui appartiennent à ta paix ; mais maintenant elles sont cachées devant tes yeux ! Car les jours viendront sur toi, où tes ennemis t'entoureront de tranchées, et t'environneront, et te serreront de toutes parts, et te renverseront par terre, toi et tes enfants au dedans de toi ; et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps de ta visitation. »

LA MÈRE. — Tout cela a été accompli, mon enfant. Après plusieurs révoltes des Juifs, les Romains vinrent enfin entourer de leurs armées la ville de Jérusalem. Ils l'environnèrent, en effet, de tranchées, et bientôt personne ne put en sortir. Pendant qu'ils battaient en brèche les murailles, à l'intérieur des bandes de brigands se disputaient le pouvoir et ensanglantaient la ville dans leurs luttes meurtrières. Bientôt les Romains se furent emparés des deux

tiers de la ville. Pour effrayer les défenseurs qui restaient, ils massacraient les prisonniers et allèrent jusqu'à en crucifier cinq cents par jour. Au dedans, la peste et la famine décimaient le peuple. C'est alors que se renouvela le douloureux épisode du siège de Samarie. Mais il n'y avait plus, comme en ce temps-là, ni prophète, ni délivrance. Les bandes armées parcouraient la ville, cherchant partout des vivres, et, pour en découvrir, mettaient à la torture ceux qu'ils soupçonnaient d'en cacher. Toutes les affections naturelles semblaient étouffées. Les parents arrachaient la nourriture à leurs enfants, et ceux-ci l'enlevaient à leurs parents ; les époux se l'ôtaient l'un à l'autre. Une de ces bandes en quête de vivres, fut une fois attirée vers une maison par l'odeur de la viande grillée. C'était l'habitation d'une dame noble, Marie, femme d'Éléazar. Ils entrèrent et demandèrent la nourriture convoitée. Marie la leur présenta, mais le courage de ces hommes féroces leur manqua en voyant que c'étaient les restes de son jeune enfant, que la malheureuse mère avait fait rôtir, et dont elle avait dévoré une partie. Elle leur cria : « Mangez comme je l'ai fait moi-même. Ne soyez pas plus délicats qu'une mère ; ou si vous êtes trop religieux pour toucher à une telle nourriture, laissez-moi le reste. » Saisis d'horreur, ils abandonnèrent en toute hâte cette maison. Ainsi se réalisèrent ces paroles de Jésus : « Malheur à celles qui allaitent en ces jours-là ! »

Si tu lis les versets 56 et 57 de notre chapitre, tu verras avec quelle exactitude tout s'est accompli.

SOPHIE. — C'est vrai, maman. Combien il est terrible de tomber sous le jugement de Dieu !

LA MÈRE. — Dans le chapitre vingt-neuvième, Moïse rappelle encore une fois aux Israélites les grands bienfaits de l'Éternel : leur délivrance d'Égypte, les soins de Dieu à leur égard dans le désert,

ce qu'il avait opéré en leur faveur contre les rois des Amorrhéens, en les détruisant et en leur donnant leur pays. Ensuite, il déclare devant eux tous, qu'ils entrent eux et leurs descendants dans l'alliance que l'Éternel traite avec eux. Eux seront son peuple, et Lui leur Dieu, selon le serment qu'il avait fait à Abraham, Isaac et Jacob. Moïse les presse encore de garder ce que l'Éternel leur commande, et les avertit de ne pas se détourner vers d'autres dieux, et de ne pas s'imaginer, comme le cœur naturel est porté à le faire, que Dieu ne ferait pas tomber sur eux le châtement s'ils étaient désobéissants. Lis encore les versets 24 à 28.

SOPHIE (*lit*). — « Les nations diront : Pourquoi l'Éternel a-t-il fait ainsi à ce pays ? d'où vient l'ardeur de cette grande colère ? Et on dira : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel, le Dieu de leurs pères, qu'il avait faite avec eux quand il les fit sortir du pays d'Égypte ; et ils sont allés, et ils ont servi d'autres dieux, et ils se sont prosternés devant eux, des dieux qu'ils n'avaient pas connus et qu'il ne leur avait pas donnés en partage. Et la colère de l'Éternel s'est embrasée contre ce pays, pour faire venir sur lui toute la malédiction écrite dans ce livre. Et l'Éternel les a arrachés de dessus leur terre dans sa colère, et dans sa fureur, et dans sa grande indignation, et les a chassés dans un autre pays, comme il paraît aujourd'hui. »

LA MÈRE. — Tu vois, Sophie, que le pays de Canaan, si beau, si fertile, devenu maintenant inculte et désolé en grande partie, est un signe qui devait frapper et qui frappe en effet ceux qui le visitent, et que le peuple juif dispersé partout, sans jamais périr, est un autre signe frappant qui montre la vérité de Dieu. Mais ce chapitre se termine par un verset bien consolant. Lis-le encore.

SOPHIE (*lit.*). — « Les choses cachées sont à l'Éternel, notre Dieu ; et les choses révélées sont à nous et à nos fils, à toujours, afin que nous pratiquions toutes les paroles de cette loi. » Qu'est-ce que Moïse voulait dire ?

LA MÈRE. — Les choses révélées sont celles qui avaient été dites à Israël, leur montrant ce que Dieu avait fait pour eux, leur disant qu'ils étaient son peuple, leur prescrivant des ordonnances, les exhortant à obéir pour être bénis, les menaçant du jugement s'ils étaient rebelles. Elles leur étaient dites, « afin qu'ils pratiquassent toutes les paroles de cette loi. » L'ont-ils fait ?

SOPHIE. — Non, maman.

LA MÈRE. — Tout est-il donc perdu ? Oui, si l'on regarde à l'homme, mais non quant à Dieu. Il y a « les choses cachées, » qui sont à l'Éternel. Ce sont les pensées et les desseins de Dieu qui ne peuvent manquer, parce qu'ils dépendent de Lui seul, et ils auront leur accomplissement. Dieu a, envers son peuple d'Israël, des pensées et des desseins de grâce qui s'accompliront aux derniers jours. Ainsi, mon enfant, tandis que l'homme, dans sa faiblesse, manque en tout, Dieu ne manque jamais : Il est fidèle. « Ce que sa bouche a dit, sa main l'accomplira. »

Nous verrons quelque chose de ces desseins de Dieu dans le chapitre suivant. »

Prière exaucée.

Par un beau jour d'été, je voyais un petit garçon s'amuser sur la plage. Son nom, je ne puis vous le dire, mais quant à son âge, je pense qu'il avait sept ou huit ans. Il était venu au bord de la mer pour faire flotter un petit bateau.

La mer était calme ; les petites lames s'avançaient et se brisaient tout doucement, et le propriétaire du petit navire était là, la ficelle en main, surveillant les mouvements de son bâtiment qui montait et descendait, prêt à le retirer à lui au moment opportun. Mais, tout d'un coup, vint une vague beaucoup plus forte, la ficelle glissa des doigts de l'enfant, et son bateau fut emporté bien trop loin pour qu'il osât s'aventurer à l'aller chercher.

Vous pensez peut-être qu'il se mit à pleurer, à crier et à s'agiter beaucoup. Il ne fit ni l'un ni l'autre, mais resta tranquille en regardant son jouet perdu pour lui.

Une ou deux minutes s'écoulèrent, lorsqu'un homme, un marin, je pense, vint à passer et, voyant de quoi il s'agissait, entra dans l'eau et rapporta à l'enfant tout joyeux son petit bateau.

Une dame, assise non loin de là, avait tout observé et demanda au petit garçon s'il n'était pas bien content d'avoir recouvré son trésor. Il la regarda et répondit :

— Je ne pensais pas que je le perdrais, car j'avais justement demandé au Seigneur Jésus de me le rendre.

N'était-ce pas une bonne réponse ? Je me demande, mes enfants, si vous auriez pu en donner une semblable.

Tout jeune qu'était cet enfant, il avait appris qu'il y avait quelqu'un qui pouvait entendre sa prière, et il avait aussi la foi que ce qu'il demanderait lui serait accordé. La perte de son petit bateau était pour lui une chose réelle et qui lui était sensible, mais, tout en restant tranquille, il présentait sa petite requête à ce bon Sauveur qui, sur la terre, prenait les petits enfants dans ses bras, posait les mains sur eux et les bénissait. (Marc X, 16.) Et Jésus, bien

qu'assis maintenant dans la gloire à la droite de Dieu, prend plaisir à écouter le plus faible bégaïement des lèvres d'un jeune enfant, et écouta la prière de notre petit ami.

Chers jeunes lecteurs, prenez vos Bibles et cherchez le livre de Néhémie. Lisez le verset 4 du second chapitre, et vous apprendrez ce que fit cet homme de Dieu, lorsqu'il eut « extrêmement peur » en la présence du roi, dont il était l'échanson. Il pria dans son cœur « le Dieu des cieux, » tout en étant devant le roi, et Dieu l'entendit et fit que le roi lui accorda ce qu'il demandait.

C'est une bonne chose de s'agenouiller pour prier seul matin et soir, quand personne ne nous voit ; mais supposons qu'il arrive dans la journée des ennuis, des troubles et des difficultés, — car les enfants en ont tout comme les grandes personnes, — que faire alors ? Élevez en haut vos cœurs, mes enfants, et dites tout au Seigneur Jésus. Cela vous rendra paisibles et heureux, car nous pouvons être sûrs qu'Il nous entend et veut nous donner tout ce qu'Il voit être pour notre bien. Il nous exaucera, comme il le fit pour le petit garçon dont je vous ai parlé.

L'Évangile aux enfants

Trois passages de l'évangile de Matthieu s'adressent tout particulièrement à vous, mes enfants. Le premier est au chap. XVIII, vers. 1 à 14. Vous y trouvez d'abord :

LE PRIX QU'ONT LES ENFANTS AUX YEUX DU SEIGNEUR ET DE SON PÈRE.

Le Seigneur Jésus voulant donner à ses disciples

une leçon d'humilité, appelle un petit enfant *auprès de Lui*, et, après quelques autres paroles, il dit :

« Quiconque reçoit un seul petit enfant, tel que celui-ci, en mon nom, me reçoit. Et quiconque est une occasion de chute pour un de ces petits qui croient en moi, il serait avantageux pour lui qu'on lui eût pendu au cou une meule d'âne, et qu'il eût été noyé dans les profondeurs de la mer. »

Vous voyez par là comme les petits ont du prix pour le Seigneur. Les recevoir en son nom, c'est le recevoir Lui-même ; les offenser, c'est commettre un très grand péché. Vous êtes loin d'être indifférents à Jésus, mes chers petits : Il vous aime.

Plus loin, le Seigneur dit :

« Prenez garde de ne pas mépriser un de ces petits ; car je vous dis que, dans les cieux, leurs anges voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux. »

Ainsi le Père du Seigneur Jésus, s'occupe continuellement des petits. Il les aime aussi et les garde. Ils sont précieux à ses yeux. N'êtes-vous pas heureux à cette pensée, mes enfants ?

Écoutez maintenant :

LA VOLONTÉ DU PÈRE A L'ÉGARD DES ENFANTS.

Jésus dit : « Ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux, qu'un seul de ces petits périsse. »

Tous, et même les plus petits, sont exposés à périr, car tous sont pécheurs, et les gages du péché, c'est la mort, et, après cela, le jugement. Mais ce n'est pas la volonté de Dieu qu'aucun périsse ; non, il ne veut pas que vous périissiez. Mais comment échapper puisque tous sont pécheurs, même un tout petit enfant ?

Le Seigneur, dans sa grâce, répond à cette question, et nous fait connaître :

SON ŒUVRE POUR LES ENFANTS.

Il dit : « Le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu, » puis il raconte la parabole de l'homme qui, ayant cent brebis, s'il en perd une, laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres au désert, et va chercher celle qui était égarée. C'est Jésus qui est le Fils de l'homme, le bon Berger venu du ciel pour vous sauver, vous qui étiez perdus, qui deviez périr. Pour cela, il a souffert et est mort sur la croix à la place des pécheurs. Et c'est pour vous aussi, mes enfants. Combien il vous aime, n'est-ce pas ?

Maintenant, passons au chap. XIX, vers. 13. à 15. Là, nous voyons :

COMMENT JÉSUS ACCUEILLE LES ENFANTS.

Des parents pieux lui apportaient des petits enfants pour qu'il les bénit, mais les disciples, qui ne connaissaient pas encore bien le cœur de leur Maître et qui pensaient que des petits enfants étaient trop peu de chose pour occuper son temps, reprenaient ceux qui les apportaient. Que dit à cela notre adorable Sauveur ? « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, » telle est sa réponse pleine de grâce, puis il bénit ces chers petits. Le Seigneur Jésus disait à tous : « Venez à moi et je vous donnerai du repos, » et ici, nous voyons qu'il veut tout spécialement que les petits enfants viennent à Lui pour être bénis. Ne voulez-vous pas venir aussi, mes chers enfants ? Alors, vous pourrez faire comme les enfants du chap. XXI, vers. 15 à 17. Nous y avons cette vue merveilleuse :

LES ENFANTS RENDANT HOMMAGE AU SEIGNEUR.

Les sacrificateurs et les scribes n'honoraient pas le Seigneur, mais les enfants qui avaient entendu la foule célébrer Jésus, quand il entra dans Jérusalem, et rendre gloire à Dieu, suivent le Seigneur dans le temple et là font retentir aussi leur cri d'allégresse

et d'adoration : « Hosanna au Fils de David ! » Jésus fait-il attention à leurs faibles voix ? Oh ! oui, et son cœur prenait plaisir à leurs louanges. Les sacrificateurs et les scribes s'indignaient, mais Lui leur dit : « N'avez-vous jamais lu : Par la bouche des petits enfants et de ceux qui tettent, tu as établi ta louange ? » Ces cris de joie des enfants en voyant Jésus, étaient des louanges qui montaient à Dieu.

Le Seigneur Jésus est au ciel maintenant, mais il n'a pas changé ; il prend plaisir à vos louanges et reçoit vos adorations.

Oh ! puissiez-vous tous, chers jeunes amis, vous réjouir dans son amour, sachant qu'il vous a reçus et sauvés ; puissiez-vous le servir, le louer et l'adorer dès maintenant ; et, bientôt, avec tous les rachetés autour du trône, vous direz :

Digne est l'Agneau de recevoir
Honneur, force et pouvoir !

Voici, Il vient !

Comme la sentinelle attend l'aube du jour,
Ainsi mon âme attend le lever de l'aurore
Du matin glorieux, précurseur du retour
De Jésus, mon Sauveur, de Celui que j'adore.

Déjà luit dans les cieux l'étoile du matin,
Perçant de son éclat l'obscurité profonde...
Le jour va se lever et la nuit prendre fin.
Nous allons dire adieu pour toujours à ce monde.

Rachetés du Seigneur, veillons, ceignons nos reins,
Soyons prêts, ayons tous nos lampes allumées,
Les sandales aux pieds, les bâtons dans nos mains :
« Je viens, dit le Seigneur, je viens sur les nuées. »

R. M.



Appel à « celui qui veut. »

À la fin d'une réunion spécialement destinée aux enfants, un de mes amis qui la présidait, fit apporter sur la table une grande corbeille pleine d'oranges. Aussitôt tous les regards se fixèrent de ce côté.

Une baguette de deux ou trois pieds de longueur était fixée à la corbeille et portait à son extrémité un carton sur lequel étaient écrites, en grandes lettres, ces paroles :

**QUE CELUI QUI VEUT PRENNE
GRATUITEMENT
DE L'EAU DE LA VIE.**

Mon ami appela l'attention des enfants sur ces belles paroles et insista auprès d'eux pour qu'ils acceptassent cette gracieuse invitation. Il leur expliqua que cette eau de la vie était le pardon, le salut

et la vie éternelle que Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, nous a acquis par sa souffrance et par sa mort ; que c'est à ce prix que cette fontaine de vie a pu être gratuitement ouverte à tous, et que maintenant que Jésus avait accompli son œuvre de grâce, chaque pauvre pécheur était invité à en profiter. Il les pressa de venir ce soir même, sans tarder, au Sauveur qui les avait aimés et qui les appelait à Lui.

J'avais remarqué que le texte était écrit sur deux morceaux de carton ; celui du bas étant appliqué sur le prolongement du morceau supérieur. Après que mon ami eut fini de parler, il enleva la partie inférieure et l'inscription devint la suivante :

QUE CELUI QUI VEUT PRENNE

GRATUITEMENT

UNE ORANGE MAINTENANT.

Tous les enfants avaient suivi avec attention ce que mon ami faisait. Aussitôt que la nouvelle invitation eut été lue et comprise, tous les visages rayonnèrent de plaisir. Il y eut cependant un moment d'hésitation ; puis un jeune garçon, assis au premier banc, se leva, s'approcha de la corbeille et prit une orange. Personne ne s'y opposa. Ce fut alors le tour d'une toute petite fille, juste assez haute pour atteindre à la corbeille. Elle saisit, avec peine, de ses petites mains une des plus grosses oranges, et retourna à sa place. Tous les autres enfants, voyant que l'invitation était réelle, se levèrent ensemble et se précipitèrent vers la table. Mon ami les arrêta et leur dit :

— Que voulez-vous ?

— Une orange, monsieur ! s'écrièrent plusieurs voix.

— Mais qui vous a dit que vous pouviez en avoir une ?

— Vous-même, monsieur !

— Où et quand vous l'ai-je dit ?

— Sur le carton, monsieur. Vous avez écrit *celui qui veut*, et cela signifie que chacun de nous peut prendre une orange.

Ainsi ils avaient bien compris que l'invitation était pour chacun, que nul n'était excepté, et tous s'en retournèrent à leurs places munis d'une orange. Aucun ne fut désappointé, aucun ne fut renvoyé à vide.

Mon ami adressa encore quelques paroles d'avertissement aux enfants, pour leur montrer la folie qu'il y aurait à ne pas se rendre, *maintenant*, à l'invitation pressante du Seigneur : « QUE CELUI QUI VEUT prenne gratuitement de l'eau de la vie. » Et je désire que mes jeunes lecteurs y fassent aussi attention ?

Une orange est une chose de peu de valeur, n'est-ce pas, et qui ne procure qu'une jouissance bien passagère ? Il en est de même de tous les biens et les plaisirs de la terre. Et, cependant, avec quelle ardeur on les poursuit, sans les atteindre toujours !

Mais, voici Dieu qui vous adresse l'invitation sérieuse de venir prendre, de sa main, ce qui vous rendra heureux dès maintenant et pour l'éternité, ne voulez-vous pas accepter ce qu'il vous offre ?

Le temps fuit rapidement ; une autre année sera bientôt allée rejoindre les autres dans le gouffre du passé : chers enfants, dans cette année, qu'avez-vous fait ? Vous avez entendu l'appel de la grâce, vous y êtes-vous rendus ? Avez-vous bu de l'eau de la vie ? Pouvez-vous dire : « Je suis sauvé ; j'ai la vie éternelle ? »

Bientôt la porte sera fermée ; le jour de la grâce aura fait place au jour du jugement. L'eau de la vie coule encore, maintenant, gratuitement pour tous ; chacun de ceux qui ont besoin de pardon, de paix et de vie, est supplié à venir. Nul qui vient ne sera renvoyé à vide.

L'Écriture parle d'un homme qui aurait bien voulu avoir une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue, mais c'était *trop tard*. Oh ! ne vous exposez pas à ce terrible sort.

Viens à Jésus ; il t'appelle,
Il t'appelle *aujourd'hui* :
Bien longtemps tu fus rebelle ;
Aujourd'hui, viens à Lui.

Entretiens sur le Deutéronome.

DERNIÈRES PAROLES ET MORT DE MOÏSE

(Chapitres XXX-XXXIV.)

SOPHIE. — Tu m'as dit, chère maman, qu'il y avait des choses cachées que l'Éternel avait en réserve pour son peuple d'Israël quand celui-ci aurait été désobéissant. Nous allons les voir aujourd'hui, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Oui, mon enfant. C'est le chapitre XXX qui les renferme. Quand l'homme a manqué et que tout est perdu de son côté, Dieu déploie les ressources de sa souveraine grâce. Selon son juste gouvernement, Israël désobéissant devait subir le jugement et être dispersé au loin parmi les nations. C'est ce qui est arrivé. Mais Dieu ne l'a point abandonné pour toujours. Les vers. 1 à 10 nous montrent ce que Dieu a en réserve pour le peuple qu'il ne cesse pas d'aimer, bien qu'il l'ait rejeté pour un temps*.

SOPHIE (*après avoir lu*), — Je comprends bien,

* Ésaïe LIV, 7.

chère maman. L'Éternel promet à son peuple dispersé à cause de ses péchés, que quand il se serait repenti, il le ramènerait des pays les plus éloignés, le rétablirait en Canaan et là le bénirait.

LA MÈRE. — C'est ce que beaucoup d'autres prophéties de l'Ancien Testament annoncent aussi, et l'apôtre Paul parle également de la grâce dont Dieu usera envers son peuple en le rétablissant après que l'Église aura été complétée*. Mais dans ces versets que je t'ai indiqués (1-10), il y a une autre chose bien importante.

SOPHIE. — Laquelle, maman ?

LA MÈRE. — L'histoire passée du peuple d'Israël montre que le cœur naturel de l'homme est incapable d'aimer Dieu et de lui obéir**, mais Moïse dit aux enfants d'Israël que l'Éternel les ayant ramenés dans leur pays, circonciera leurs cœurs, c'est-à-dire leur donnera la capacité d'aimer l'Éternel, leur Dieu, de tout leur cœur et de toute leur âme, et de pratiquer ses commandements. Dieu le dit aussi par Jérémie : « Je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai sur leurs cœurs, » et par Ézéchiel : « Et je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau ; et j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair ; et je mettrai mon Esprit au dedans de vous, et je ferai que vous marchiez dans mes statuts, et que vous gardiez mes ordonnances et que vous les pratiquiez***. »

SOPHIE. — Chère maman, c'est aussi ce dont nous avons besoin.

* Lisez entre autres passages : Ésaïe LIV, 7, 8 ; LX ; Jérémie XXXI ; Ézéchiel XXXVI, 24-38, et XXXVII ; Romains XI, 1, 5, 11, 26. — ** Lisez Romains VIII, 7. — *** Jérémie XXXI, 33 ; Ézéchiel XXXVI, 24-28.

LA MÈRE. — Sans doute, mon enfant, et c'est ce qui nous est donné en Christ quand Dieu nous a pardonné nos péchés *. Dans les vers. 11 à 14, Moïse ajoute encore une chose bien importante.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Je ne comprends pas bien ces versets, chère maman.

LA MÈRE. — Les Israélites dispersés à cause de leur désobéissance, ne devaient pas désespérer et dire : Nous sommes chassés loin de notre terre, comment accomplirions-nous ce que Dieu commande ? Ce que Dieu leur demandait, c'était que leur cœur se tournât vers Lui, en d'autres termes, qu'ils crussent à sa parole et se confiassent en Lui. Or cela, ils pouvaient le faire en quelque lieu qu'ils fussent dispersés. L'apôtre Paul explique ainsi ce passage : « La parole est dans ta bouche et dans ton cœur, » dit-il, « c'est-à-dire la parole de la foi, laquelle nous prêchons, savoir, que si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur, et que tu croies, dans ton cœur, que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé **. »

SOPHIE. — Alors, chère maman, cela s'applique à nous aussi.

LA MÈRE. — Certainement, mon enfant ; pour nous, comme pour les Juifs, croire du cœur est le seul moyen de s'approcher de Dieu. L'apôtre dit encore : « Il n'y a pas de différence de Juif et de Grec, car le même Seigneur de tous est riche envers tous ceux qui l'invoquent, car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé ***. » Continuons maintenant notre chapitre. Moïse le termine, en appelant solennellement les cieux et la terre à témoin qu'il a placé devant les Israélites la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; la vie et le bonheur dans l'obéis-

* 2 Corinthiens III, 3. — ** Romains X, 5-10. — *** Romains X, 12, 13.

sance, sinon la mort et le malheur, et il les presse encore une fois de choisir la vie en s'attachant à l'Éternel.

SOPHIE. — C'est bien vrai, maman, que l'on ne peut être heureux qu'en vivant près de Dieu, en le servant et ayant son approbation.

LA MÈRE. — Oui, mon enfant, selon le gouvernement de Dieu, l'homme moissonne ce qu'il sème, et cela est toujours vrai et pour tous*. Nous passerons, maintenant, au chap. XXXI.

SOPHIE. — Moïse était très âgé, il avait cent vingt ans, et l'Éternel lui avait dit qu'il ne passerait pas le Jourdain pour introduire le peuple en Canaan. Mais l'Éternel ne veut pas que les Israélites se découragent pour cela. Si Moïse ne passe pas avec le peuple, Lui, l'Éternel ira devant eux et détruira les nations ennemies, comme il avait déjà commencé de le faire. Et puis le peuple aura un autre chef, Josué, que Dieu lui-même avait choisi. Et Moïse leur dit de se fortifier et de ne pas craindre, parce que l'Éternel ne les laisserait pas et ne les abandonnerait point.

LA MÈRE. — Tu as bien compris, mon enfant. Les Israélites pouvaient avoir bon courage après ces paroles. Mais ne sommes-nous pas heureux de savoir que Dieu nous fait aussi la même promesse pour les difficultés de la vie présente? L'apôtre dit aux Hébreux : « Étant contents de ce que vous avez présentement, car il a dit : Je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point**.»

SOPHIE. — Et je vois, maman, que Moïse encourage aussi Josué par les mêmes paroles, en lui disant qu'il introduirait le peuple en Canaan. Je pense que Josué avait tout particulièrement besoin d'être encou-

* Galates VI, 7-10; Romains II, 6-11.

** Hébreux XIII, 5.

ragé, car c'était une grande charge de conduire un peuple si nombreux.

LA MÈRE. — C'est vrai, mon enfant, mais quand Dieu confie à quelqu'un une tâche à accomplir, il lui donne aussi la force nécessaire et, en même temps, l'assurance de sa présence et de son secours. Le Seigneur disait à Paul, quand il devait prêcher l'Évangile dans la grande ville corrompue de Corinthe : « Ne crains pas, parce que je suis avec toi * . » Continuons maintenant notre chapitre. Moïse, après avoir écrit la loi, la confia aux sacrificateurs et aux anciens du peuple. Par les premiers, les Israélites s'approchaient de Dieu, les seconds étaient établis pour gouverner et conduire le peuple; ils étaient les uns et les autres responsables devant Dieu de faire connaître aux enfants d'Israël ce que cette loi prescrivait, afin qu'ils la pratiquassent. Pour cela, Dieu ordonna que tous les sept ans, en l'année de relâche où les prisonniers et les esclaves étaient mis en liberté, pendant la fête des tabernacles, les sacrificateurs et les anciens réuniraient le peuple, hommes, femmes et enfants, avec les étrangers demeurant dans le pays, et leur liraient toutes les paroles de la loi. De cette manière, chacun pouvait la connaître, et personne n'aurait pu dire : J'ignorais ce que Dieu demandait de moi.

SOPHIE. — Mais, maman, je me demande si les sacrificateurs et les anciens ont fait ce que Moïse avait commandé. Le voyons-nous dans la Bible ?

LA MÈRE. — Je pense, mon enfant, que les Israélites négligèrent bientôt de suivre les ordres que l'Éternel leur donnait par Moïse. Aussi longtemps que vécut Josué et le sacrificateur Éléazar, ainsi que les anciens qui avaient vu ce que Dieu avait fait pour son peuple, les Israélites servirent l'Éternel **, mais le

* Actes XVIII, 9, 10. — ** Josué XXIV, 31, 33.

livre des Juges nous montre comme ils se détournèrent de Dieu pour servir les idoles et faire ce que la loi défendait. Sans doute, les anciens et les sacrificateurs qui suivirent Josué, négligèrent de faire connaître au peuple la parole de Dieu, et bientôt tout fut désordre et péché. C'est ce qui arrive toujours quand on laisse de côté la parole de Dieu; c'est ce qui a eu lieu dans l'Église chrétienne, qui est ainsi tombée dans les affreuses idolâtries du papisme.

SOPHIE. — Est-ce que jamais la loi ne fut lue devant tout le peuple ?

LA MÈRE. — Josué le fit* ; ensuite, nous voyons que, bien des siècles après, le pieux roi Josias, quand le souverain sacrificateur eut retrouvé dans le temple le livre de la loi, le fit lire devant tout le peuple, mais ce n'est qu'au retour de la captivité, quand le temple eut été rebâti et les murailles de Jérusalem rétablies, qu'Esdras et Néhémie réunirent le peuple à la fête des tabernacles, et leur lurent la loi selon ce que Moïse avait ordonné**.

SOPHIE. — En continuant à lire ce chapitre, je vois, maman, que la loi devait être placée à côté de l'arche. C'était dans le lieu très-saint, et tu m'as dit que l'arche était le trône de Dieu au milieu de son peuple. C'était bien là la vraie place pour la loi de Dieu. Est-ce qu'elle y est toujours restée ?

LA MÈRE. — Les deux tables de pierre sur lesquelles étaient écrits, du doigt de Dieu, les dix commandements que l'Éternel avait prononcés sur le mont Sinaï, étaient dans l'arche même et s'y trouvaient du temps de Salomon, quand on plaça l'arche dans le temple***. Quant au livre de la loi que Moïse

* Josué VIII, 33-35. — ** Néhémie VIII, 3, 8.

*** Exode XXV, 16 ; XL, 20 ; XXXIV, 29 ; 1 Rois VIII, 9 ; 2 Chroniques V, 10.

écrivit et qui fut placé à côté de l'arche, il n'en est plus fait mention qu'aux jours de Josias, lorsqu'en réparant le temple, le souverain sacrificateur le retrouva *. Les Israélites, leurs rois, leurs anciens et leurs sacrificateurs, avaient mis en oubli la sainte parole de Dieu et s'étaient tournés vers les idoles. Mais « la parole de Dieu demeure éternellement ** , » la négligence et les efforts de l'homme ne peuvent la détruire, et au moment où le jugement allait fondre sur les Juifs coupables, voilà que l'on retrouve cette loi sainte avec ses promesses et ses menaces. Quel avertissement solennel pour Josias et son peuple. Le roi le sentit et s'humilia, et Dieu l'épargna, mais quant au peuple, c'était trop tard.

SOPHIE. — Moïse voyait d'avance que les Israélites ne seraient pas fidèles. Il dit : « Moi, vivant avec vous, vous avez été rebelles à l'Éternel ; combien plus le serez-vous après ma mort. » Combien cela devait l'affliger !

LA MÈRE. — Assurément, Sophie. Mais il avait confiance en Dieu qui avait fait des promesses de grâce. L'infidélité de l'homme n'anéantit pas la fidélité de Dieu ***. Un autre serviteur de Dieu, dévoué comme Moïse, prévoyait aussi la ruine qui atteindrait l'Église ; il disait aux anciens d'Éphèse : « Je sais qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau ; et il se lèvera d'entre vous-mêmes des hommes qui annonceront des doctrines perverses pour attirer des disciples après eux ; » mais il avait aussi confiance en Dieu et en la parole de la grâce ****. Dieu veut encore donner à son peuple un avertissement solennel, en même temps qu'il renouvelle ses promesses de grâce,

* 2 Chroniques XXXIV, 14-33. — ** 1 Pierre I, 25. — *** Romains III, 3 ; 2 Timothée II, 13. — **** Actes XX, 29, 30, 32.

et il ordonne à Moïse de prononcer un cantique pour être enseigné aux enfants d'Israël, et être en témoignage devant eux quand les jugements les auraient atteints. Nous avons ce cantique au chap. XXXII. Lis-en les 14 premiers versets.

SOPHIE (*après avoir lu*). — Comme c'est beau, chère maman ! Je vois comment Moïse célèbre la grandeur, la justice, la force et la fidélité de Dieu, et aussi sa bonté envers le peuple d'Israël qu'il avait choisi pour sa portion, qu'il avait tiré d'Égypte, conduit dans le désert, protégé et gardé comme un aigle soigne et garde ses petits, et enfin introduit dans le fertile pays de Canaan. Mais il y a un verset que je ne comprends pas ; c'est celui-ci : « Quand le Très-Haut partageait l'héritage aux nations, quand il séparait les fils d'Adam, il établit les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël. »

LA MÈRE. — Nous lisons au chap. X de la Genèse comment les diverses nations furent réparties sur la terre, après que les hommes, dans leur orgueil et leur esprit d'indépendance, eurent voulu ériger la tour de Babel et que l'Éternel les eut dispersés sur la face de toute la terre*. C'était plus de cent ans avant la naissance d'Abraham, et plus de cinq cents ans avant qu'Israël fût une nation. Eh bien, en assignant alors les limites à chaque nation, Dieu pensait à ce peuple d'Israël qui n'existait pas encore et si petit, comparé à d'autres, mais qui devait occuper devant lui la première place dans l'histoire, comme son pays est celui sur lequel il a constamment les yeux**. Voilà ce que veut dire ce passage. Il nous montre l'importance du peuple d'Israël aux yeux de Dieu et pour son cœur. Et s'il est maintenant rejeté, il sera

* Genèse XI, 8, 10. — ** Deutéronome XI, 12 ; voyez aussi 1 Rois IX, 2.

un jour, selon les prophéties, à la tête des nations *. Mais qu'est-ce que Moïse dit ensuite dans son cantique, aux vers. 15-28 ?

SOPHIE (*après avoir lu*). — Moïse dit que Jeshurun, c'est, je pense, Israël, jouissant de la prospérité, a abandonné Dieu pour servir les démons, des idoles, et qu'à cause de cela l'Éternel les a rejetés et les a accablés de maux. Mais que veut dire ce passage : « Je les exciterai à la jalousie par ce qui n'est pas un peuple, je les provoquerai à la colère par une nation insensée ? »

LA MÈRE. — L'apôtre Paul cite ce passage dans le chap. X de l'épître aux Romains **. Les Juifs ayant rejeté Christ et l'Évangile annoncé par les apôtres, Dieu l'a fait proclamer aux nations ***, qui n'étaient pas « un peuple » choisi comme Israël ; qui n'avaient pas, comme lui, la loi pour les rendre intelligents. Et c'est ce qui excitait si fort la colère des Juifs contre Paul ****. Mais il y a encore deux versets bien dignes de remarque dans ce que tu as lu. Ce sont les vers. 26 et 27.

SOPHIE. — Oui, maman. Dieu n'a pas voulu que les Israélites périsent tout à fait, de peur que leurs ennemis ne s'en attribuent la gloire.

LA MÈRE. — C'est cela. Tout en étant dispersés, ils devaient subsister comme un monument de la justice de Dieu, de même qu'ils seront rétablis pour être un monument de sa grâce. Aussi, les nations qui auront opprimé Israël et qui, surtout à la fin, persécuteront le résidu fidèle de ce peuple, tomberont, à leur tour, sous le jugement de Dieu. C'est ce que Moïse annonce dans les vers. 29 à 43. Mais il y a aussi

* Ésaïe XIV, 1, 2; XLIX, 22, 23. — ** Vers. 19; lisez ensuite XI, 11. — *** Actes XXVIII, 28.

**** Lisez Actes XXII, 21, 22; XIII, 41-51.

deux passages bien consolants, ce sont les vers. 36 et 43. Lis le premier.

SOPHIE (*lit*). — « Car l'Éternel jugera son peuple, et se repentira en faveur de ses serviteurs, quand il verra que la force s'en est allée, et qu'il n'y a plus personne, homme lié ou homme libre. » Cela veut dire que Dieu aura compassion de son peuple et le rétablira, n'est-ce pas ?

LA MÈRE. — Oui, mon enfant, car dit l'Éternel, plus loin : « Voyez, maintenant, que c'est moi, moi, le même, et il n'y a point de Dieu à côté de moi ; moi je tue et moi je fais vivre ; moi je blesse et moi je guéris. » Il est le Dieu fidèle qui accomplira ce qu'il a promis à Abraham, Isaac et Jacob, relativement à leur postérité. Selon son gouvernement juste et saint, il a châtié les enfants d'Israël ; il châtiara aussi les nations corrompues et apostates * ; mais à la fin, dans sa grâce, tout sera bénédiction sur cette pauvre terre, comme le montre le vers. 43. Lis-le aussi.

SOPHIE (*lit*). — « Réjouissez-vous, nations, avec son peuple ; car il vengera le sang de ses serviteurs, et il rendra la vengeance à ses adversaires, et il pardonnera à sa terre, à son peuple. »

LA MÈRE. — Tout sera pardonné et effacé pour les enfants d'Israël, leur rébellion, leurs idolâtries, leur rejet de Christ, quand ils se repentiront. Lui-même, leur Roi, les délivrera, et alors, sous son règne de paix et de justice, les nations, après le jugement, seront aussi bénies, et la terre entière, Israël et les nations avec lui, se réjouiront. Ainsi se termine le cantique de Moïse, qui est comme un abrégé des voies de Dieu envers son peuple et envers la terre.

SOPHIE. — Il est bien beau, maman, et le cœur de Moïse devait se réjouir en contemplant, d'avance,

* Romains XI, 21, 23 ; Apocalypse XI, 18, etc.

cette bénédiction dans l'avenir. Oh ! que Dieu est merveilleusement bon !

LA MÈRE. — Moïse termine ainsi son service, et l'Éternel qui lui a montré ce magnifique avenir, lui dit de monter sur le mont Nébo afin de contempler, de son sommet, le pays de Canaan, où son peuple devait habiter.

SOPHIE. — Pauvre Moïse, il devait bien regretter de ne point y entrer.

LA MÈRE. — Je ne le pense pas, Sophie. A ce moment, il était rempli des pensées de Dieu et heureux de la perspective glorieuse que l'Éternel lui montrait pour son peuple. Aussi, ne pense-t-il qu'à donner à ce peuple une dernière marque de son affection, et comme autrefois, Jacob mourant avait béni ses fils, Moïse aussi bénit les tribus des enfants d'Israël. Lis les vers. 2 et 3 du chap. XXXIII, qui commencent ces bénédictions.

SOPHIE (*lit*). — « L'Éternel est venu de Sinaï et il s'est levé *pour eux* de Séhir ; il a resplendi de la montagne de Paran et est venu du milieu des saintes myriades ; de sa droite sortit une loi de feu pour eux. Oui, il aime les tribus ; tous ses saints sont dans ta main, et ils se tiennent à tes pieds ; ils reçoivent tes paroles. » Que cela est beau, maman !

LA MÈRE. — Oui, Sophie ; l'Éternel s'était montré à Israël dans l'éclat de sa majesté. Il venait pour lui ; il l'aimait ; les saints, ceux qui, comme Moïse, appréciaient sa bonté, se tenaient à ses pieds. Le temps viendra où ce sera vrai de tout Israël. Nous avons plus que le peuple terrestre. Dieu s'est fait connaître à nous dans la personne de son Fils bien-aimé, et l'apôtre Jean, dans un saint transport de joie, s'écrie : « Nous avons vu sa gloire, une gloire comme d'un Fils unique, de la part du Père * . »

* Jean I, 14.

SOPHIE. — C'est vrai, maman ; c'était bien grand de voir le mont Sinaï tout en feu et d'entendre les paroles de l'Éternel, mais le peuple avait peur ; tandis que la voix de Jésus n'effrayait personne.

LA MÈRE. — Telle est la différence entre la loi et la grâce, mon enfant *. Moïse bénit ensuite les tribus nom par nom, et particulièrement Lévi qui s'était montré fidèle à l'Éternel dans le cas du veau d'or ** et à qui la sacrificature perpétuelle est réservée ; puis il bénit aussi, d'une manière spéciale, Joseph, fidèle aussi moralement, séparé de ses frères pour devenir leur sauveur et pour cela élevé en gloire.

SOPHIE. — J'aime Joseph, maman. Ce que tu viens de dire me rappelle le Seigneur Jésus.

LA MÈRE. — Tu as raison. Joseph est un type bien beau du Sauveur. Enfin Moïse termine ses bénédictions par ces paroles si belles et si consolantes pour Israël : « Le Dieu d'ancienneté est ta demeure, et au-dessous de toi sont les bras éternels.... Israël habitera en assurance... dans un pays de froment et de moût, et ses cieux distilleront la rosée. Tu es bienheureux, Israël ! Qui est comme toi, un peuple sauvé par l'Éternel, le bouclier de ton secours et l'épée de ta gloire ? »

SOPHIE. — Et, chère maman, c'est ce même Dieu qui nous a aussi sauvés, et nous sommes aussi dans ses bras, car Jésus a dit de ses brebis : « Je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais ; et personne ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous, et personne ne peut les ravir de la main de mon Père ***. » J'ai appris ces versets et je les aime beaucoup.

LA MÈRE. — C'est, en effet, une grande sécurité

* Lisez Hébreux XII, 18-24. — ** Exode XXXII, 26-29.

*** Jean X, 28, 29.

pour nous, mon enfant, de nous savoir entre les mains de ce Père qui nous aime. Moïse, sans connaître autant que nous*, avait cependant une parfaite confiance en ce Dieu qui l'avait sauvé des eaux, s'était révélé à lui dans le buisson de feu, l'avait gardé de la colère de Pharaon, soutenu dans le désert au milieu d'un peuple si souvent rebelle qu'il avait amené, à travers tout, jusqu'au Jourdain. Aussi, ayant achevé sa course, il monte paisiblement sur la montagne de Nébo où il est seul avec Dieu, contemple le pays de la promesse, héritage assuré de son peuple, et heureux, lui, Moïse, serviteur de l'Éternel, s'endort entre les bras de Dieu.

SOPHIE. — Mais il vit, chère maman. Les apôtres l'ont vu avec Élie, qui lui ne mourut pas. Ils l'ont vu sur la montagne, où Jésus fut transfiguré. Oh ! que ce devait être beau ! Il parlait avec Jésus**.

LA MÈRE. — Oui, Sophie, et sais-tu de quoi il parlait ?

SOPHIE. — De la mort que Jésus devait souffrir à Jérusalem.

LA MÈRE. — Ainsi Moïse, après avoir laissé cette vie, apprend ce qu'il n'avait pas su dans sa longue course sur la terre. Celui qu'il avait vu dans le buisson, l'Éternel qui lui avait parlé face à face sur la montagne, et dont il avait vu la gloire, l'Éternel des armées était descendu pour être un homme sur la terre***, la terre d'Israël, et allait y mourir pour le salut de son peuple.

SOPHIE. — C'est, en effet, merveilleux, maman.

LA MÈRE. — Et Moïse reviendra avec le Seigneur Jésus et tous ses saints en gloire****, et il verra l'ac-

* Lisez Matthieu XI, 11. — ** Luc IX, 28-36. — *** Comparez Ésaïe VI, 1-7, et Jean XII, 32, 33, 41. — **** Zacharie XIV, 5 ; 1 Thessaloniens III, 13 ; Colossiens III, 4.

complissement, pour Israël et les nations, de tout ce que son cœur avait contemplé par la foi.

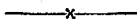
SOPHIE. — Pourquoi penses-tu, maman, que l'Éternel ne voulut pas que le lieu de la sépulture de Moïse fût connu ?

LA MÈRE. — Peut-être pour que l'on ne fit pas de ce sépulcre un lieu de superstition. L'homme est si prompt à se détourner de Dieu pour adorer l'homme. Les Israélites avaient fait une idole même du serpent d'airain*. Mais, je pense aussi que l'Éternel voulut donner ainsi à son cher et fidèle serviteur, une dernière preuve de cette intimité dont il l'avait honoré sur la terre. Moïse avait marché seul en la présence de l'Éternel, dans un chemin d'entière séparation pour Dieu, depuis le jour où il avait préféré l'opprobre de Christ à tous les trésors et à la gloire de l'Égypte. Seul il avait été sur la montagne de Sinaï, seul il entra dans le tabernacle où Dieu lui parlait face à face comme à un ami, seul il avait été constamment pour Dieu dans son long service ; l'Éternel lui avait suffi, et maintenant, à sa mort, l'Éternel veut se trouver seul avec lui. « Et il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse, que l'Éternel ait connu face à face, » jusqu'au jour où parut Celui qui était plus excellent que Moïse, et duquel Moïse avait dit : « Je leur susciterai un prophète comme toi, du milieu de leurs frères, » savoir le Seigneur Jésus, « fidèle à Celui qui l'a établi, comme Moïse aussi l'a été dans toute sa maison ;... jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison a plus d'honneur que la maison ** . »

* 2 Rois XVIII, 4. — ** Hébreux III, 2-5.

Correspondance.

A la page 190 du numéro d'octobre, nous avons écrit : « Israël a été infidèle et il est rejeté. » Un lecteur de la *Bonne Nouvelle* nous a fait remarquer que ces paroles semblent en contradiction avec ce que dit l'apôtre Paul : « Dieu n'a point rejeté son peuple, lequel il a préconnu. » (Romains XI, 2.) Nous sommes pleinement convaincus qu'Israël n'est point rejeté à toujours, ainsi que nous l'avons souvent exprimé. Selon le dessein de Dieu (Deutéronome XXX), il jouira, un jour, de la bénédiction promise sans condition aux pères, et qui lui sera donnée sur le principe de la grâce. Mais sur le principe des œuvres de l'obéissance, Israël a complètement manqué, et, *comme peuple*, se trouve actuellement rejeté. C'est ce que portent plusieurs déclarations de l'Écriture. Toutefois, *comme peuple*, l'Éternel le ramènera à Lui.



Voici l'Époux !

Écoutez, vierges bien-aimées,
L'Époux qui vient !
Ayez vos lampes allumées,
Votre Époux vient !
Il est minuit, le clairon sonne,
La gloire de l'Époux rayonne,
Et sa splendeur nous environne,
Notre Époux vient !

Entonnons l'hymne de victoire,
Voici l'Époux !
Nous allons partager la gloire
De notre Époux.
Bientôt nous le verrons descendre
Des hauts cieux, il vient pour nous prendre...
Partout le cri se fait entendre :
Voici l'Époux !

R. M.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Un appel	3
La demi-couronne	8
L'oiseleur	18
Avez-vous confessé Christ	37
Le message du momier	49
La victoire d'un enfant	77
L'enfant obéissant	81
Le jeune mineur et sa Bible	99
Histoire d'un jeune Juif	115, 121
Les clefs de la prison	153
« Je vous croyais si religieuse »	161
Simple récit	179
« Il m'a parlé dans le profond de mon cœur »	181
Consolé par un petit enfant	197
Il viendra bientôt	200
Deux promenades le dimanche	201
Prière exaucée	215
L'Évangile aux enfants	217
Appel à « celui qui veut »	221
Correspondance	238
Mœurs et coutumes bibliques :	
Les funérailles chez les Égyptiens	21
Les funérailles dans les Écritures	54, 71
Sur les scribes et les pharisiens et sur leurs traditions	92, 101
Sur les sadducéens	133
Les vêtements	141, 166, 191

ÉTUDES BIBLIQUES

PAGES

Entretiens sur le Deutéronome :

Moïse enseigne au peuple la manière dont il devra se conduire en Canaan (chap. XII-XXVI)	185
28, 41, 61, 84, 107, 126, 146, 172,	185
(Chapitres XXVII-XXIX)	207
Dernières paroles et mort de Moïse (chap. XXX- XXXIV)	224

POÉSIES

Pour toujours !	7
Prière d'un jeune garçon	40
Au temps du soir	100
Les soins de Dieu	120
Chant de reconnaissance	160
Repos	180
Voici, Il vient !	220
Voici l'Époux !	238
Poésies diverses 6, 60, 83, 140,	200

